

EXPRESS

notice d'utilisation



Castrol, partenaire exclusif de Renault



bénéficiez des technologies de pointe issues de la compétition, pour assurer la performance et la longévité de votre véhicule Renault grâce à la gamme de lubrifiants moteurs spécialement développés par Renault et Castrol.

Renault recommande 

renault.fr

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :



et



Visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

➔ présent dans toute la notice vous indique un report de page.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation. De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document. Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.**

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

L'EXTÉRIEUR

49188

Lève-vitres ➡ 3.10

Essue(s)-vitre(s) ➡ 1.88

Désembuage ➡ 3.4

Rétroviseurs ➡ 1.81

Clé/télécommande ➡ 1.2

Verrouillage/déverrouillage
des portes ➡ 1.6

Entretien de la carrosserie ➡ 4.16

Feux : fonctionnement ➡ 1.83

Feux : remplacement ➡ 5.16

Pneumatiques ➡ 5.13



Remplissage carburant ➡ 1.95

L'HABITACLE

Réglage de la position de conduite ➔ 1.20

Rangements/aménagements habitacle ➔ 3.15

Banquette arrière ➔ 3.24

Appuis-tête arrière ➔ 3.22

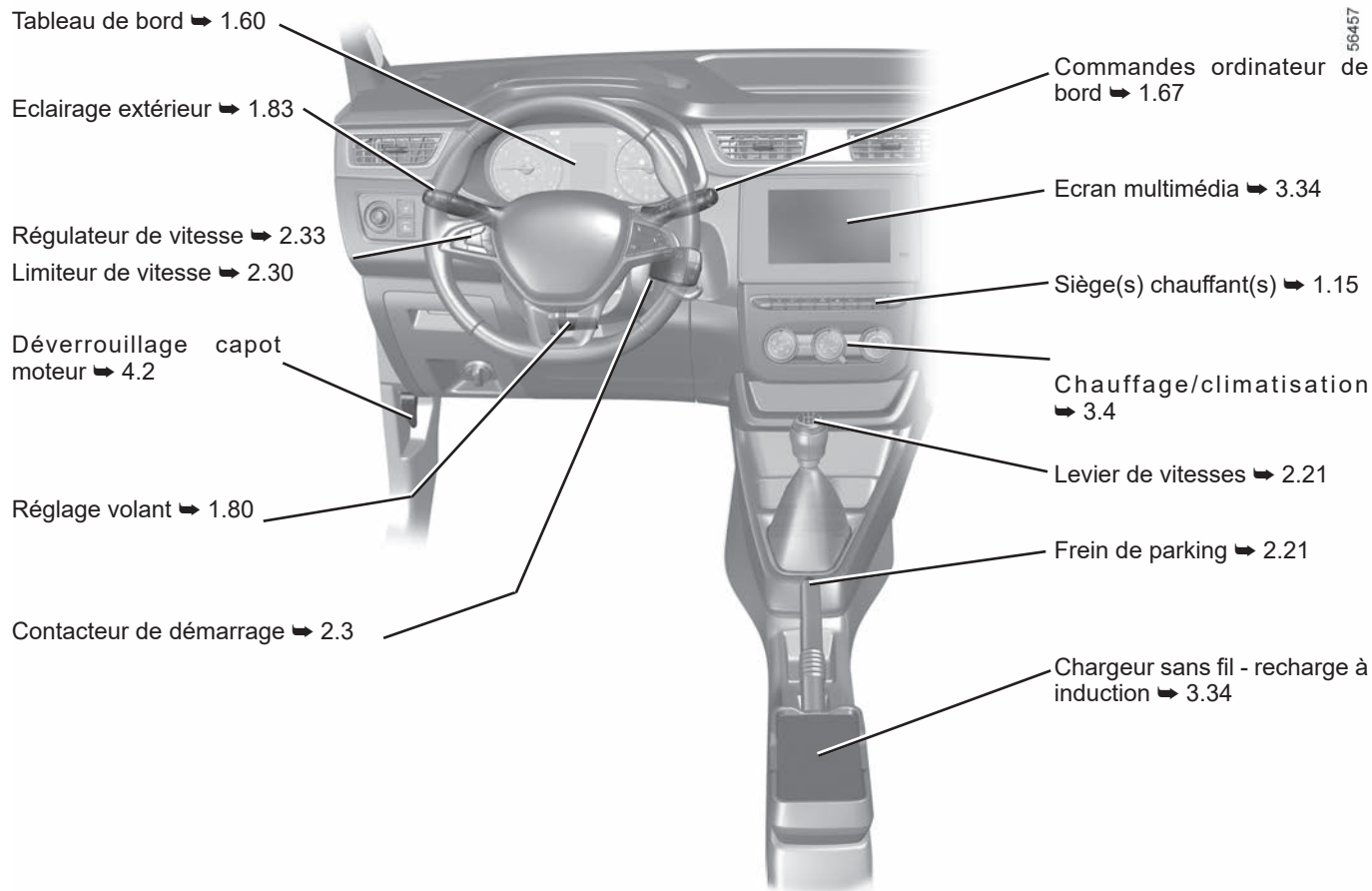
Sièges avant ➔ 1.15

Appuis-tête avant ➔ 1.14

Sécurité enfants ➔ 1.34

Transport d'objets dans le coffre ➔ 3.28

LE POSTE DE CONDUITE



56457

LES AIDES À LA CONDUITE

ABS (antiblocage des roues)

ESC (contrôle dynamique de conduite)

Assistance de freinage

Aide au démarrage en côte

Assistance de conduite avec une remorque

Contrôle d'adhérence - Extended grip

➡ 2.25

Avertisseur d'angle mort ➡ 2.42

Aide au parking ➡ 2.37

Caméra de recul ➡ 2.40

Caméra arrière ➡ 2.22



Limiteur de vitesse ➡ 2.30

Régulateur de vitesse ➡ 2.33

Avertisseur de perte de pression
des pneumatiques ➡ 2.18

LA SÉCURITÉ À BORD

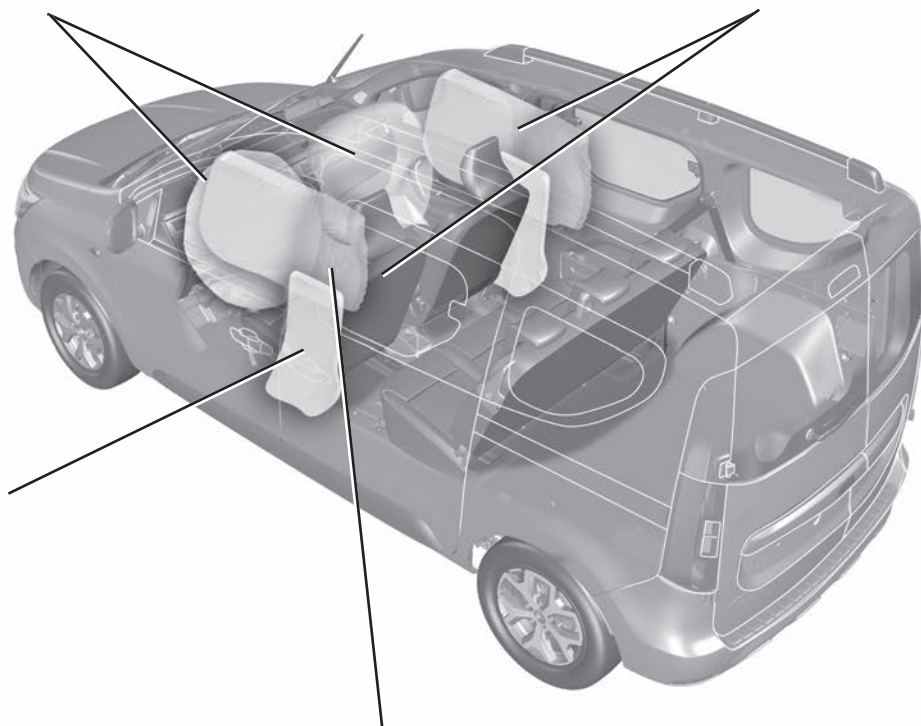
Airbags frontaux ➡ 1.26

Inhibition airbag frontal passager ➡ 1.52

Airbags rideaux ➡ 1.32

Airbags latéraux ➡ 1.32

Ceintures de sécurité ➡ 1.20



L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

49189

Informations techniques
pour les secours ➔ 6.3

Rappel du numéro d'identification
véhicule ➔ 000

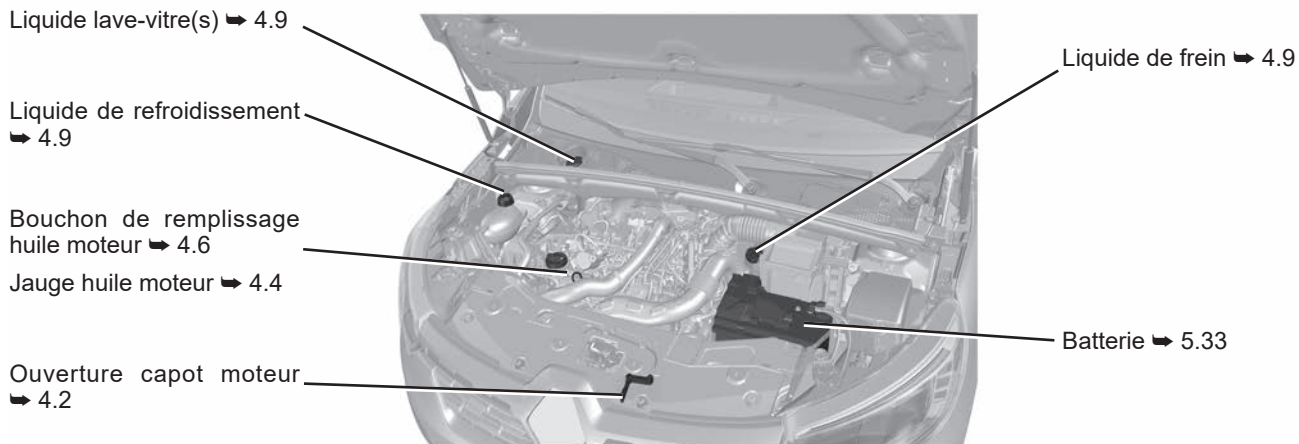
Plaque d'identification véhicule
➔ 6.2

Identification moteur ➔ 6.4

Étiquettes pression des pneuma-
tiques ➔ 2.18 ➔ 4.14

LE COMPARTIMENT MOTEUR (entretien courant)

49200



LES DÉPANNAGES

Remplacement des balais
essue-vitre(s) ➔ 5.35

Remplacement des
lampes avant ➔ 5.16

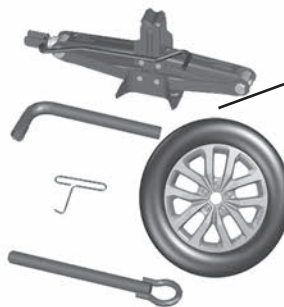
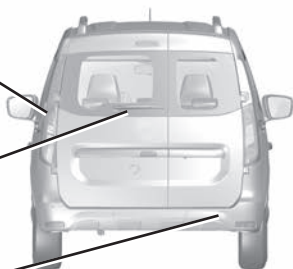
Point de remorquage
avant ➔ 5.37



Remplacement
des lampes arrière
➔ 5.19

Remplacement de balai es-
sue-vitre ➔ 5.35

Point de remorquage arrière
➔ 5.37



Crevaisson :

Outils ➔ 5.9

Roue de secours ➔ 5.2

Changement de roue
➔ 5.11



Fusibles ➔ 5.27

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Clés, télécommande à radiofréquence : généralités, utilisation	1.2
Verrouillage, déverrouillage des ouvrants	1.6
Condamnation automatique des ouvrants en roulage.	1.8
Ouverture et fermeture des portes	1.9
Appuis-tête	1.14
Sièges avant	1.15
Cloison de séparation pivotante	1.19
Ceintures de sécurité.	1.20
Dispositifs de retenue complémentaires	1.26
à la ceinture avant	1.26
latéraux	1.32
Sécurité enfants : généralités	1.34
choix de la fixation siège enfant.	1.37
installation du siège enfant, généralités.	1.40
siège enfant : fixation par ceinture de sécurité ou par système isofix	1.42
désactivation, activation airbag passager avant	1.52
Avertisseurs sonores et lumineux	1.55
Poste de conduite direction à gauche	1.56
Tableau de bord.	1.60
témoins lumineux	1.60
afficheurs et indicateurs	1.66
ordinateur de bord	1.67
Heure et température extérieure	1.78
Volant de direction, direction assistée	1.80
Rétroviseurs	1.81
Éclairages et signalisations extérieurs	1.83
Réglage des faisceaux	1.87
Essuie-vitres, lave-vitres	1.88
Réservoir à carburant (remplissage carburant).	1.95
Réservoir réactif	1.99

CLÉS, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)

40681



La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.
- 5 Verrouillage/déverrouillage du coffre et, suivant véhicule, des portes coulissantes.

Télécommande avec insert rabattable :

- 4 Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton 4, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton 4 et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CLÉS, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/2)

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : suivant véhicule, si un ouvrant (porte, coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage puis un déverrouillage rapide des ouvrants sans clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.

Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplé- mentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

- en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble ;
- suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de la pile ➡ 5.31.

CLÉS, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (1/2)

La télécommande **A** assure le verrouillage ou le déverrouillage des ouvrants.

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer ➔ 5.31.

Verrouillage des portes

Un appui sur le bouton **1** permet le verrouillage des ouvrants.

Un appui sur le bouton **3** permet de verrouiller le coffre et, suivant véhicule, les portes latérales coulissantes.

Le **verrouillage** est visualisé **par deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Nota : suivant véhicule, si un ouvrant (porte, coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage puis un déverrouillage rapide des ouvrants sans clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



Déverrouillage des portes

Un appui sur le bouton **2** permet le déverrouillage des ouvrants.

Un appui sur le bouton **3** permet de déverrouiller le coffre et, suivant véhicule, les portes latérales coulissantes.

Le **déverrouillage** est visualisé **par un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Nota

Moteur tournant, contact mis ➔ 2.3, les boutons de la télécommande sont inactifs.

Particularité

Après un verrouillage manuel de la porte arrière battante, pour la déverrouiller, appuyez deux fois sur bouton **3** ➔ 1.9.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les porte.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

Dans le cas où le véhicule a été déverrouillé mais qu'aucun ouvrant n'est ouvert, il se reverrouille automatiquement après deux minutes.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (1/2)

Cas de non fonctionnement de la télécommande

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence peut ne pas fonctionner :

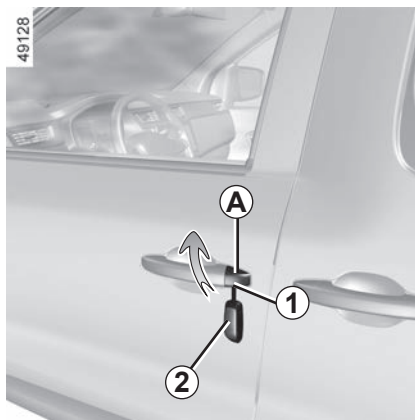
- usure de la pile de la télécommande à radiofréquence, batterie du véhicule déchargée...
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence pour déverrouiller la porte conducteur ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).



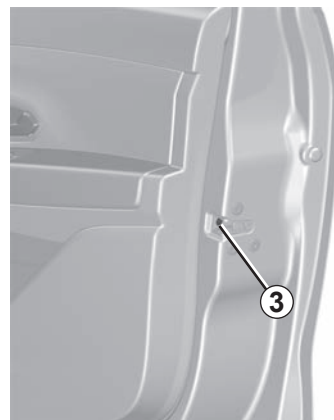
Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande à l'intérieur du véhicule.



Verrouillage, déverrouillage de la porte conducteur

Utilisation de la clé

- Insérez l'embout de la clé **2** dans l'encoche **1** en bas du cache **A** de la porte conducteur ;
- effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache **A** ;
- introduisez la clé **2** dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.



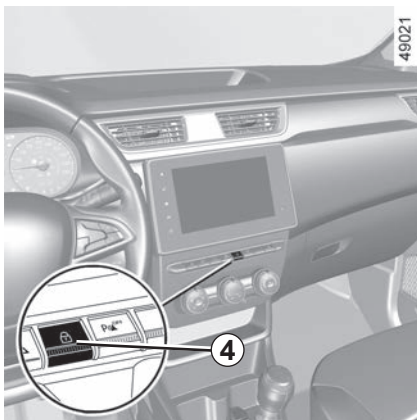
Verrouillage manuel de la porte passager avant

Porte ouverte, faites pivoter la vis **3** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (2/2)



Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur **4** commande simultanément les portes, le coffre et, suivant véhicule, la trappe à carburant.

Suivant véhicule, si un ouvrant (porte, coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : moteur arrêté, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **4** pour verrouiller les autres ouvrants.

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin du contacteur **4** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

Porte latérale coulissante côté trappe à carburant

Suivant véhicule, l'ouverture de la trappe à carburant limite l'ouverture complète de la porte latérale coulissante pour éviter que la porte ne vienne percuter le pistolet de remplissage.

Après le remplissage, remplacez le bouchon dans son logement et fermez la trappe. La porte est à nouveau utilisable.

Verrouillage des ouvrants sans la télécommande à radiofréquence

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la télécommande à radiofréquence...

Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **4**.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

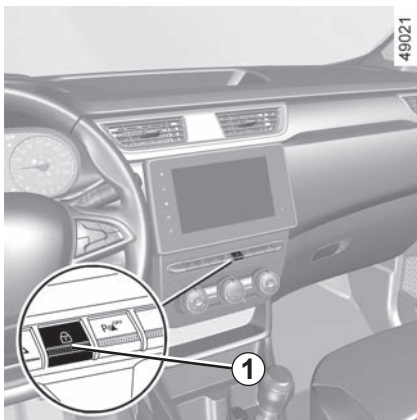
Nota : le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la télécommande à radiofréquence.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 7 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **1** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 7 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur tournant appuyez sur le contacteur **1**, jusqu'à entendre un signal sonore.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur tournant appuyez sur le contacteur **1**, jusqu'à entendre un signal sonore.

Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant du bouton **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), assurez-vous que la condamnation automatique n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/5)



Portes avant

Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées ➡ 1.6, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous.

Ouverture de l'intérieur

Porte déverrouillée, tirez la poignée **2**.

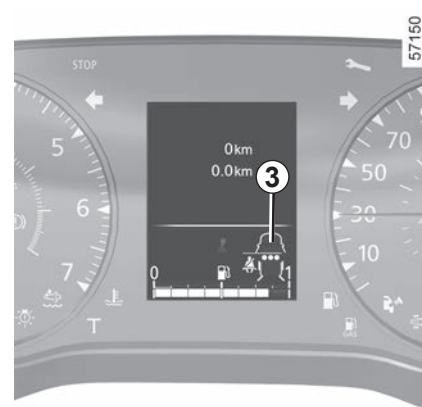


Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie...).

Particularité

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner soit lors de la coupure moteur, soit lors de la condamnation des portes, soit à l'ouverture de la porte conducteur.



Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Suivant véhicule, cette alarme équipe la porte conducteur ou tous les ouvrants.

À l'arrêt, contact mis, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné, suivant véhicule, du visuel **3** indiquant le ou les ouvrants (porte, coffre) ouverts ou mal fermés.

En roulant, dès que le véhicule atteint

environ 20 km/h un témoin  s'allume accompagné d'un signal sonore.



Par mesure de sécurité, les manoeuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/5)



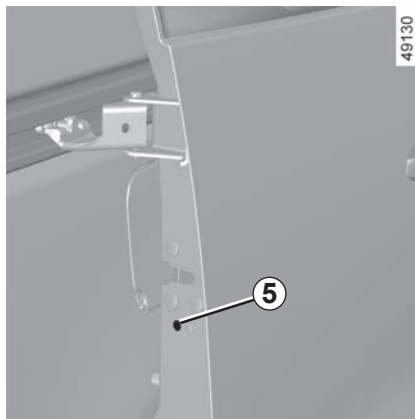
Porte latérale coulissante

Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez la porte puis tirez la poignée **4** et faites coulisser la porte vers l'arrière du véhicule jusqu'au blocage de celle-ci. Pour le déverrouillage des portes ➔ 1.4.

Porte latérale coulissante côté trappe à carburant

Suivant véhicule, l'ouverture de la trappe à carburant limite l'ouverture complète de la porte latérale coulissante ➔ 1.6.



Sécurité enfants

(suivant véhicule)

Pour rendre impossible l'ouverture des portes latérales coulissantes de l'intérieur, faites pivoter la vis **5** en utilisant la clé et fermez la porte.

Vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

L'ouverture ne peut se faire que de l'extérieur du véhicule.

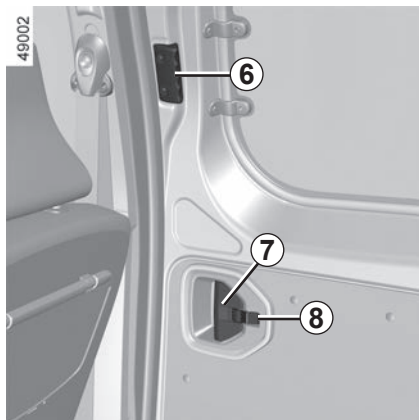


Recommandations concernant la porte latérale coulissante

L'ouverture et la fermeture de la porte doivent s'accompagner, comme pour tout ouvrant du véhicule, des précautions suivantes :

- vérifiez qu'aucune personne, animal ou objet ne risque d'être agressé lors de la manœuvre ;
- utilisez uniquement et exclusivement les poignées internes et externes pour manœuvrer la porte ;
- manœuvrez la porte avec précaution, aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture ;
- attention, lorsque le véhicule est garé en pente, ouvrez complètement la porte avec précaution jusqu'en position de blocage ;
- assurez-vous toujours que la porte coulissante est complètement fermée chaque fois que le véhicule est en mouvement ;
- n'utilisez pas le support inférieur comme marchepied.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (3/5)

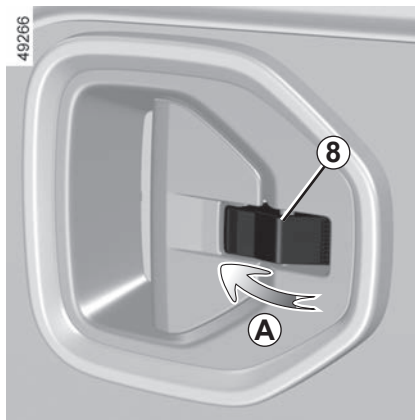


Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **7** puis faites coulisser la porte vers l'arrière du véhicule jusqu'au blocage de celle-ci.

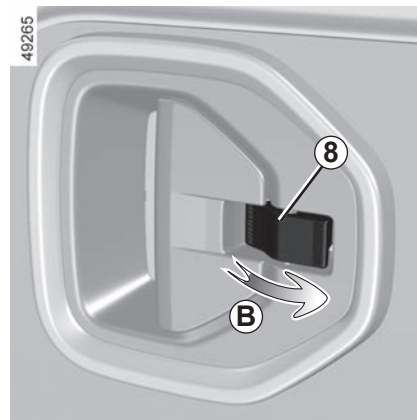
Fermeture de l'intérieur

Poussez la poignée **6** vers l'avant du véhicule jusqu'à la fermeture totale de la porte.



Verrouillage manuel

Bouton **8** en position déverrouillé, basculez-le vers l'avant du véhicule (mouvement **A**).



Déverrouillage manuel

Bouton **8** en position verrouillé, basculez-le vers l'arrière du véhicule (mouvement **B**).

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (4/5)



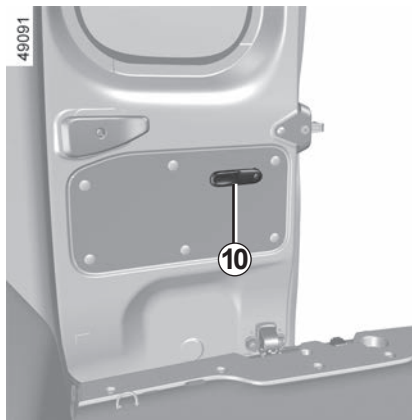
Portes arrière battantes

Ouverture de la grande porte

Déverrouillez la porte puis tirez la poignée **9**. Pour le déverrouillage des portes ➔ 1.4.



En cas de coup de vent violent, ne pas laisser les portes arrière battantes ouvertes. Risques de blessures.

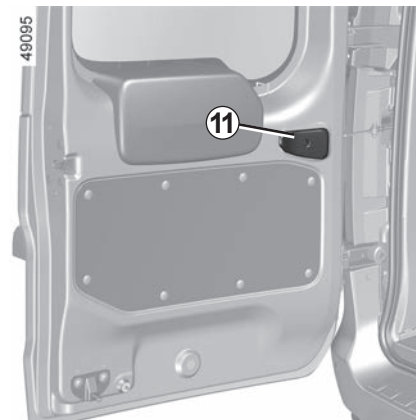


Ouverture de la petite porte

Manoeuvrez le levier **10** pour ouvrir la petite porte.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, si la porte de coffre est ouverte, les feux arrière peuvent être masqués. Vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la réglementation nationale.



Ouverture maximale des portes

Pour chaque porte, tirez sur la palette **11** pour libérer le tirant de porte. Ouvrez la porte jusqu'en fin de course.

Fermeture manuelle de l'extérieur

Fermez d'abord la petite porte, puis la grande porte.

Ramenez chacune des portes en position presque fermée et terminez en les claquant.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (5/5)

48196

12



Verrouillage manuel

Dans le cas où la télécommande ne fonctionne pas, il est possible de verrouiller manuellement les portes arrière battantes.

Grande porte ouverte, faites pivoter la vis **12** (à l'aide d'un outil type tournevis plat ou équivalent) et fermez la porte. Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule, par appui sur le contacteur de décondamnation, ou en utilisant la télécommande à radiofréquence.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

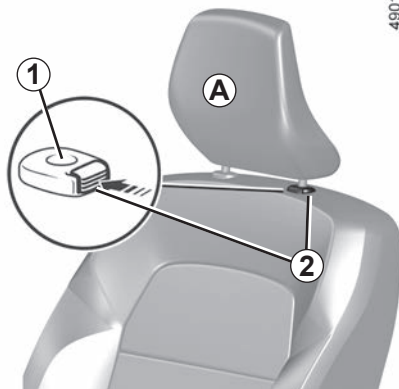
Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

APPUIS-TÊTE AVANT



Pour monter l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.
Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

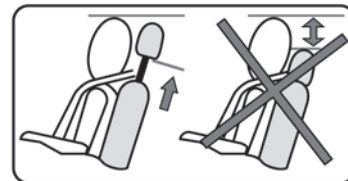
Appuyez sur le bouton **2** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.
Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **2** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).

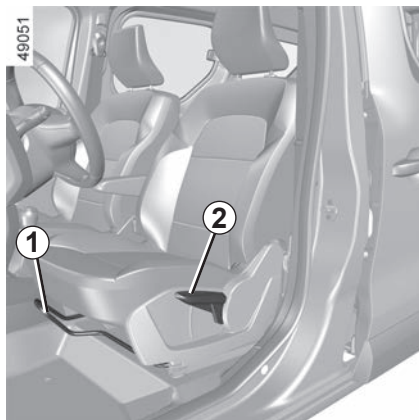
Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux **1**, crantage vers l'avant (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton **2** pour régler suivant la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

SIÈGES AVANT (1/2)

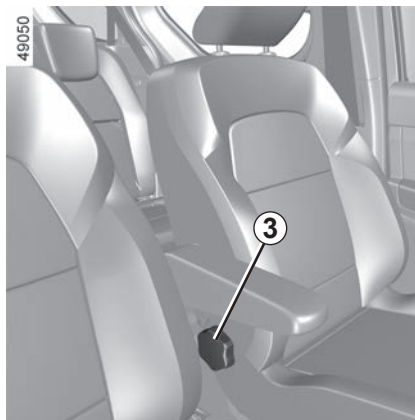


Pour avancer ou reculer le siège

Levez et maintenez la barre **1** pour déverrouiller le siège. À la position choisie, relâchez la barre **1** et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour monter ou descendre l'assise du siège (suivant véhicule)

Manœuvrez le levier **2** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas jusqu'à la position désirée.



Pour incliner le dossier

Tournez la molette **3**, ou, suivant véhicule, tirez la manette **4**, pour incliner le dossier jusqu'à la position désirée et assurez-vous du bon verrouillage.

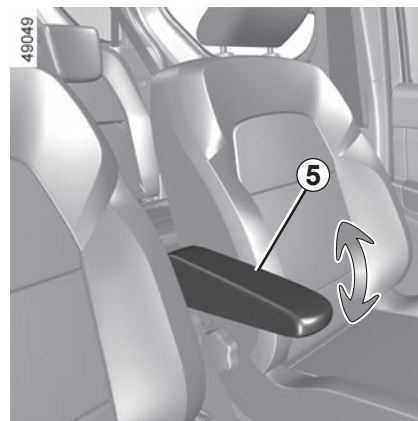
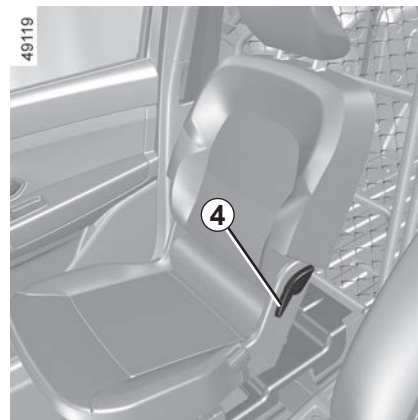
Accoudoir avant **5** (suivant véhicule)

Pour utiliser l'accoudoir

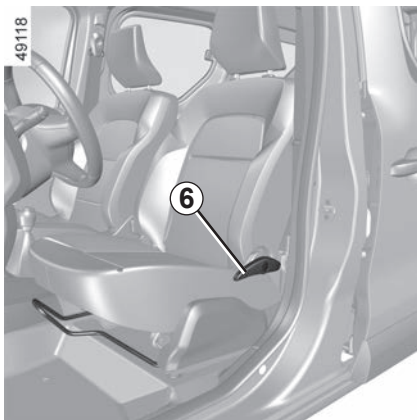
Abaissez l'accoudoir **5** en position horizontale.

Pour ranger l'accoudoir

Remontez l'accoudoir **5** jusqu'à la position de rangement le long du dossier.



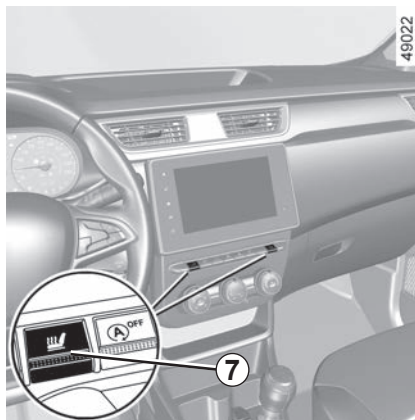
SIÈGES AVANT (2/2)



Pour les véhicules avec une seule porte latérale coulissante, en cas d'urgence, les passagers arrière peuvent sortir du véhicule en utilisant la porte avant. Pour cela : levez la manette **6**, maintenez la commande pendant le basculement du dossier et faites coulisser le siège vers l'avant.

Pour remettre le siège en position confort, faites-le coulisser vers l'arrière.

Réglez le siège et assurez-vous de son bon verrouillage.



Sièges chauffants

(suivant véhicule)

Contact mis :

- un premier appui sur le contacteur **7** du siège désiré active le système en position de chauffage élevée. Les deux témoins du contacteur sont allumés ;
- un second appui diminue le chauffage à sa position basse. Un seul témoin du contacteur est allumé ;
- un troisième appui éteint le chauffage.

Le système, qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire ou pas.



Après réglage, veuillez au bon verrouillage des sièges.

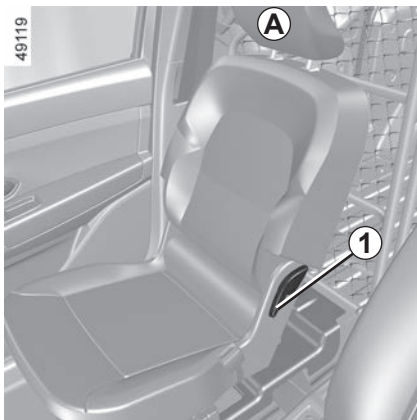


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

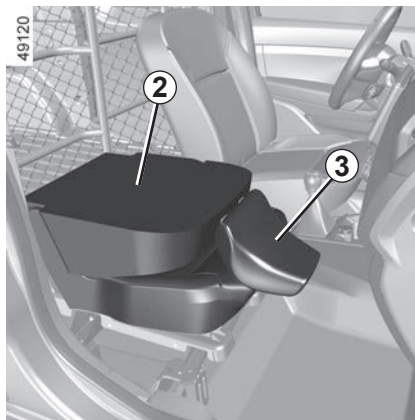
SIÈGES AVANT PASSAGER : fonctionnalités (1/2)



Suivant véhicule, le siège passager avant peut être mis en position tablette ou rabattu pour permettre le transport d'objets encombrants.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.



Position tablette

- Reculez le siège au maximum ➔ 1.15 ;
- baissez l'appui-tête **3** au maximum ➔ 1.14 ;
- tenez le dossier **2** par le haut pour préparer la descente ;
- tirez le levier **1** vers le haut et rabattez le dossier **2** vers l'avant ;
- appuyez sur le dossier jusqu'à son bon verrouillage ;
- veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège.

Pour remettre le siège en position confort, veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège.

- Tirez le levier **1** vers le haut ;
- relevez le dossier **2** ;
- assurez-vous de son bon verrouillage ;
- repositionnez l'appui-tête **3** ;
- n'oubliez pas d'activer à nouveau l'airbag passager avant, lorsqu'un passager occupe la place ➔ 1.52.



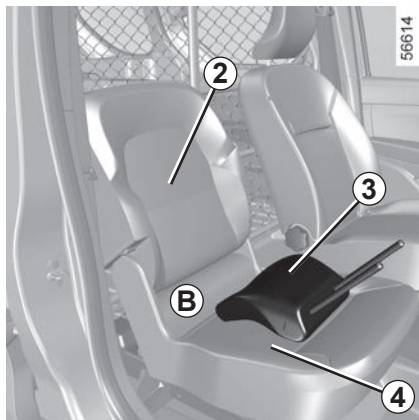
Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Lors de la mise en tablette du dossier du siège avant ou du rabattement du siège avant, suivant véhicule, désactivez impérativement l'airbag passager avant ➔ 1.52.

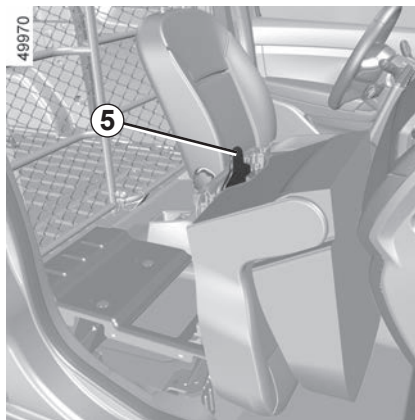
Risque de blessures graves en cas de déploiement de l'airbag par projection des objets posés sur le dossier mis en tablette.

SIÈGES AVANT PASSAGER : fonctionnalités (2/2)



Rabattement du siège

- Reculez le siège au maximum ➔ 1.15 ;
- retirez l'appui-tête **3** du siège ➔ 1.14 ;
- positionnez l'appui-tête **3** sur l'assise **4** (position **B**) ;
- mettez le siège en position tablette (reportez-vous en page précédente) et assurez-vous du bon positionnement de l'appui-tête **3** entre l'assise **4** et le dossier **2** du siège ;
- actionnez la commande **5** vers le haut ;
- soulevez l'assise jusqu'au verrouillage ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Pour remettre le siège en position confort, veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège.

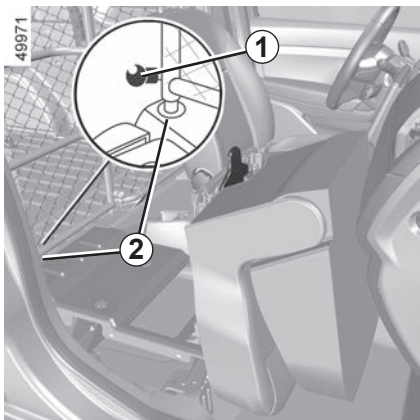
- Actionnez la commande **5** ;
- abaissez l'assise jusqu'au verrouillage ;
- relevez le dossier ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège ;
- repositionnez l'appui-tête ;
- n'oubliez pas d'activer à nouveau l'airbag passager avant, lorsqu'un passager occupe la place ➔ 1.52.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

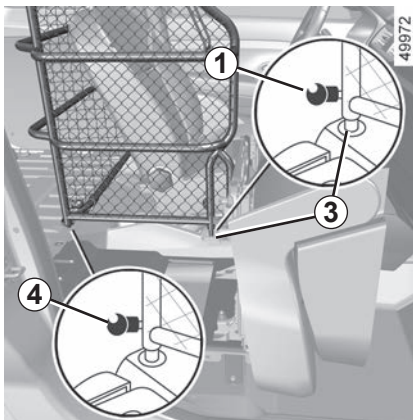
Pendant la manipulation du siège, veillez à ce que rien ne vienne gêner les parties en mouvement et leur verrouillage.

CLOISON DE SÉPARATION PIVOTANTE



Pour faire pivoter la cloison

- Désactivez l'airbag passager avant ➔ 1.52 ;
- mettez le siège dans la position rabattu ➔ 1.17 ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège ;
- déverrouillez la partie pivotante en soulevant le loquet **1** ;
- faites pivoter la partie mobile à angle droit et verrouillez-la au point **3** en rabaisant le loquet **1** ;
- le loquet **4** doit rester en position verrouillé.



Pour remettre la cloison en position initiale, procédez en sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du loquet **1** et mettez le siège en position confort.

N'oubliez pas d'activer à nouveau l'airbag passager avant, lorsqu'un passager occupe la place ➔ 1.52.

Nota : avant de remettre la partie pivotante en position initiale, assurez-vous de la propreté du point de verrouillage **2**.

Lors de la manipulation de la cloison pivotante, veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas endommagée. Maintenez-la contre le côté lorsque vous faites pivoter la cloison.



Lors de la mise en tablette du dossier du siège avant ou du rabattement du siège avant, suivant véhicule, désactivez impérativement l'airbag passager avant ➔ 1.52.

Risque de blessures graves en cas de déploiement de l'airbag par projection des objets posés sur le dossier mis en tablette.



Après toute manipulation de la cloison amovible, assurez-vous du bon verrouillage des loquets **1** et **4**.

Risques de blessures.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/6)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Réglage de la position de conduite (suivant véhicule)

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière
➡ 3.24.



Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/6)



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

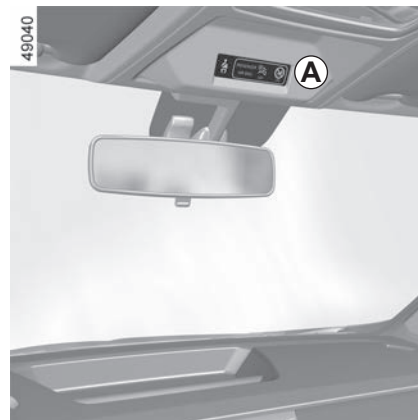
Pressez le bouton **4** du boîtier **5**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.



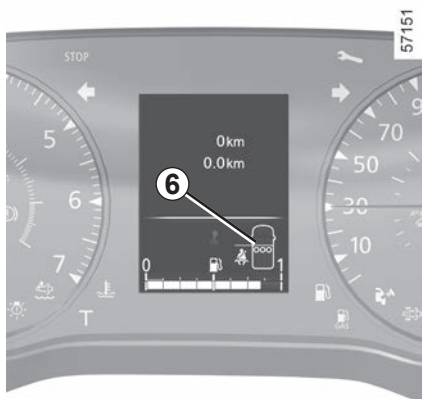
Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, du passager avant

Il s'allume sur l'afficheur central **A** à la mise sous contact et si la ceinture conducteur et/ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée. Si l'une de ces deux ceintures n'est pas bouclée et que la vitesse du véhicule est supérieure à environ 20 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.

Nota : un objet posé sur l'assise passager avant peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.



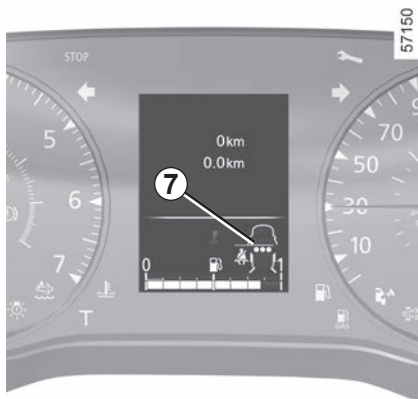
CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/6)



Alerte de non-port de ceinture arrière (suivant véhicule)

Le témoin  s'allume sur l'afficheur central **A** à la mise sous contact. Il est accompagné, suivant véhicule, du visuel **6** ou **7** qui lui indique l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

- mise sous contact ;
- ouverture d'une porte ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.



Lecture du visuel **6** ou **7** :

- repère en blanc : ceinture bouclée ;
- repère en noir : ceinture non bouclée.

Nota : suivant version, le nombre des repères indiqués sur le visuel **6** ou **7** peut varier en fonction du nombre de places arrière présentes dans le véhicule.

Le témoin  et le visuel **6** ou **7** s'éteignent après 60 secondes environ.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le visuel **6** ou **7** s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

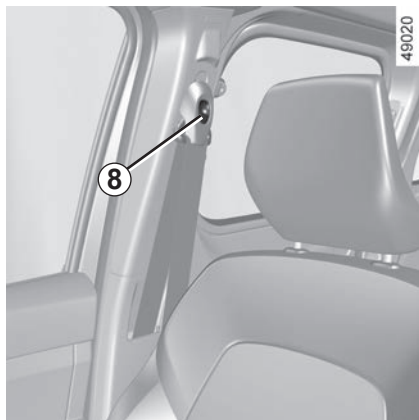
Lorsque la vitesse est supérieure à 20 km/h environ, si une des ceintures arrière est, ou devient débouclée, le

témoin  de l'afficheur central **A** clignote, l'indicateur du siège concerné passe en noir et un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiqué correspond au nombre de places occupées.

Nota : un objet posé sur l'une des assises arrière peut, dans certains cas, déclencher les témoins d'alerte.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/6)

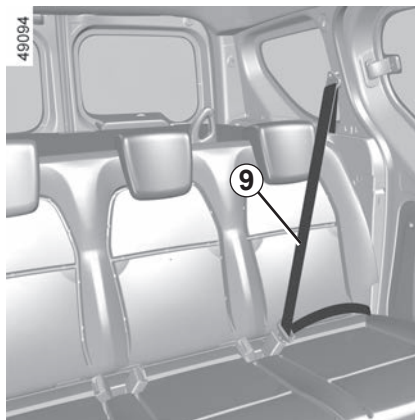


Réglage en hauteur des ceintures de sécurité avant

Utilisez le bouton **8** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax **1** passe comme indiqué précédemment :

Appuyez sur le bouton **8** et montez ou descendez la ceinture.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



Ceintures de sécurité arrière latérales 9

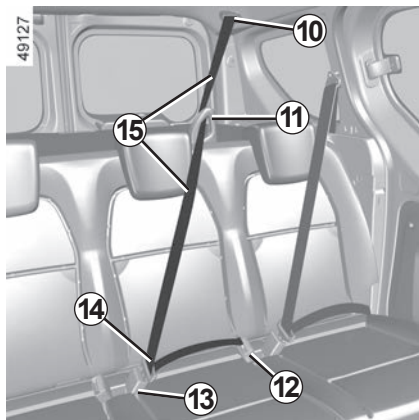
Le verrouillage et le déverrouillage s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière
➔ 3.24.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (5/6)



Version cinq places

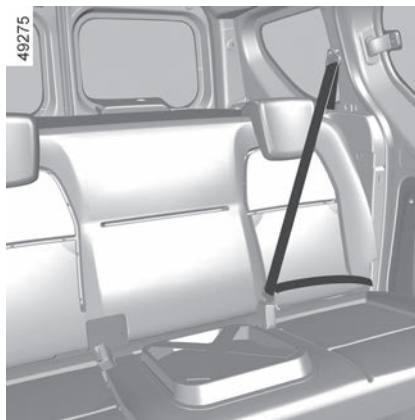
Ceinture de sécurité en place centrale

Déroulez lentement la sangle **15** de son logement **10**.

Passez les deux pênes et la sangle **15** dans le guide-sangle **11**.

Encliquetez impérativement le pêne le plus petit et fixe dans le boîtier avec bouton de verrouillage noir **12**.

Encliquetez le pêne le plus grand et coulissant **14** dans le boîtier avec bouton de déverrouillage rouge **13**.



Version quatre places

Cette version se caractérise par la présence de ceintures de sécurité et d'appui-tête uniquement en places arrière latérales.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (6/6)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la mise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/6)

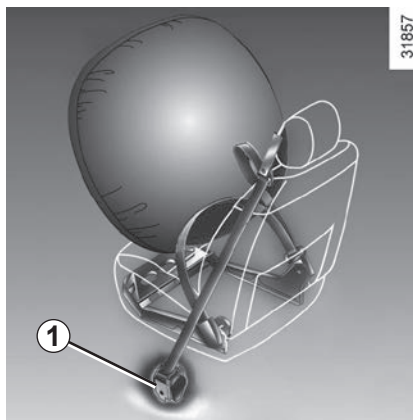
Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs de ceinture de sécurité ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- l'airbag frontal ;
- le limiteur d'effort, dans les cas les plus violents.



Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (airbag, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les dispositifs complémentaires à la ceinture avant.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous au Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz prétensionneurs et des airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/6)

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter à un niveau supportable les efforts de la ceinture sur le corps.



Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent la place conducteur et, suivant véhicule, la place passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag 1) et, suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

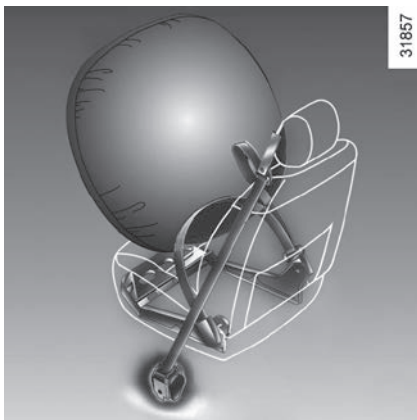
Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et, selon véhicule, dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- des capteurs déportés ;
- un témoin de contrôle  unique au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag qui doit être immédiat peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/6)



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) airbag(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement



Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

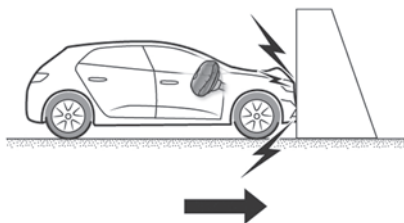
Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/6)

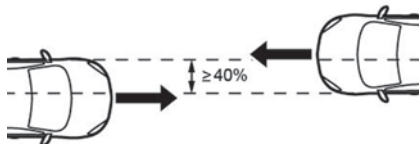
44446



Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.

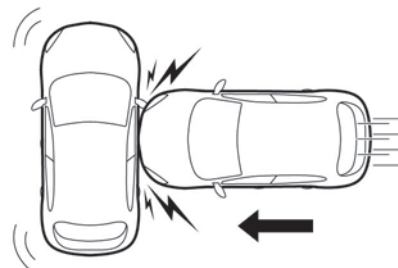
En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à **25 km/h**.

44448



En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40%, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à **40 km/h**.

44452



En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à **50 km/h**.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (5/6)



44449

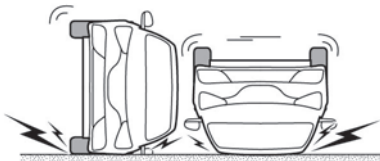


Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...

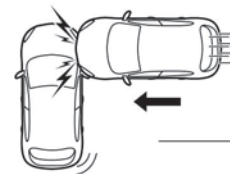


44450

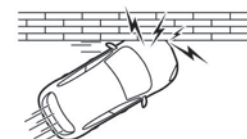


Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;



44451



- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (6/6)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adoptez une position de conduite avec les bras légèrement pliés ➡ 1.15. Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité correcte du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête,...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS ➡ 1.52.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbags rideaux

Il s'agit d'un airbag équipant chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenues complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de cet airbag et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag conducteur ou passager (airbag, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous au Représentant de la marque pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.



Anomalies de fonctionnement



Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » ➔ 1.9.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant, faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant



31235

Sièges enfants dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



38824

Sièges enfant face à la route

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route.

Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête.

Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



31234

Rehausseurs

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation siège enfant (1/3)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation siège enfant (2/3)

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation en vigueur dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique.

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.



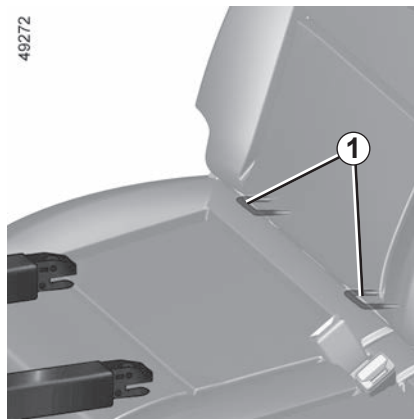
Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

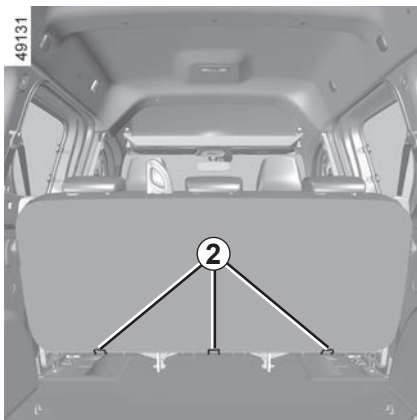
Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



Les deux anneaux **1** ISOFIX sont situés entre le dossier et l'assise et sont repérés par un marquage .

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation siège enfant (3/3)



Fixation par système ISOFIX (suite)

Le troisième anneau **2** de chaque place arrière est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

Fixez le crochet de la sangle sur l'un des anneaux **2**, repérés par le marquage , situés à l'arrière des sièges arrière en bas de chaque dossier.

Tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du siège du véhicule.



Utilisez impérativement les ancrages **2** pour attacher la sangle supérieure du siège enfant.

Il est interdit d'utiliser d'autres points de fixation pour attacher cette sangle.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (1/2)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Les schémas en pages suivantes vous indiquent où fixer un siège enfant.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant ➡ 1.15.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- désactivez l'airbag passager avant ;
- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant ➡ 1.14.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➡ 1.52.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (2/2)

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- reculez le siège où vous installez l'enfant le plus possible ;
- avancez le siège qui est devant l'enfant et redressez-en le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant ➔ 1.15.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➔ 3.22. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.



Un siège enfant avec jambe de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

En place arrière centrale (suivant véhicule)

L'installation d'un siège enfant à cette place est autorisée uniquement si elle est équipée d'une ceinture à enrouleur.

Vérifiez que la ceinture soit adaptée à la fixation de votre siège enfant. Consultez un Représentant de la marque.

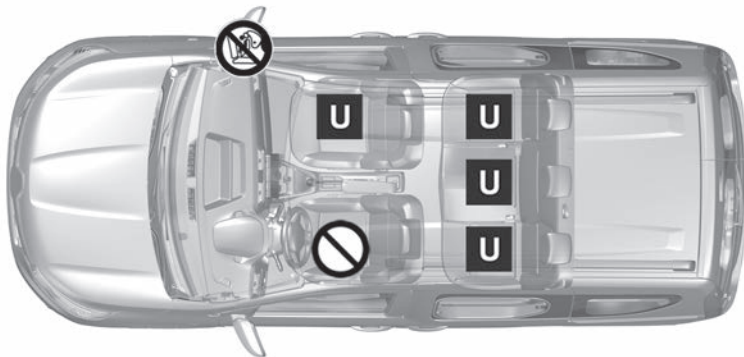


Lors de l'installation d'un siège enfant (rehausse Groupe 2 ou 3), vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture ➔ 1.20.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par ceinture de sécurité (1/6)

Visuel d'installation version break, cinq places



49012



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

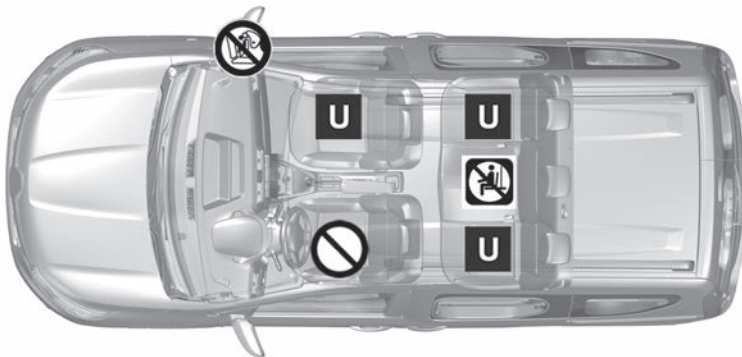
avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.52.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par ceinture de sécurité (2/6)

Visuel d'installation version break, quatre places



49013



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Installation de tout occupant
STRICTEMENT INTERDITE.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.52.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par ceinture de sécurité (3/6)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages précédentes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break					
Type de sièges enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière	
		avec airbag sans désactivation	sans airbag ou airbag désactivé	Places latérales	Place centrale Version cinq places UNIQUEMENT
Nacelle transversale Homologuée groupe 0	< 10 kg	X	X	U (4)	X
Coque dos route Homologuée groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	X	U (2) (3)	U (5)	U (5) (7)
Siège dos route Homologué groupe 0+ ou 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	U (2) (3)	U (5)	U (5) (7)
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	U (1) (3)	X	U (6)	U (6) (7)
Rehausseur Homologué groupe 2 ou 3	15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg	U (1) (3)	X	U (6)	U (6)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège enfant dos route en place avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➡ 1.52.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par ceinture de sécurité (4/6)

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

- (3) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (4) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placer la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (5) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (6) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➡ 3.22. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



(7) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : un siège enfant avec jambe de force ne doit jamais être installé en place centrale.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par ceinture de sécurité (5/6)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page suivante afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon			
Type de sièges enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	
		avec airbag sans désactivation	sans airbag passager ou désactivé
Nacelle transversale Homologuée groupe 0	< 10 kg	X	X
Coques dos route Homologuée groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	X	U (2) (3)
Sièges dos route Homologué groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	U (2) (3)
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	U (1) (3)	X
Rehausseur Homologué groupe 2 ou 3	15 kg à 25 kg 22 kg à 36 kg	U (1) (3)	X

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

(3) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

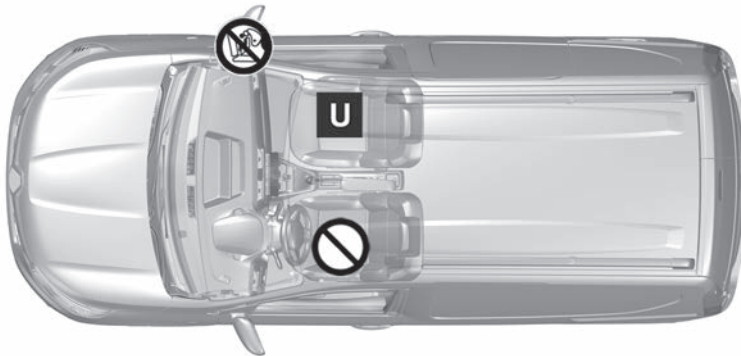


(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège dos route enfant en place avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➡ 1.52.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par ceinture de sécurité (6/6)

Visuel d'installation version fourgon



49014



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



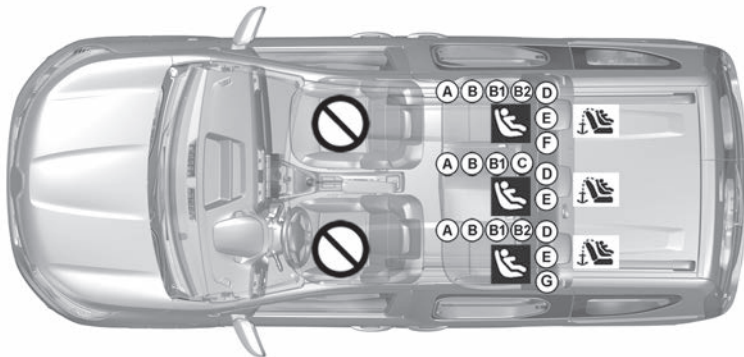
RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.52.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Visuel d'installation version break, cinq places



57312



 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



 L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

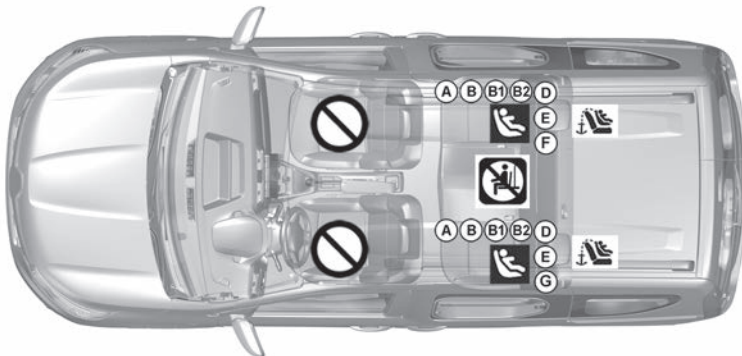


 Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

Les places arrière latérales sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel repéré par le symbole . Les ancrages sont situés à l'arrière de la banquette en bas de chaque dossier.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par système ISOFIX (2/4)

Visuel d'installation version break, quatre places



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Installation de tout occupant STRICTEMENT INTERDITE.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

Les places arrière latérales sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel repéré par le symbole . Les ancrages sont situés à l'arrière de la banquette en bas de chaque dossier latéral.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par système ISOFIX (3/4)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages précédentes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break						
Type de sièges enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège [Gabarit]	Place avant passager		Places arrière	
			avec airbag sans désactivation	sans airbag ou airbag désactivé	Places latérales	Place centrale Version cinq places UNIQUEMENT
Nacelle transversale Homologuée groupe 0	< à 10 kg	F, G [L1, L2]	X	X	IL (1)	X
Coque dos route Homologuée groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	E [R1]	X	X	IL (2)	IL (2) (4)
Siège dos route Homologué groupe 0+ ou 1	< à 13 kg	D [R2]	X	X	IL (2)	IL (2)(4)
	9 à 18 kg	C [R3]	X	X	X	IL (2)(4)
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	A, B, B1 [F3, F2, F2X]	X	X	IUF-IL (3)	IUF-IL (3)(4)
Rehausseur Homologué groupe 2 ou 3	15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg	[B2]	X	X	IUF-IL (3)	X
Siège I-Size			X	X	X	X

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par système ISOFIX (4/4)

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

IUF = Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant face à la route et homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IL = Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant homologué « Semi-Universel » ou « Spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placer la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (2) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (3) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➡ 3.22. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

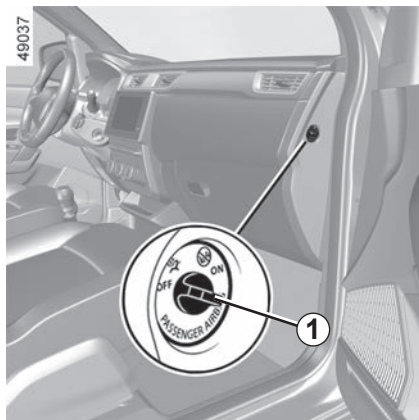
La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B, B1 [F3, F2, F2X] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C [R3] : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D, E [R2, R1] : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F, G [L1, L2] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- [B2] : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).



(4) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : un siège enfant avec jambe de force ne doit jamais être installé en place centrale.

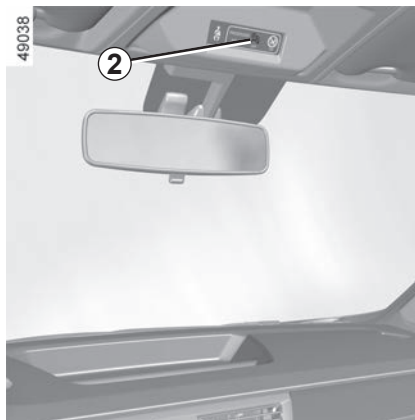
SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (1/3)



Désactivation de l'airbag passager avant

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact non mis, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**.

Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin **2**  est bien allumé.

Ce témoin reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.

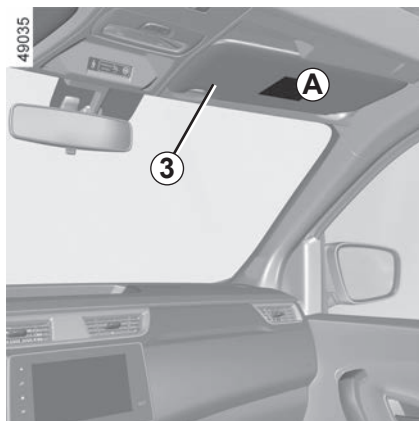


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire par **véhicule à l'arrêt contact non mis**.

En cas de manipulation contact mis, le témoin  s'allume.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (2/3)



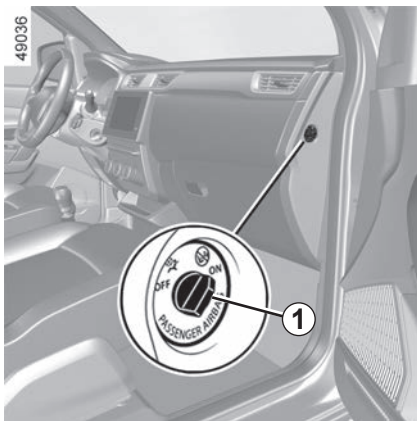
Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque coté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus) vous rappellent ces instructions.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIF**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (3/3)



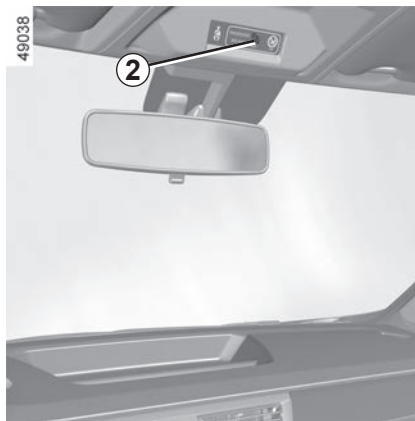
Activation de l'airbag passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact non mis, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin **2**  est éteint.

L'airbag passager avant est activé.



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIFÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

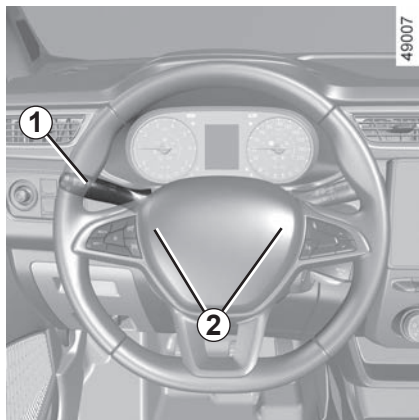


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact non mis**.

En cas de manipulation contact mis, le témoin  s'allume.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

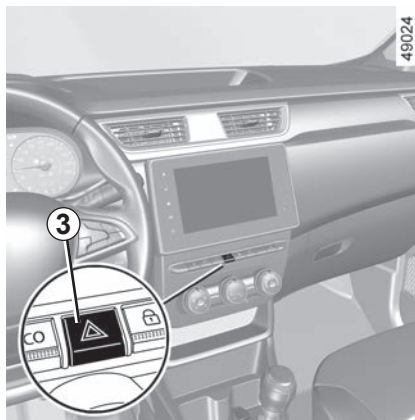


Avertisseur sonore

Appuyez sur un des emplacements **2** pour actionner l'avertisseur sonore.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous puis relâchez.

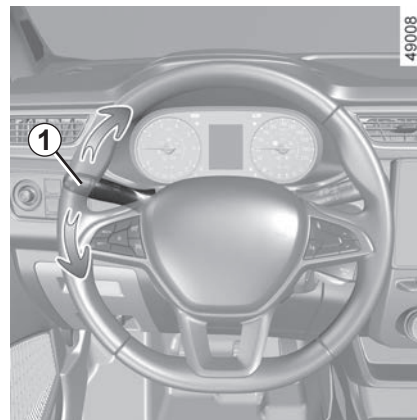


Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **3**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.



Feux indicateurs de direction

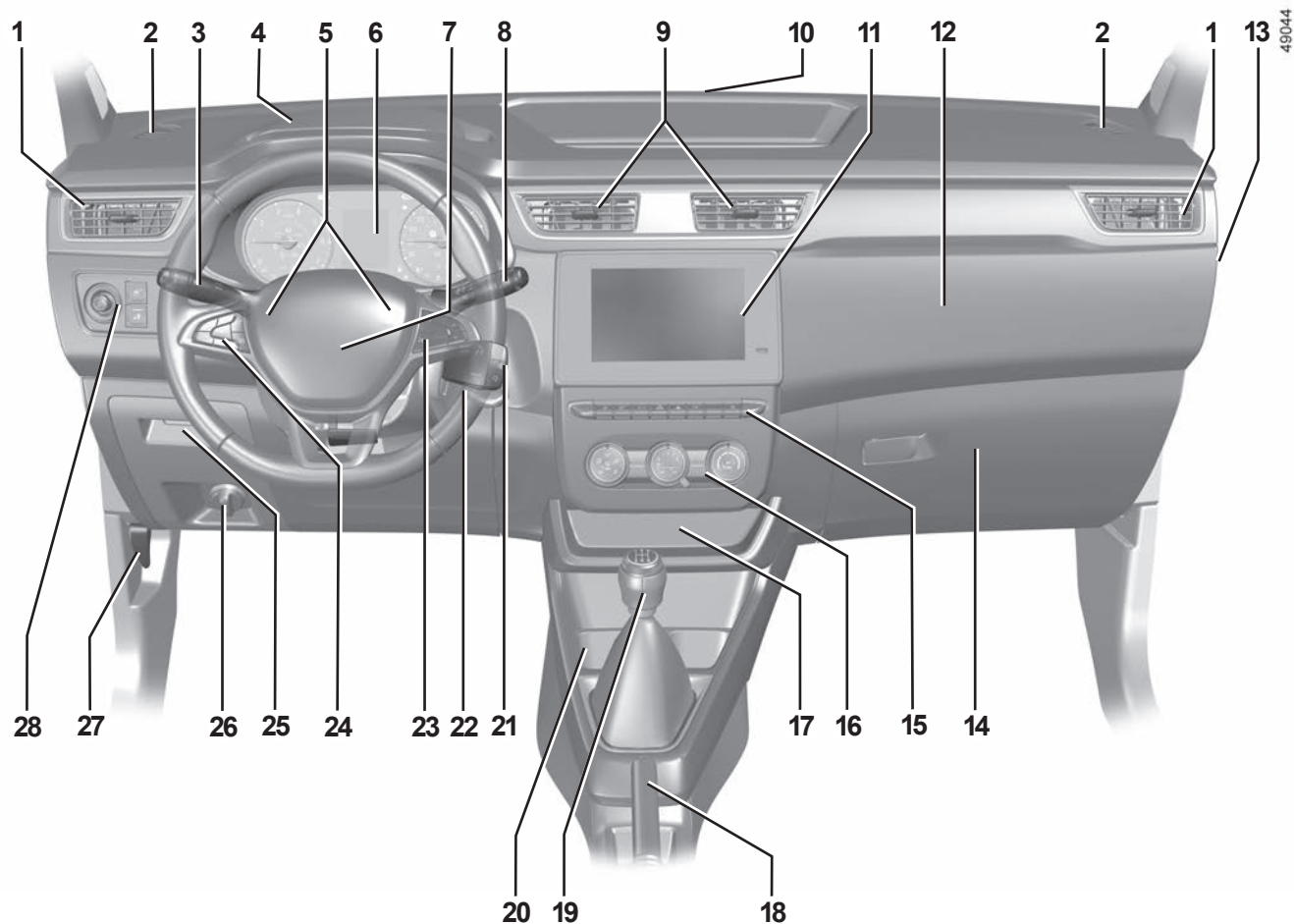
Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsionnel

En conduite, les manœuvres du volant peuvent être insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à son point de départ.

Dans ce cas, déplacez à mi-chemin la manette **1** puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur clignote trois fois.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/4)

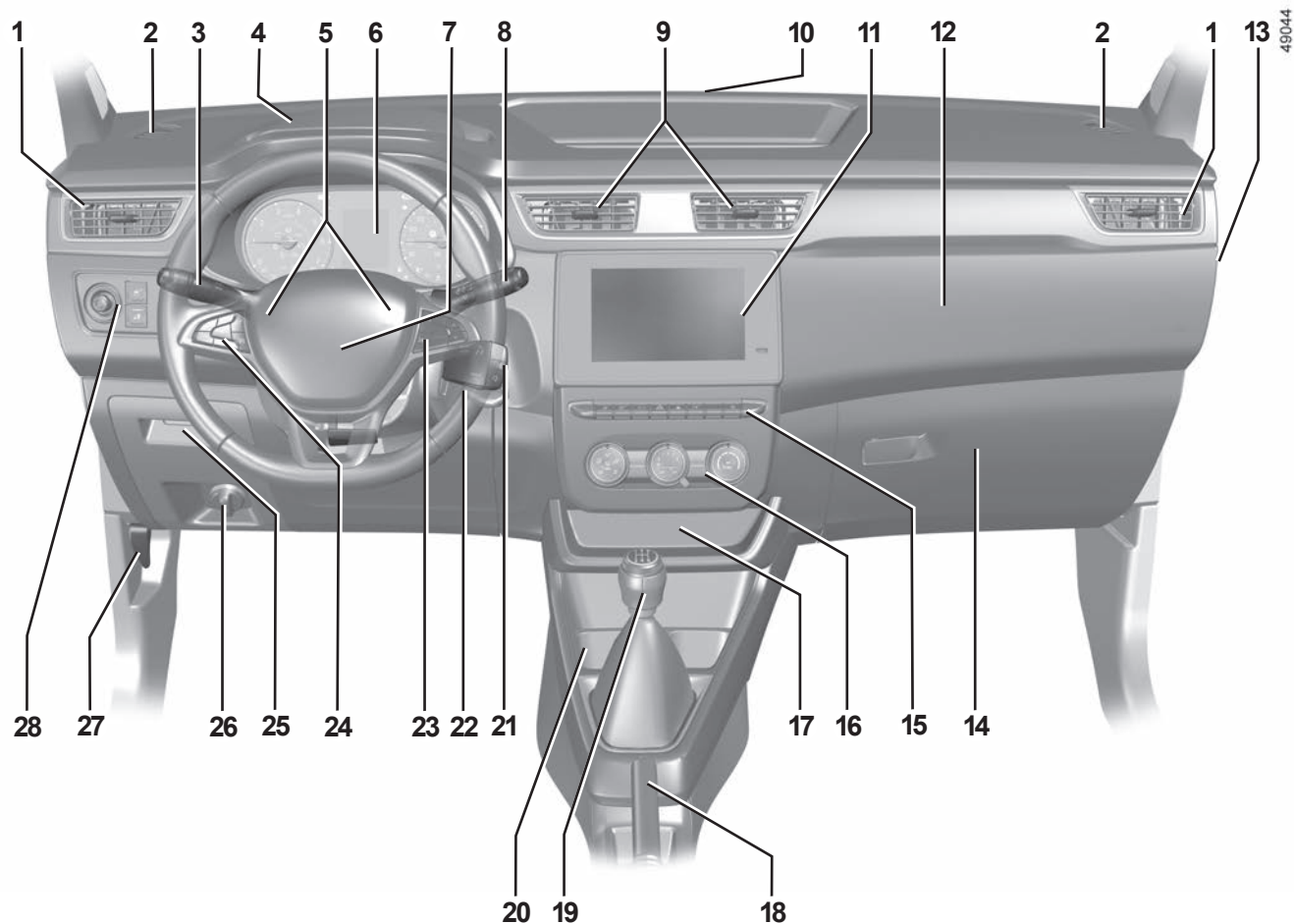


POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/4)

La présence des équipements **DEPEND DE LA VERSION DU VEHICULE ET DU PAYS.**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Aérateur latéral.</p> <p>2 Frise de désembuage latérale.</p> <p>3 Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none">– feux indicateurs de direction,– éclairage extérieur,– feux de brouillard avant,– feux de brouillard arrière. <p>4 Rangement planche de bord prises USB et prise d'accessoires.</p> <p>5 Avertisseur sonore.</p> <p>6 Tableau de bord.</p> <p>7 Emplacement airbag conducteur.</p> <p>8 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.</p> <p>9 Aérateurs centraux.</p> <p>10 Frise de désembuage centrale.</p> | <p>11 Emplacement pour radio, système de navigation ou vide-poches.</p> <p>12 Emplacement airbag passager ou vide-poche.</p> <p>13 Verrou de désactivation ou activation de l'airbag passager.</p> <p>14 Boîte à gants ou vide-poche passager.</p> <p>15 Commandes :</p> <ul style="list-style-type: none">– activation/désactivation de l'aide au parking,– activation/désactivation de condamnation électrique des portes,– activation/désactivation de feux de détresse,– sièges chauffants avant,– activation/désactivation du mode ECO,– désactivation/activation de la fonction Stop and Start. |
|--|---|

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (3/4)



POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (4/4)

La présence des équipements **DEPEND DE LA VERSION DU VEHICULE ET DU PAYS.**

16 Commandes :

- de chauffage ou de climatisation,
- de dégivrage de lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs.

17 Vide-poche.

18 Frein à main.

19 Levier de vitesses.

20 Emplacement pour cendrier ou porte-gobelets et allume-cigares ou prise d'accessoires.

21 Commandes satellite radio.

22 Contacteur de démarrage.

23 Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord,
- vocale du système multimédia.

24 Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse.

25 Boîte à gants conducteur et trappe à fusibles .

26 Commande de réglage des faisceaux.

27 Commande de déverrouillage du capot moteur.

28 Commandes :

- réglage des rétroviseurs extérieurs,
- activation/désactivation de contrôle d'adhérence,
- activation/désactivation d'ESC,
- activation/désactivation de la fonction avertisseur d'angle mort.

TÉMOINS LUMINEUX (1/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Tableau de bord A



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

TÉMOINS LUMINEUX (2/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de brouillard avant



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur et, suivant véhicule, à la coupure du contact alors que le véhicule est en phase de veille moteur ➔ 2.5 puis il s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ➔ 2.16.



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant accompagné du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte du système filtre à particules ➔ 2.8

➔ 2.10.

TÉMOINS LUMINEUX (3/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'arrêt impératif de couleur rouge

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte de couleur orange

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'allume en bleu à la mise sous contact ou au démarrage du moteur.

S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin s'éteindre ou repasser au bleu. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (4/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile ➔ 4.4. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de préchauffage (version diesel)

Contact mis, il doit s'allumer. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu. Le moteur peut démarrer.



Témoin d'Airbag

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume en orange à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis, suivant véhicule, s'éteint après quelques secondes ou s'affiche en blanc. S'il devient orange en roulage accompagné d'un signal sonore, faites le plein dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte de niveau de réactif et d'anomalie du système de réduction des gaz d'échappement ➔ 1.99.



Indicateur de changement de vitesse

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas) ➔ 2.12.

TÉMOINS LUMINEUX (5/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin ➔ 2.25.



Témoin de non-disponibilité de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage ➔ 2.25.



Témoin de porte(s) ouverte(s)

➔ 1.9.



Témoin de mode ECO

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché ➔ 2.12.



Témoin de serrage du frein à main ➔ 2.21.



Système de surveillance de pression des pneumatiques

➔ 2.18.



Témoins du régulateur de vitesse ➔ 2.33.



Témoin de limiteur de vitesse ➔ 2.30.



Témoin de survitesse

Suivant véhicule et pays, il s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.



Témoin de mise en veille du moteur ➔ 2.5.

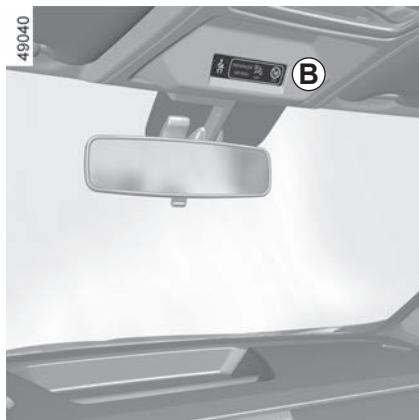


Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur

➔ 2.5.

TÉMOINS LUMINEUX (6/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Sur l'afficheur **B**



Airbag passager ON

➔ 1.52.



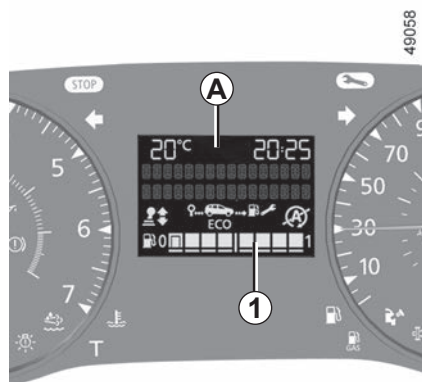
Airbag passager OFF

➔ 1.52.



**Témoin d'alerte de non-port
des ceintures avant et ar-
rière ➔ 1.20.**

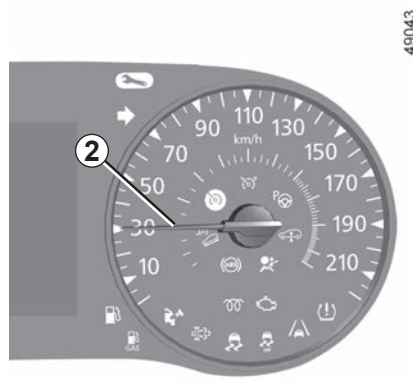
AFFICHEURS ET INDICATEURS



Indicateur de niveau de carburant 1 ou 4

Le nombre de pavés allumés indique le niveau de carburant.

Si le niveau est au minimum, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.



Ordinateur de bord A ou B

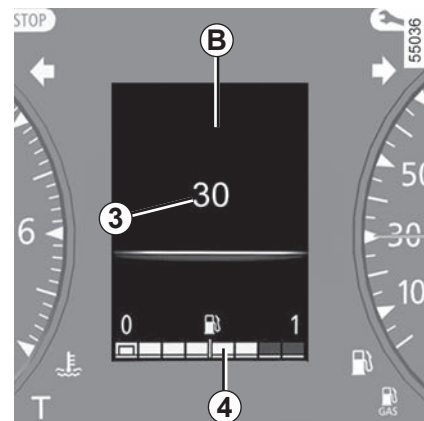
➡ 1.67

Indicateurs de vitesse 2 et suivant véhicule, 3 (km ou miles par heure)

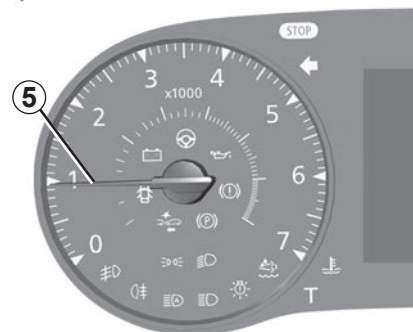
Contrôlez votre vitesse uniquement par l'indicateur de vitesse homologué 2.

L'indicateur 3 est donné à titre indicatif.

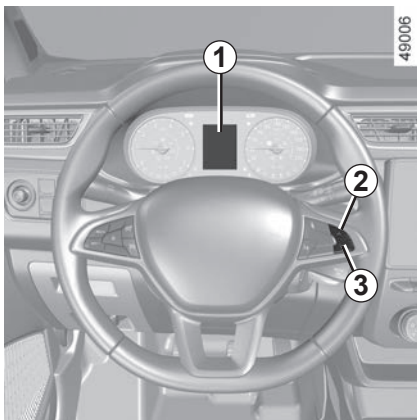
Compte-tours 5 (tr/mn x 1000)



49042



ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/2)



Ordinateur de bord 1

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalies de fonctionnement (associés au témoin ) ;
- messages d'alerte (associés au témoin **STOP**).

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.

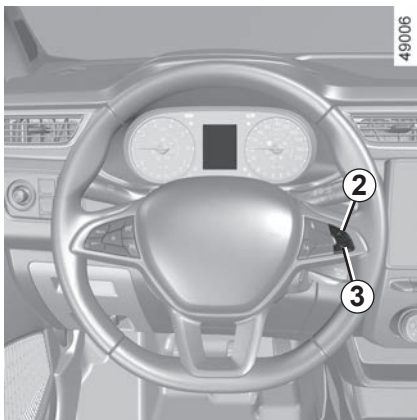
Touches de sélection de l'affichage 2 ou 3

Faites défiler les informations suivantes par appuis successifs et brefs sur le bouton **2** ou **3** (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

- a) totalisateur général et partiel de distance parcourue ;
- b) paramètres de voyage :
 - consommation moyenne ;
 - consommation instantanée ;
 - autonomie prévisible avec le carburant restant ;
 - distance parcourue ;
 - vitesse moyenne ;
- c) vitesse instantanée ;
- d) autonomie de révision ;
- e) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- f) journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalies de fonctionnement ;
- g) autonomie prévisible avec le réactif restant ;

- h) température eau moteur ;
- i) heure et température extérieure ;
- j) réglage général.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/2)



Mise à zéro du totalisateur partiel

L'affichage sélectionné sur « totalisateur partiel », appuyez sur la touche **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur la touche **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne et de vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

La consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
101778 km 112.4 km	 a) Totalisateur général et partiel.
Moyenne   5.8 L/100	 b) Paramètres de voyage : Consommation moyenne. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.
Instantanée  7.4 L/100	 Consommation instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse, suivant véhicule, de 20 km/h.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Autonomie  541 km	➡ b) Paramètres de voyage (suite) : Autonomie prévisible avec le carburant restant. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.
Distance  522 km	➡ Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.
Moyenne  123.4 km/h	➡ Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.
90 km/h	➡ c) Vitesse instantanée (suivant véhicule).

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection		Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision		
Autonomie de révision ➡ Révision dans 30 000 Km / 12 mois ➡ Prévoir révision sous 300 Km / 24 jours ➡ Faire révision		d) Autonomie de révision. Contact mis, moteur non-démarré et l'affichage sélectionné sur « Autonomie de révision », appuyez sur la touche 2 ou 3 pendant environ 5 secondes pour afficher l'autonomie de révision (distance ou temps jusqu'à la prochaine révision). Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent : – autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ; – autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin . Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.
Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche 2 ou 3 jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision. Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.		

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision (suite)	
Autonomie de révision ➡ Vidange dans 30 000 Km / 12 mois ➡ Prévoir révision sous 300 Km / 24 jours ➡ Faire révision	d) Autonomie de vidange Contact mis, moteur non-démarré et l'affichage sélectionné sur « Autonomie de révision », appuyez sur la touche 2 ou 3 pendant environ 5 secondes pour afficher l'autonomie de révision puis, appuyez la touche 2 pour visualiser l'autonomie de vidange (distance ou temps jusqu'à la prochaine révision). Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent : – autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ; – autonomie égale à 0 km ou date de vidange atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin . Le véhicule nécessite alors une vidange le plus rapidement possible.
Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue. Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche 2 ou 3 jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange. Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.	

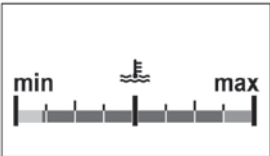
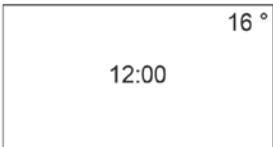
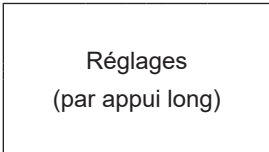
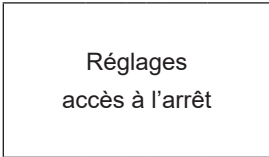
ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (5/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Pression pneus init. appui long	 e) Réinitialisation de la pression des pneumatiques. → 2.18.
Pas de message mémoire	 f) Journal de bord. Affichage successif : – des messages d'information (ESC désactivé/activé, STOP and START activé...); – des messages d'anomalies de fonctionnement (injection à contrôler, airbag à contrôler...).
PREVOIR ADBLUE AVANT 2400km	 g) Autonomie prévisible avec le réactif restant. → 1.99.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (6/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	➞ h) Température eau moteur.
	➞ i) Heure et température extérieure.
	➞ j) Réglage général. Appuyez sur la touche 2 ou 3 pendant environ 5 secondes pour sélectionner la langue d'affichage.
	➞ Indique que pour accéder au menu « Réglage général », vous devez arrêter le véhicule.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Batterie faible démarrer moteur »	Indique qu'il faut démarrer le véhicule pour recharger la batterie (après un arrêt prolongé en écoutant la radio par exemple).
« Test fonctions sous contrôle »	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.
« Blocage auto des portes désactivé »	Indique que la fonction condamnation automatique des ouvrants en roulage est désactivée ➡ 1.8.
« Niveau d'huile à réajuster »	Indique que le niveau d'huile est à réajuster ➡ 4.6.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Filtre gazole à purger »	Indique une présence d'eau dans le filtre à gazole, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile.
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Antipollution à contrôler »	– Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule. – Indique une défaillance du système de réduction des gaz d'échappement lorsqu'il est accompagné du témoin  ➔ 1.99.
« Appel SOS à contrôler »	Indique une défaillance dans le système d'appel d'urgence.

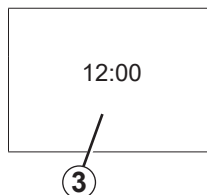
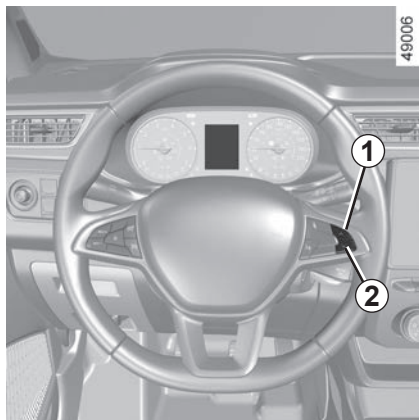
ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un signal sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Risque casse moteur »	Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
« Panne de la direction »	Indique un problème sur la direction.
« Panne du système de freinage »	Indique un problème sur le système de freinage. Serrez manuellement le frein de parking assisté et assurez-vous de l'immobilisation du véhicule à l'aide d'une cale.
« Panne électrique DANGER »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...).

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (1/2)



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Pour accéder à l'affichage **3** dédié au réglage de l'heure, appuyez quelques secondes sur le contacteur **1** ou **2**.

Les heures clignotent. Vous êtes en mode réglage, faites un appui sur le contacteur **1** ou **2** pour régler les heures.

Attendez quelques secondes, les minutes clignotent : faites des appuis sur le contacteur **1** ou **2** pour les régler.

Réglage terminé, attendez quelques secondes avant de changer l'afficheur.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (2/2)



Véhicules équipés d'un écran multimédia A

L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia A.

Reportez-vous à la notice multimédia.

Suivant véhicule, en cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), l'horloge se remet à l'heure automatiquement après quelques minutes dès lors que le système est capable de recevoir les informations GPS.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

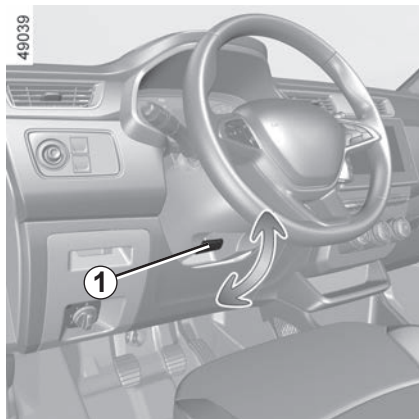
Lorsque la température extérieure est comprise, entre $-3\text{ }^{\circ}\text{C}$ et $+3\text{ }^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

VOLANT DE DIRECTION, DIRECTION ASSISTÉE



Réglage du volant

Suivant véhicule, la position du volant est réglable en hauteur.

Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Particularité du Stop and Start

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction n'est plus opérationnelle. Dans ce cas, elle revient à son état d'origine dès le redémarrage du moteur ou dès que la vitesse est supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

Ne tournez jamais le volant lorsque la batterie du véhicule est débranchée.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

RÉTROVISEURS (1/2)



Rétroviseur intérieur

Il est orientable.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Rétroviseur avec levier 1

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **1** situé derrière le rétroviseur.

Rétroviseur sans levier 1

Le rétroviseur force automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé.



Rétroviseurs extérieurs fixes

Pour régler, appuyez sur le miroir **2**.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent.

Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

RÉTROVISEURS (2/2)



Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

Contact mis, manœuvrez le bouton **3** :

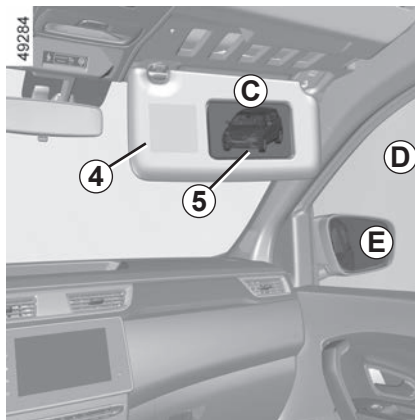
- position **A** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **B** pour régler le rétroviseur droit ;

0 étant la position inactive.

Rétroviseurs dégivrants

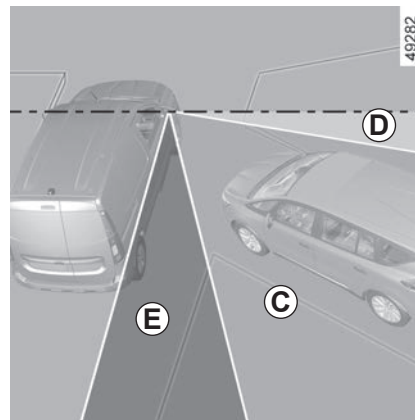
(suivant véhicule)

Moteur tournant, le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière ➡ 3.4.



Rétroviseur grand angle 5 (suivant véhicule)

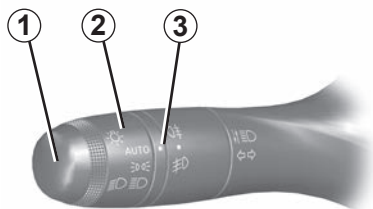
Abaissez le pare-soleil **4** pour accéder au miroir spécifique permettant, lors de manœuvres, d'accroître la visibilité latérale.



Les différentes zones vues par le conducteur sont :

- **C** dans le miroir du rétroviseur grand angle ;
- **D** à travers la vitre passager ;
- **E** dans le miroir du rétroviseur extérieur.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/4)



49028

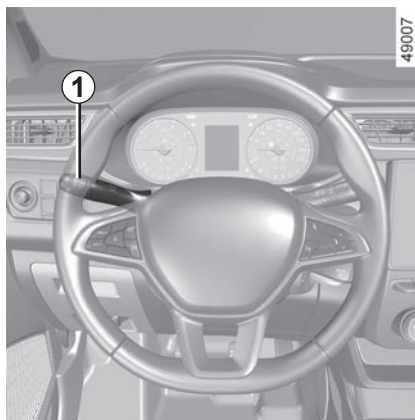


Feux de position

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de régler les feux, le temps du séjour ➔ 1.87.



49007

Fonction allumage des feux de jour

(feux avant uniquement)

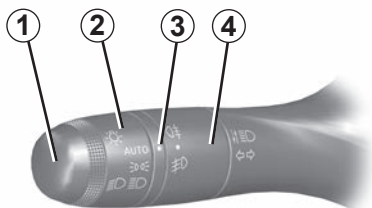
Lorsque le véhicule en est équipé, les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1** au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.

Particularité : Le feu de jour s'éteint automatiquement tant que le feu de direction est en fonction.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles) ➔ 1.87. De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/4)



Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique

(suivant véhicule)

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3** : moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Pour désactiver les feux de croisement:

- tournez la bague **2** en position 
- suivant véhicule, en position **0** ;

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Extinctions des feux

Automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur, les feux se rallumeront dans la position de la bague **2** en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.



Feux de route

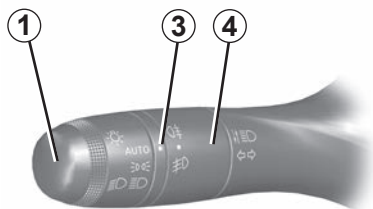
Moteur tournant, feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez la manette **1** vers vous.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés (pour éviter la décharge de la batterie...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/4)



49028

Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Feu de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Suivant véhicule, la manette revient en position initiale ou reste en position.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

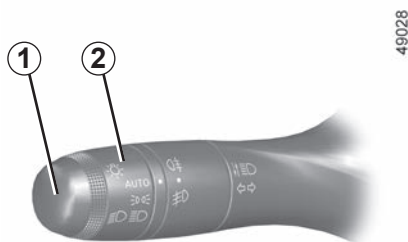
L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

Extinction

Faites de nouveau pivoter l'anneau central **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord ;

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (4/4)



Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

(suivant véhicule)

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

Moteur arrêté et feux éteints, la bague **2** en position **AUTO**, tirez la manette **1** vers vous : les feux de position et de croisement s'allument pendant environ trente secondes ainsi que les

témoins  et  au tableau de bord.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes).

Le message « Suivi éclairage: _ _ _ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action. Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **2** dans une position quelconque puis ramenez-la en position **AUTO**.

RÉGLAGE DES FAISCEAUX



La commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

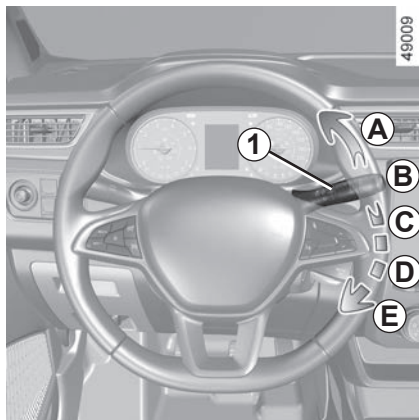
Tournez la commande **A** dans le sens inverse des aiguilles d’une montre pour baisser les faisceaux et dans le sens des aiguilles d’une montre pour les lever.

En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de faire régler les feux, le temps du séjour, par un Représentant de la marque.

	Exemples de position de réglage de la commande A en fonction de la charge
Conducteur seul ou avec un passager à l’avant	0
Conducteur avec un passager à l’avant et un passager à l’arrière	1
Conducteur avec un passager à l’avant et deux passagers à l’arrière	2
Conducteur avec un passager à l’avant et deux ou trois passagers à l’arrière	3
Conducteur avec un passager à l’avant, trois passagers à l’arrière et des bagages	3

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (1/5)



Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent

A balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

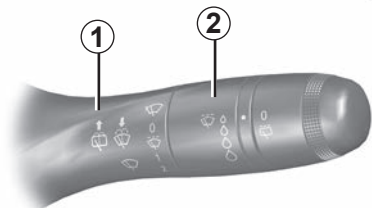
B arrêt

C balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Suivant véhicule, il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague 2.

D balayage continu lent

E balayage continu rapide

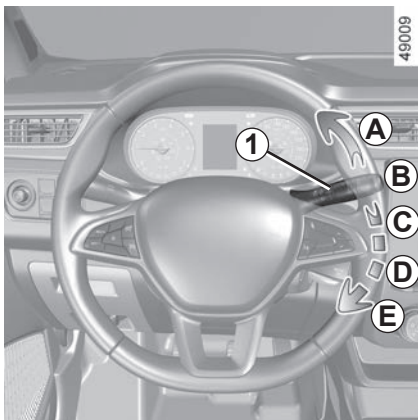


Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (2/5)



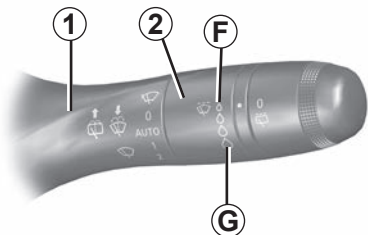
Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

A balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B arrêt



C fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague 2 :

– **F** : sensibilité minimum

– **G** : sensibilité maximum

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique.

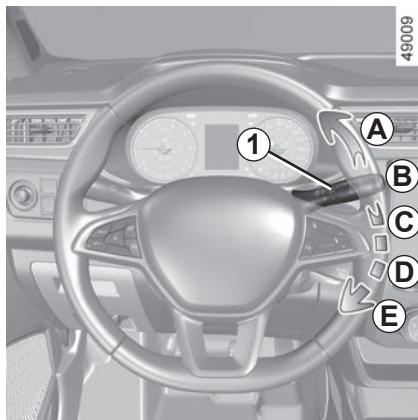
ESSUIE -VITRE, LAVE -VITRE AVANT (3/5)

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut-être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés; un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes; l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.



D balayage continu lent

E balayage continu rapide

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (4/5)

Position particulière de l'essuyage avant (position service)

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

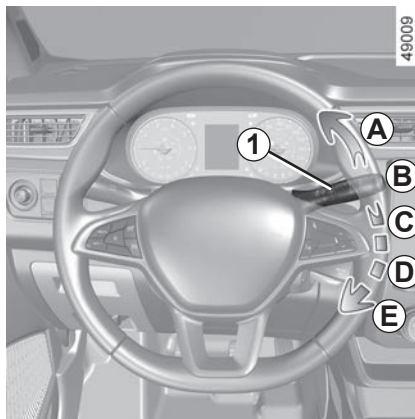
Elle peut être utile pour :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais ➔ 5.35.

Contact coupé, ramenez la manette **1** en position **E** (fonction balayage continu rapide). Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position abaissée, contact coupé, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **B** (arrêt).

Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise sinon il y a un risque d'endommagement du capot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (5/5)



Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux aller-retours des essuie-vitres suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Nota :

Par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la commande de désembuage avant de le nettoyer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).

Risque de blessures.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

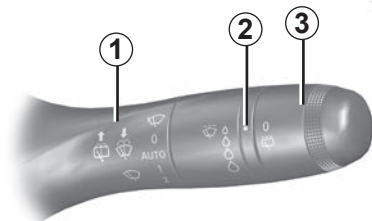
- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➡ 5.35.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE (1/2)



Essuie-vitre arrière

Contact mis, faites pivoter l'anneau **3** de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2**

- **arrêt ;**
- **balayage intermittent.**

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes.

Pour arrêter le fonctionnement, faites pivoter de nouveau l'anneau **3**.

Nota :

Lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau **3** de la manette **1** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage automatique.

Respectez les préconisations d'usage.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.



Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage...) ramenez la manette **1** en position arrêt.

Risque de blessures et/ou de détériorations.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➡ 5.35.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

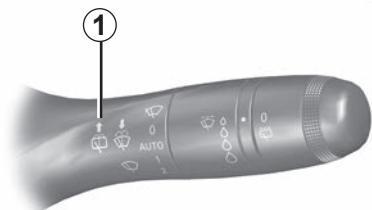
- Par temps de neige ou de gel, dégazez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE (2/2)

En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles. Si un obstacle empêche le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si le balai n'est pas collé. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas l'essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée du balai.



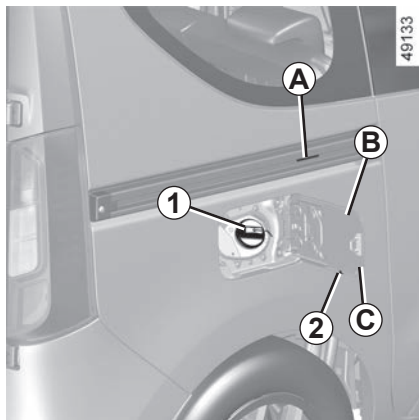
Essuie/lave lunette arrière

Contact mis, poussez la manette **1** de façon prolongée puis relâchez-la.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-lunette, deux aller-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un troisième (fonction essuie-goutte).

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

RÉSERVOIR CARBURANT (1/4)



Versions essence et Diesel

Capacité utilisable du réservoir :
50 litres environ.

Pour ouvrir le portillon à carburant **B**, passez le doigt dans la découpe **C**.

Suivant véhicule, le bouchon **1** se déverrouille avec la clé de contact. Sinon, dévissez le bouchon de réservoir, il est lié au véhicule par un fil plastique.

Pendant le remplissage, utilisez le porte-bouchon **2** sur le portillon **B** pour suspendre le bouchon **1**.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant ».

Pour fermer, repoussez le portillon **B** avec la main jusqu'en butée.

Suivant véhicule, le crochet **A** empêche l'ouverture complète de la porte latérale coulissante.

Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction STOP and START) : coupez impérativement le contact ➔ 2.3.

Risque d'incendie.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/4)

Qualité du carburant

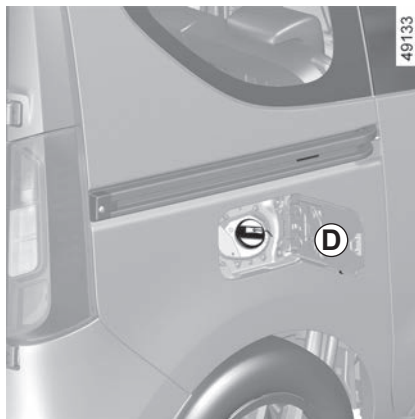
Utilisez un **carburant de bonne qualité** respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conforme aux indications portées sur l'étiquette **D** située à l'intérieur du portillon ➡ 6.7.

Versions essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette **D** située à l'intérieur du portillon ➡ 6.7.

Versions Diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette **D** située à l'intérieur du portillon ➡ 6.7.



Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles : reportez-vous au tableau ➡ 6.7.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **pas** ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur.

Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques.

Consultez un Représentant de la marque.

RÉSERVOIR CARBURANT (3/4)

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet pour repousser le clapet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage. À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le clapet et son pourtour doivent rester propres.

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.

Cas particulier

Lorsque le véhicule est resté immobilisé depuis plus de 3 mois, **il est nécessaire d'ajouter du carburant pour empêcher toute détérioration de la pompe à carburant.**

Pour cela, contact coupé, faites un appoint de carburant de **5 litres minimum** puis démarrez le moteur pour faire fonctionner la pompe et permettre le renouvellement du carburant dans le circuit.

Dans le cas où le niveau de carburant dans le réservoir ne permet pas d'ajouter 5 litres minimum de carburant, effectuez au préalable un roulage du véhicule jusqu'à pouvoir effectuer l'appoint.

RÉSERVOIR CARBURANT (4/4)

Panne de carburant versions Diesel

Mettez la clé de contact en position « Marche » C ➡ 2.2 et attendez quelques minutes avant de démarrer pour permettre le réamorçage du circuit de carburant.

Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure.

Si le moteur ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

RÉSERVOIR RÉACTIF (1/4)

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez. Il est important de noter que le non-respect de la réglementation en vigueur peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

Principe de fonctionnement

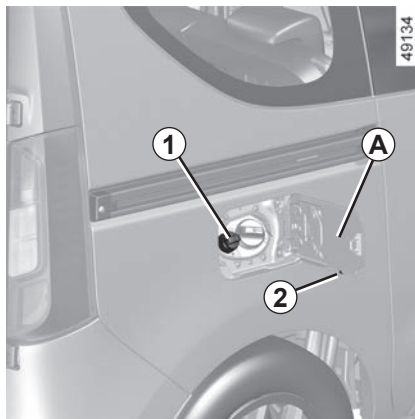
Le réactif est destiné aux moteurs diesel équipés du système SCR (réduction catalytique sélective).

L'utilisation de réactif permet de diminuer la quantité d'oxydes d'azote présents dans les gaz d'échappement.

La consommation de réactif en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

Qualité du réactif

Utilisez **exclusivement le liquide réactif conforme à la norme ISO 22241** et conformément au marquage présent sur le bouchon du réservoir.



Remplissage

Capacité utilisable du réservoir : 17 litres environ.

Contact coupé, ouvrez le portillon **A**, puis dévissez le bouchon **1**.

Pendant le remplissage, un porte-bouchon **2** est prévu sur le battant du portillon.

Nota : des vapeurs d'ammoniaque risquent de s'échapper à l'ouverture du bouchon lorsque la température du réservoir est élevée.

Pour un remplissage de réactif, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction STOP and START). Coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



En cas d'alerte « xxxKM BLOCAGE REMPLIR ADBLUE », faites le plein de réactif et reportez-vous aux consignes de remplissage. Risque d'immobilisation du véhicule.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.
Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque. Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.



Le réactif ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

RÉSERVOIR RÉACTIF (2/4)

Remplissage (suite)

Le remplissage peut s'effectuer à la pompe. Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Dans les autres cas de remplissage, lisez impérativement les informations indiquées sur le contenant (bidon, bouteille...) du réactif.

Précaution d'emploi

Lors du remplissage :

- **manipulez le réactif avec précaution. Celui-ci est agressif pour les vêtements, les chaussures, les éléments de carrosserie...** ;
- veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau.

Nettoyez rapidement et abondamment à l'eau froide les parties peintes avec un chiffon doux en cas de débordement et souillage par le réactif.

Nota : en cas de cristallisation du liquide réactif, utilisez une éponge douce.

Par conditions extrêmes climatiques froides

En conditions de gel, effectuez le remplissage du réservoir de réactif

dès que le témoin  et le message « **REEMPLIR ADBLUE AVANT 1200Km** » s'affichent au tableau de bord.

Cas particuliers

Le liquide réactif gèle en dessous de -10°C environ.

Dans ces conditions, n'effectuez pas de remplissage lorsque le liquide est gelé. En cas de nécessité d'effectuer un appoint ou de faire le plein de réac-

tif ( allumé), gare, si possible, le véhicule dans un local plus chaud afin que le réactif revienne à son état liquide. Sinon, faites effectuer par un professionnel habilité un appoint ou le plein de liquide réactif.

Après le remplissage du réservoir de réactif, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon, démarrez le moteur et **attendez IMPÉRATIVEMENT 10 secondes, véhicule à l'arrêt, moteur tournant**, avant de reprendre la route.

Si cette opération n'est pas respectée, la prise en compte du remplissage du réservoir ne s'effectuera de manière automatique qu'après plusieurs dizaines de minutes de roulage.

Le message « ---REEMPLIR ADBLUE » et/ou les voyants continueront d'apparaître jusqu'à la prise en compte du remplissage par le système.



Toute intervention sur le système complet est rigoureusement interdite. Pour éviter tout dommage, seul le personnel qualifié du réseau de la marque est habilité à intervenir sur le système.

RÉSERVOIR RÉACTIF (3/4)

Entretien/Autonomie

L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Que faire ?
-	« PREVOIR ADBLUE AVANT 2400km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste moins de 2400 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le remplissage ou un appoint de réactif dans le réservoir.
 s'allume.	« REMPLIR ADBLUE AVANT 1200km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste entre 1200 km et 800 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le remplissage ou un appoint de réactif dans le réservoir.
 s'allume.	« xxxKM BLOCAGE R E M P L I R ADBLUE »	Le message s'affiche à la mise sous contact et se répète : - tous les 100 km environ, il vous reste entre 800 km et 200 km d'autonomie ; - tous les 50 km environ, il vous reste moins de 200 km d'autonomie . Dans tous les cas, effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir dès que possible .
 clignote.	« 0KM BLOCAGE R E M P L I R ADBLUE »	Le démarrage du moteur est impossible. Pour redémarrer, vous devez faire vous-même le plein de réactif dans le réservoir.

RÉSERVOIR RÉACTIF (4/4)

Anomalies de fonctionnement du système

L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Interprétations
 et  s'allument.	« ANTIPOLLUTION A CONTROLER » « QUALITE ADBLUE A CONTROLER » « INJECTIONADBLUEACONTROLER »	Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« xxx KM BLOCAGE ANTIPOLLUTION »	Indique une défaillance du système et qu'il vous reste moins de 800 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule soit impossible. Ces alertes se répètent : - tous les 100 km jusqu'à ce qu'il vous reste entre 800 km et 200 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule ne soit plus possible ; - tous les 50 km lorsqu'il vous reste moins de 200 km à parcourir et jusqu'au redémarrage impossible du véhicule. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« 0KM BLOCAGE ANTIPOLLUTION »	Indique qu'après coupure du contact, le redémarrage du véhicule est impossible. Faites appel à un Représentant de la marque.

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage	2.2
Contacteur de démarrage	2.2
Démarrage, Arrêt du moteur	2.3
Fonction Stop and Start.	2.5
Particularité des versions essence, filtre à particules	2.8
Particularités des versions diesel, filtre à particules	2.10
Conseils de conduite, Eco conduite	2.12
Conseils entretien et antipollution	2.16
Environnement	2.17
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques	2.18
Levier de vitesses, frein à main	2.21
Caméra arrière	2.22
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	2.25
Limiteur de vitesse.	2.30
Régulateur de vitesse	2.33
Aide au parking	2.37
Caméra de recul	2.40
Avertisseur d'angle mort	2.42
Fonction « Bridage vitesse »	2.46
Appel d'urgence.	2.47

RODAGE, CONTACTEUR DÉMARRAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3000 à 3500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km** environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

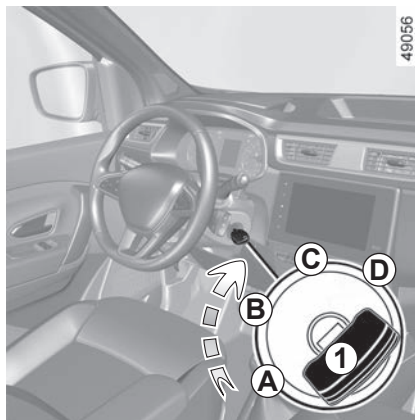
Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 2500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est pas avant 6000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Position « Stop et blocage de direction » A

Pour verrouiller, retirez la clé **1** et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » B

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » C

Le contact est mis.

- **version essence :** vous êtes prêt à démarrer.
- **version diesel :** le moteur est en préchauffage.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur.

Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

Nota : en version diesel, il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR (1/2)

Démarrage du moteur

Suivant véhicule, lorsque une vitesse est engagée, pour pouvoir démarrer le moteur, vous devez appuyer sur la pédale d'embrayage ou mettre le levier de vitesses au point mort.

Par grand froid (température inférieure à -20°C) : afin de faciliter les démarrages, maintenez la mise sous contact quelques secondes **avant** de démarrer le moteur.

En cas de démarrage du moteur par température extérieure très basse (inférieure à -10°C) : maintenez la pédale d'embrayage enfoncée jusqu'au démarrage du moteur.

Version essence

- Actionnez le démarreur **sans accélérer**,
- Relâchez la clé dès le départ du moteur.



Version diesel

- Tournez la clé de contact jusqu'à la position « **MARCHE** » et maintenez cette position jusqu'à l'extinction du voyant de préchauffage moteur ;
- tournez la clé sur la position de démarrage **sans accélérer** ;
- relâchez la clé dès le démarrage du moteur.



Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente. Risque d'inactivation de l'assistance de direction.

Risque d'accident.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Risque d'incendie.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR (2/2)

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop ».

Particularité

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner soit lors de la coupure moteur, soit lors de la condamnation des portes, soit à l'ouverture de la porte conducteur.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels qu'airbags, prétensionneurs.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

FUNCTION STOP AND START (1/3)

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre.

Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement.

En roulage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule (embouteillage, arrêt à un feu...).

Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

Pour boîte de vitesses manuelle :

- la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;

et

- la vitesse du véhicule est inférieure à environ 3 km/h.

et

- la pédale d'embrayage est relâchée.

Si le témoin  clignote, celui-ci vous indique que la pédale d'embrayage n'est pas assez relâchée.

Pour tous véhicules:

Le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle en sortie de veille moteur ou à vitesse supérieure à 1km/h environ (descente, pente...).

En cas de calage moteur, si le système est en fonction, le fait d'appuyer à fond sur la pédale d'embrayage redémarre le moteur.

Si vous quittez votre véhicule, un signal sonore vous avertit que le moteur est en veille et non arrêté.



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 2.3.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le témoin



s'affiche au tableau de bord).

FUNCTION STOP AND START (2/3)

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur tournant en vue d'un démarrage rapide.

Boîte de vitesses manuelle

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

Le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.

Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction STOP and START): coupez impérativement le contact ➔ 2.3.

Risque d'incendie.

Sortie de veille moteur

Pour boîte de vitesses manuelle :

- à l'ouverture de la porte conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

- au débouclage de la ceinture conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

- vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;

ou

- vitesse engagée et pédale d'embrayage totalement enfoncée.

Particularité : suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le moteur

est en veille, le témoin  s'affiche quelques secondes au tableau de bord.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ;
- la marche arrière a été enclenchée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;
- l'altitude est trop élevée ;
- la température moteur est insuffisante ;
- le système de dépollution est en cours de régénération ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur.

FUNCTION STOP AND START (3/3)

Particularité de redémarrage automatique du moteur

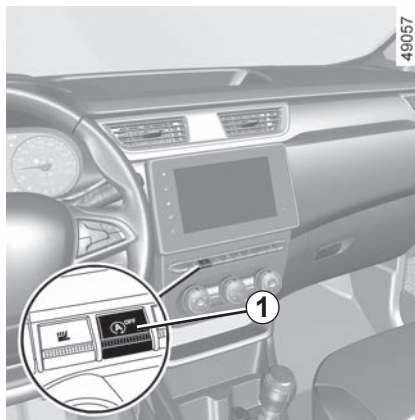
Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.

Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit du redémarrage automatique du moteur.

Particularité : suivant véhicule, pour certaines de ces conditions le redémarrage automatique du moteur est inhibé si une porte est ouverte.



Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le témoin du contacteur **1** s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le témoin du contacteur **1** s'éteint.

Particularité : moteur en veille, un appui sur le contacteur **1** redémarre automatiquement le moteur.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule ➔ 2.3.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » apparaît au tableau de bord, accompagné de l'allumage du témoin du contacteur **1**, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 2.3.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE , FILTRE À PARTICULES (1/2)

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréé.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule au Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE , FILTRE À PARTICULES (2/2)

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs essence.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre. Pour cela, à l'appa-

rition du témoin , roulez dès que possible à une vitesse comprise entre 50 km/h et 110 km/h environ compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 5 à 20 minutes environ.

Nota : L'extinction du témoin peut se produire au-delà des 20 minutes lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

En cas de saturation du filtre, le témoin  et, suivant véhicule,

le témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin **STOP** et, suivant véhicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL, FILTRE À PARTICULES (1/2)

Régime moteur Diesel

Les moteurs Diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Si le message « antipollution à contrôler » s'affiche accompagné des témoins  et , consultez rapidement un Représentant de la marque.

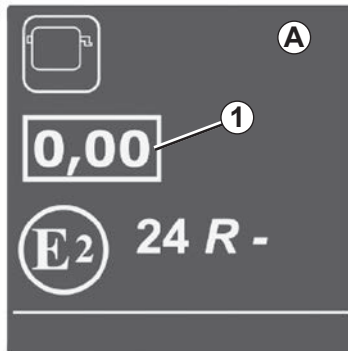
En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du carburant**, il est nécessaire de réamorcer le circuit à carburant ➔ 1.95 avant de redémarrer le moteur.

43214



Étiquette opacité fumée moteur

Vous trouverez l'information **1** sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

1 Émission échappement diesel.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée,
- veillez à ne jamais laisser le niveau de gazole trop baisser dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL, FILTRE À PARTICULES (2/2)

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs Diesel.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre.

Pour cela, à l'apparition du témoin , continuez à rouler suivant les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin. Si possible, ne laissez pas le régime moteur descendre en dessous de 2000 tours/mn.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 10 à 20 minutes environ ➔ 1.66.

L'affichage du témoin , au tableau de bord peut être accompagné de l'augmentation du régime de ralenti moteur et du système de refroidissement et ce, afin de nettoyer efficacement le filtre à particules.

Nota : Le témoin peut réapparaître lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies. Un arrêt du véhicule ou des régimes moteur inférieurs à 2000 tours/mn avant l'extinction du témoin peuvent vous amener à recommencer l'opération.

Pour faciliter la régénération du filtre à particules, privilégiez un long trajet (supérieur à 20 minutes environ) sur des axes routiers tous les 200 km.

En cas de saturation du filtre, le témoin  et, suivant véhicule,

le témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin **STOP** et, suivant véhicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



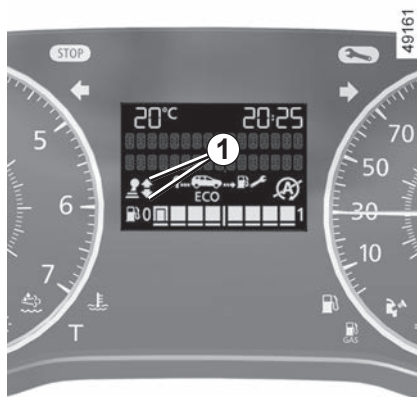
Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (1/4)

La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux. La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite. Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- le compte-tours ;
- l'indicateur de changement de vitesse ;
- le mode ECO ;
- la fonction Stop and Start ➔ 2.5.



Indicateur de changement de vitesse 1

Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :

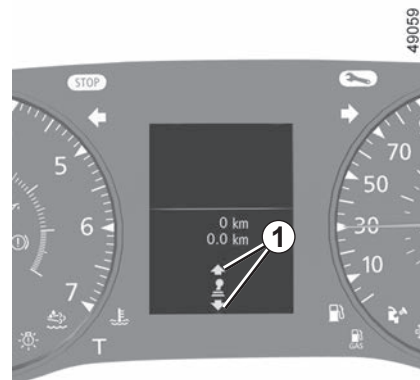


engagez le rapport supérieur ;

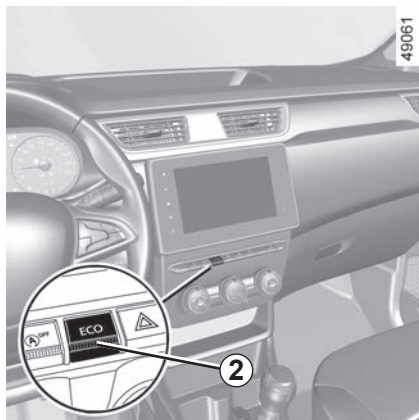


engagez le rapport inférieur.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation en carburant du véhicule.



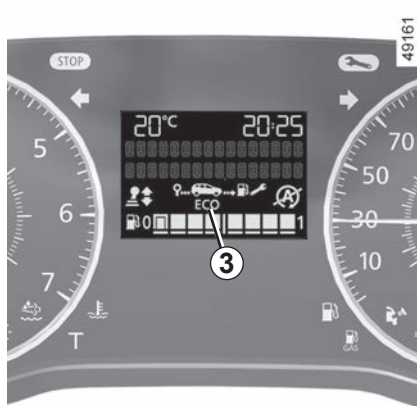
CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (2/4)



Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant. Elle agit sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesses, décélération...).

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation.



Activation de la fonction

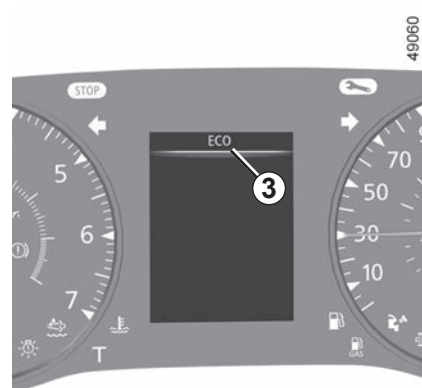
Appuyez sur le contacteur **2**.

Le témoin **3 ECO** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.



Désactivation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **2**.

Le témoin **3 ECO** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (3/4)



Conseils de conduite et ECO conduite

Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps gagné.

- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

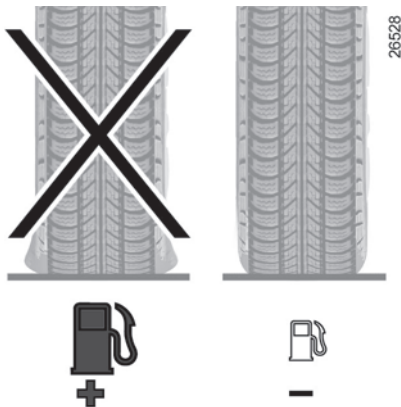


Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

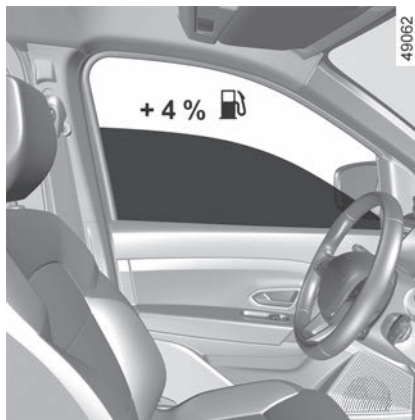
Risque de coincement des pédales.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (4/4)



Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- Privilégiez la pression à vitesse la plus élevée ou la pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant indiquée sur le chant de porte côté conducteur ➔ 4.14.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.



Conseils d'utilisation

- Privilégiez le Mode ECO.
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.

- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.
En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela, consultez un Représentant de la marque.

- **Filtre à air, filtre à carburant** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.
- **Allumage et ralenti** : ne nécessitent aucun réglage.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



➡ 1.99

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer.

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.

- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

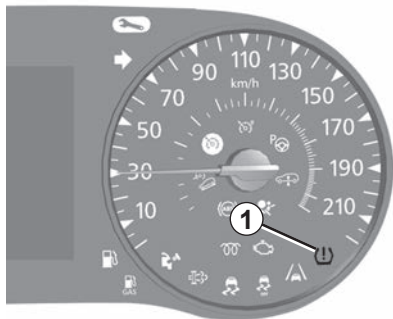
Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/3)



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement, en roulage, la pression du pneumatique.

Le témoin  1 s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...) ;
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée) ;
- après un changement de roue.

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

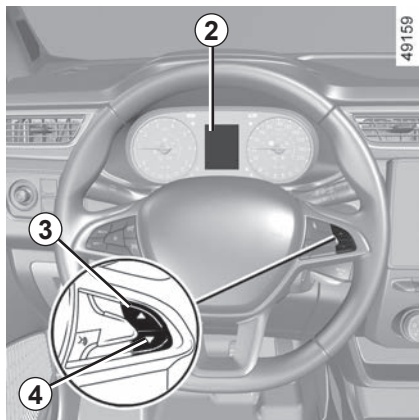


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/3)



Procédure de réinitialisation

Contact mis :

- faites des appuis courts sur l'un des boutons **3** ou **4** pour sélectionner la fonction « Pression pneus init. appui long » sur l'afficheur **2** ;
- faites un appui long (environ 3 secondes) sur l'un des boutons **3** ou **4** pour lancer l'initialisation. L'affichage du message « Apprentissage PP lancé » indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation s'effectue après quelques minutes de roulage.

Nota

La valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.

Affichage

L'afficheur **2** au tableau de bord vous informe des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

« Pression pneus à réajuster »

Le témoin  s'allume fixe accompagné du message « Pression pneus à réajuster ».

Ils indiquent qu'au moins une des roues est dégonflée.

Contrôlez et réajustez si nécessaire, les pressions des quatre roues à froid.

Le témoin  s'éteint après quelques minutes de roulage.

La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

« Crevaison »

Le témoin  s'allume fixe accompagné du message « Crevaison » et d'un signal sonore.

Ce message est accompagné du témoin **STOP**.

Ils indiquent qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée. Remplacez-la ou faites appel à un Représentant de la marque si elle est crevée. Refaites la pression des pneumatiques si la roue est dégonflée.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/3)

« Capteurs pneus à contrôler »

Le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du message « Capteurs pneus à contrôler ».

Ce message est accompagné du témoin .

Ils indiquent qu'au moins une des roues est non équipée de capteurs (roue de secours par exemple). Dans les autres cas, faites appel à un Représentant de la marque.

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Remplacement roues/pneus

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...) ➔ 5.13.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur. Lorsqu'elle est montée sur le

véhicule, le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du témoin  et le message « Capteurs pneus à contrôler » apparaît au tableau de bord.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque ➔ 5.6.



Changement de roue

Le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

LEVIER DE VITESSES, FREIN À MAIN



Passage en marche arrière (véhicule à l'arrêt)

Suivez la grille dessinée sur le pommeau **1** et, suivant véhicule, soulevez l'anneau contre le pommeau pour pouvoir passer la marche arrière.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **3** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **2** et ramenez le levier au plancher.

Le témoin lumineux  s'éteint au tableau de bord.

Si vous roulez avec le frein à main mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.

Pour serrer

Tirez le levier **3** vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immo-

bilisé. Le témoin lumineux  s'allume au tableau de bord.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

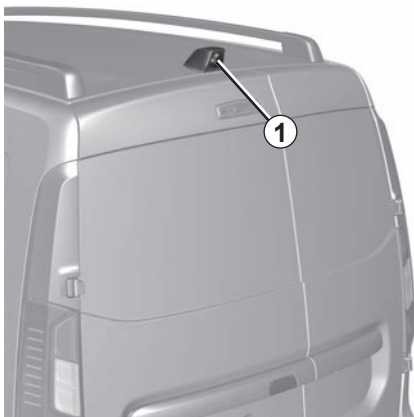


Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe, voire de détérioration.



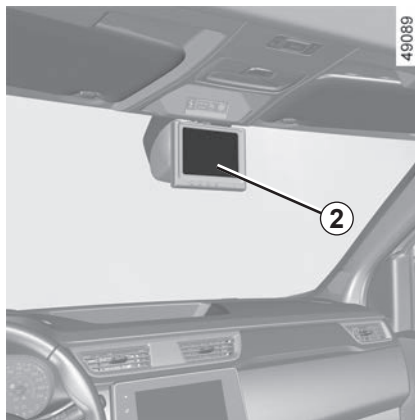
A l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière).

CAMÉRA ARRIÈRE (1/3)



A la mise sous contact du véhicule, l'écran **2** fixé sur le pare-brise affiche un message d'avertissement et de prévention pendant 5 secondes environ, puis affiche l'environnement arrière transmis par la caméra **1**.

Nota : l'écran **2** peut s'orienter de gauche à droite et de haut en bas.



Particularités

La caméra est munie d'un dégivrage automatique qui s'active lorsque sa température est inférieure à 8°C environ.

Veillez à ce que la caméra **1** ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

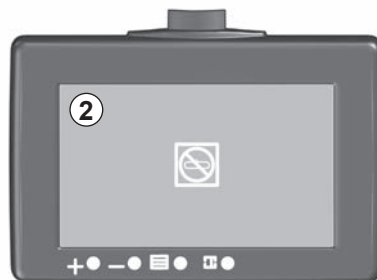
CAMÉRA ARRIÈRE (2/3)



Fonctionnement

Le champ de vision de la caméra ne couvre pas la totalité de l'environnement arrière du véhicule, notamment dans la zone d'angle mort **A**.

Pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start, l'affichage reste actif lorsque le moteur est en veille ➡ 2.5.



Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran **2** peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être partiellement perturbée.

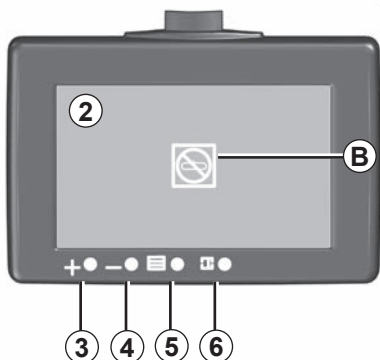
Par faible luminosité ou par mauvais temps, l'image restituée à l'écran peut être dégradée.

Arrêt de la fonction

L'affichage s'éteint :

- immédiatement au passage de la marche arrière ;
- 30 secondes environ après la coupure du contact.

CAMÉRA ARRIÈRE (3/3)



Réglage de l'afficheur

Accès aux modes de luminosité

Faites des appuis successifs sur le bouton **6** pour sélectionner l'un des quatre modes de luminosité préreglés :

- mode « jour » ;
- mode « intermédiaire » ;
- mode « nuit » ;
- mode « écran noir » : permet de suspendre l'affichage. L'écran **2** diffuse une image noire accompagnée du message « OFF ». Pour sortir de ce mode, appuyez de nouveau sur le bouton **6** pour accéder au premier mode de luminosité (mode « jour »).

Réglage des modes de luminosité

Une fois le mode sélectionné, appuyez sur le bouton **5** autant de fois que nécessaire pour accéder au type de réglage que vous souhaitez modifier :

- la luminosité ;
- le contraste ;
- la couleur ;
- le RESET : permet de revenir aux paramètres d'usine.

Appuyez sur les boutons **3 (+)** ou **4 (-)** pour modifier le réglage.

Nota : seuls les trois premiers modes (« jour », « intermédiaire » et « nuit ») sont réglables.

A chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend les réglages enregistrés lors du dernier arrêt du moteur.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **B** apparaît temporairement sur l'écran **2**.

Cela peut provenir d'une anomalie passagère de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage du témoin persiste, consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/5)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'antiblocage des roues (ABS) ;
- du contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage ;
- de l'assistance au freinage d'urgence ;
- de l'aide au démarrage en côte ;
- de l'assistance de conduite avec une remorque ;
- du contrôle d'adhérence - Extended grip.

Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

-  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**
- , ,  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, il **est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/5)

Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage, ...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système le témoin  s'affiche au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les témoins



s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

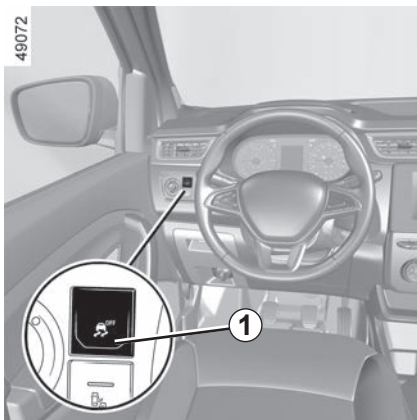
Consultez un Représentant de la marque.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/5)



Inhibition de la fonction antipatinage

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chainées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur **1**.

Dans ce cas, le témoin  s'allume fixe au tableau de bord accompagnés du message « ESC désactivé ». Cette action ne désactive pas l'ESC.

Le système antipatinage apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule ou dès le dépassement d'une vitesse d'environ 50 km/h.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, le système de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/5)

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

Assistance de conduite avec une remorque

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans le cas d'une utilisation avec une remorque. Il détecte les oscillations provoquées par la traction d'une remorque dans des conditions particulières de conduite.

Conditions de fonctionnement

- L'attelage doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- le faisceau doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- l'attelage doit être branché au véhicule.

Principe de fonctionnement

La fonction stabilise le véhicule par :

- un freinage asymétrique des roues avant pour réduire les oscillations provoquées par la remorque ;
- un freinage des quatre roues et une limitation du couple moteur pour réduire la vitesse du véhicule jusqu'à l'arrêt des oscillations.

Le témoin



clignote au tableau de bord pour vous en informer.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (5/5)

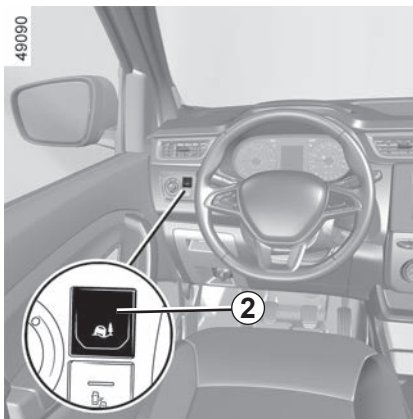
Contrôle d'adhérence - Extended grip

Lorsque le véhicule en est équipé, le contrôle d'adhérence permet de faciliter le contrôle du véhicule sur des routes en conditions d'adhérence réduite (sol meuble...).



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Mode « Route »

Au démarrage du véhicule, le message « Mode route activé » s'affiche au tableau de bord.

Mode par défaut, le mode « Route » permet une utilisation optimale dans des conditions de route normales (sèche, humide, faible neige...). Le mode « Route » utilise les fonctions du système antipatinage.

Après arrêt du moteur, le véhicule redémarrera toujours en mode « Route ».

Mode « Sol meuble »

Appuyez sur le contacteur 2 : le message « Mode sol meuble activé » apparaît au tableau de bord.

Cette position permet une utilisation optimale dans des conditions sol meuble (boue, sable, feuilles mortes...). Dans cette position, le régime du moteur est laissé sous contrôle du conducteur.

Le système bascule automatiquement en mode « Route » au-delà de 50 km/h environ. Le message « Mode route activé » s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir.

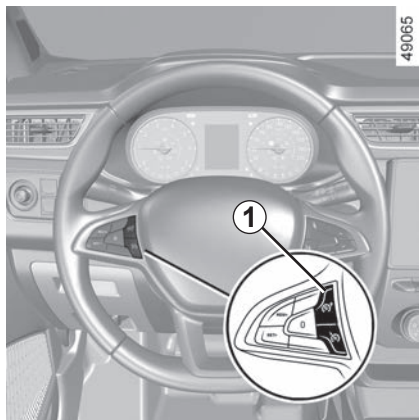


Pneumatiques

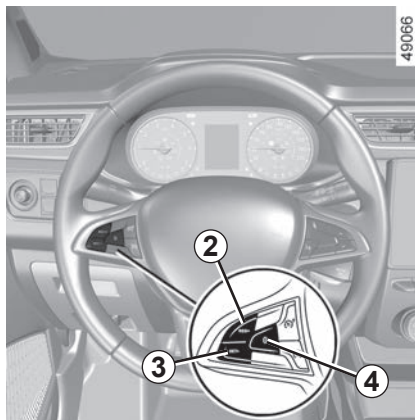
Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

LIMITEUR DE VITESSE (1/3)

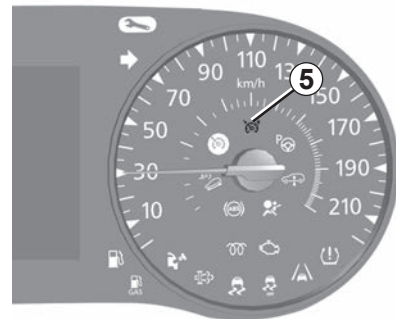


Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Rappel de la vitesse limitée mémorisée et variation croissante de la vitesse limitée (RES/+).
- 3 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse limitée (SET/-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).



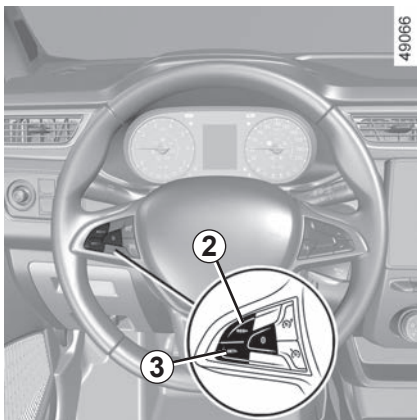
Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1** côté . Le témoin **5** s'allume en orange et, suivant véhicule, le message « Limiteur ON » ou le message « Limiteur XXX km/h » apparaît au tableau de bord, accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, appuyez sur le contacteur **3** (SET/-) : la vitesse limitée remplace les tirets.

La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

LIMITEUR DE VITESSE (2/3)



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, et tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2** (RES/+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3** (SET/-) pour diminuer la vitesse.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un représentant de la marque.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

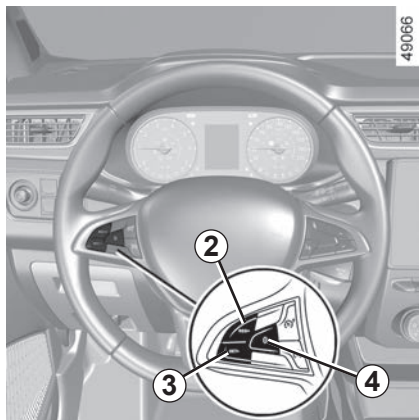
Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée peut ne pas être maintenue par le système : la vitesse limitée clignote au tableau de bord et, suivant véhicule, un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.

LIMITEUR DE VITESSE (3/3)

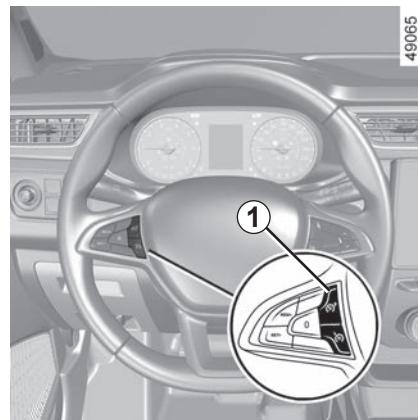


Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **4** (0). La vitesse de limitation est mémorisée et, suivant véhicule, le message « En mémoire XXX km/h » apparaît au tableau de bord, accompagné de la vitesse mémorisée.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **2** (RES/+).

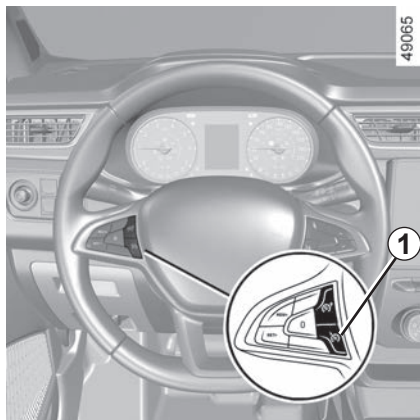


Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin orange  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **3** (SET/-) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

RÉGULATEUR DE VITESSE (1/4)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

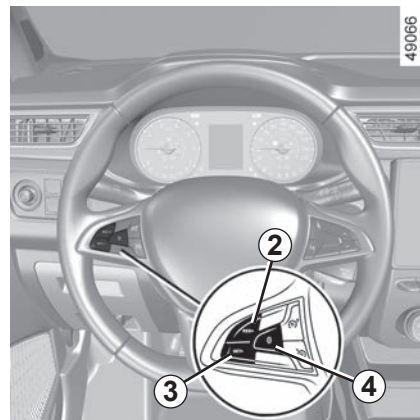


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. La fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

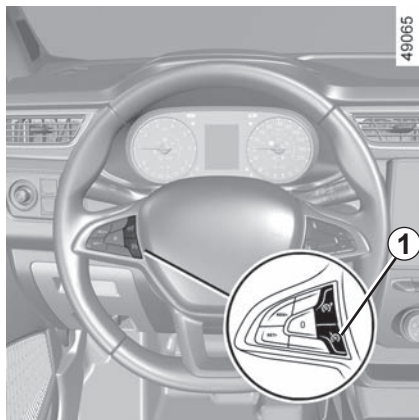
Risque d'accident.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Rappel de la vitesse de régulation mémorisée et variation croissante de la vitesse de régulation (RES/+).
- 3 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).

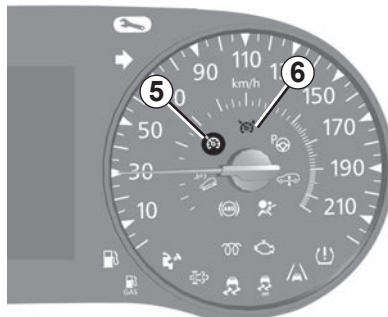
RÉGULATEUR DE VITESSE (2/4)



Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1** côté .

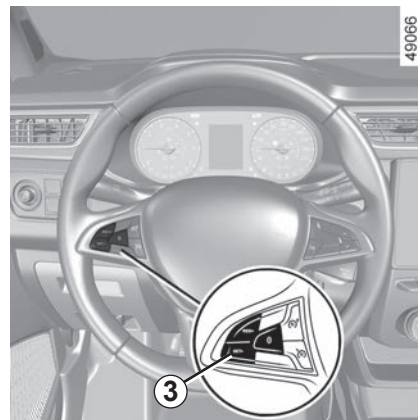
Le témoin **6** s'allume en vert et, suivant véhicule, le message « Régulateur ON » ou le message « Régulateur --- km/h » apparaît au tableau de bord, accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **3** (SET/-) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse de régulation remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage, suivant véhicule, du message « Régulateur ON » ou du message « Régulateur XXX km/h » et du témoin **5**  en vert en plus du témoin **6** .



Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR DE VITESSE (3/4)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2** (RES/+) pour augmenter la vitesse,
- le contacteur **3** (SET/-) pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

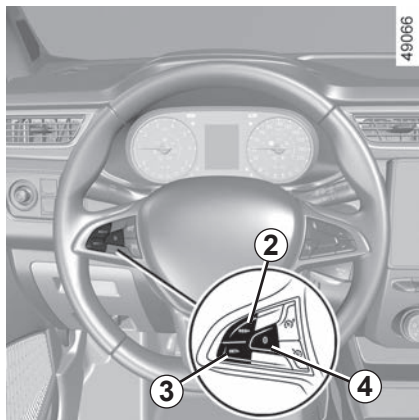
Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation peut ne pas être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un représentant de la marque.

RÉGULATEUR DE VITESSE (4/4)



Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (0) ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d'embrayage.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée et, suivant véhicule, le message « En mémoire XXX km/h » apparaît au tableau de bord.

La mise en veille est confirmée par l'extinction du témoin .

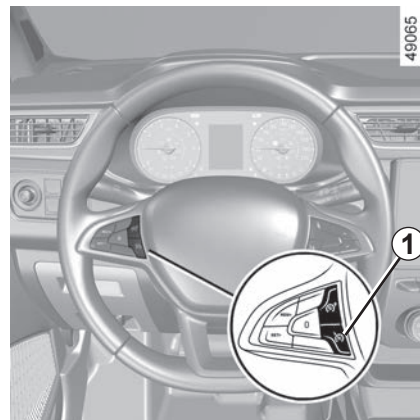
Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **2** (RES/+) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée l'activation du régulateur est confirmée par l'allumage du témoin .

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **3** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1** , dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction des témoins verts  et  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

AIDE AU PARKING (1/3)

Principe de fonctionnement

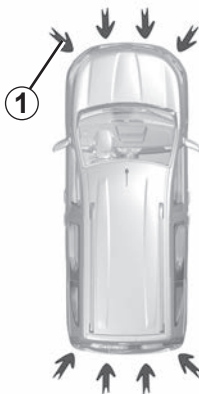
Des détecteurs à ultrasons, indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 20 ou 30 centimètres du véhicule.

Le système détecte des obstacles à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

Le système d'aide au parking ne tient pas compte des systèmes d'attelage, de portage...



49078

Particularités

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons indiqués par les flèches **1** ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choqués, modifiés (y compris peinture...) ou masqués par tout accessoire monté sur la face avant ou arrière de votre véhicule.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une manœuvre.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDE AU PARKING (2/3)

57152

②



Nota : l'affichage 2 permet de visualiser l'environnement du véhicule en complétant les signaux sonores.

Fonctionnement

La plupart des objets se trouvant à proximité de l'arrière et, suivant véhicule, de l'avant sont détectés.

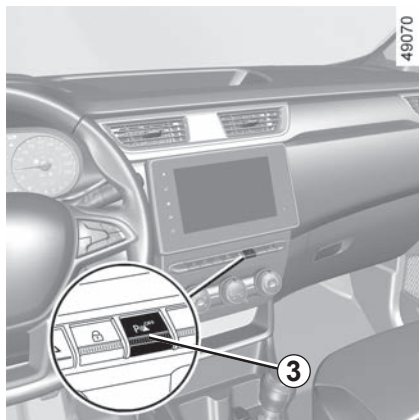
Suivant véhicule, les zones s'affichent sur l'afficheur 2.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (3/3)



Désactivation du système

Désactivation manuelle de l'aide au parking

Appuyez sur le contacteur **3** pour désactiver le système.

Le témoin du contacteur **3** s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé.

Un nouvel appui réactivera le système et le témoin s'éteindra.

Vous devez désactiver la fonction :

- en cas de présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorque devant les détecteurs ultrasons ;
- en cas de détérioration des détecteurs ultrasons.

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...);
- lorsque vous êtes au point mort.

Anomalies de fonctionnement

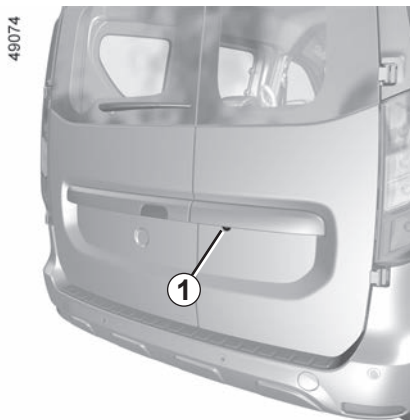
Suivant véhicule, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Capteurs parking à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin  et un signal sonore retentit pendant environ 5 secondes. Consultez un Représentant de la marque.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

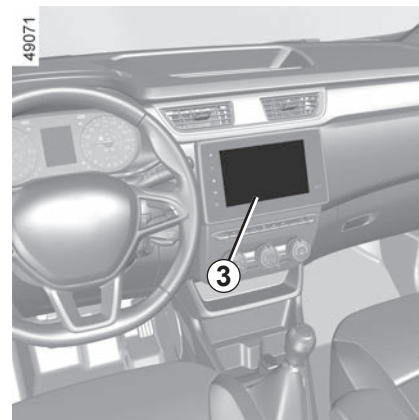
Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

CAMÉRA DE REcul (1/2)



Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur la porte arrière battante transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur le rétroviseur **2** ou, suivant véhicule, sur l'écran multimédia **3** accompagné d'un ou de deux gabarits **4** et **5** (mobile et fixe).



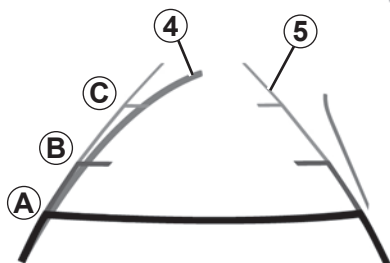
Nota : suivant véhicule, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'écran multimédia **3**. Reportez-vous à la notice de l'équipement.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

CAMÉRA DE RECUL (2/2)



Gabarit mobile 4 (suivant véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia 3. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Gabarit fixe 5

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

Particularité

Veillez à ce que la caméra de recul ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).

L'écran représente une image inversée.

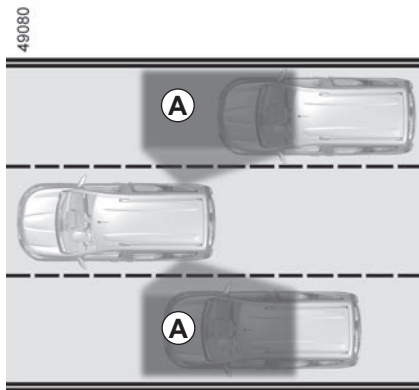
Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque les portes arrière sont ouvertes ou mal fermées, le message «coffre ouvert» apparaît et, suivant véhicule, l'affichage caméra disparaît.

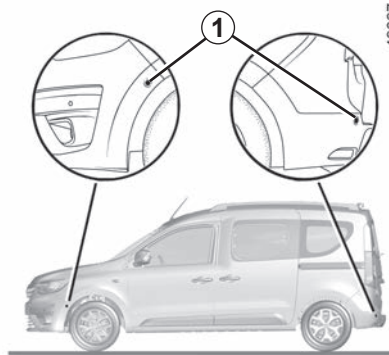
AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (1/4)



Ce système informe le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **A**.

Ce système fonctionne lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 140 km/h environ.

Cette fonction utilise des capteurs **1** installés de chaque côté des pare-chocs avant et arrière.



Particularité

Veillez à ce que les capteurs ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...). Si l'un des capteurs est occulté, le message « Angle mort nettoyer capteur » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez les capteurs.

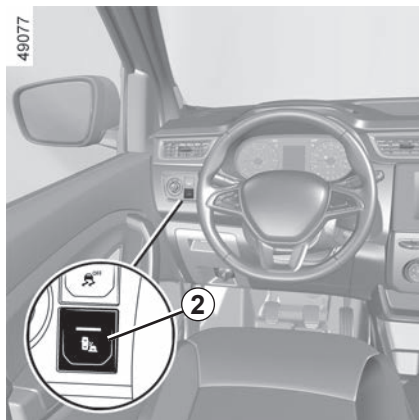


Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique qu'un autre véhicule se trouve dans la zone d'angle mort de votre véhicule.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors de la conduite.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

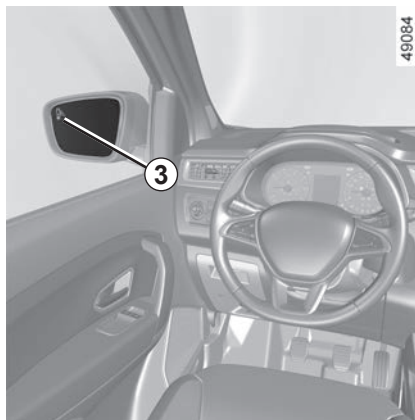
AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (2/4)



Activation/désactivation

Si vous appuyez sur le contacteur **2**, le système s'active. Le message « Alerte angle mort activée » s'affiche sur le tableau de bord et le témoin intégré au contacteur s'allume.

Si vous appuyez à nouveau sur le contacteur **2**, le système se désactive.



Condition particulière avec remorque

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: alerte angle mort off » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Le témoin intégré au contacteur s'éteint.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Fonctionnement

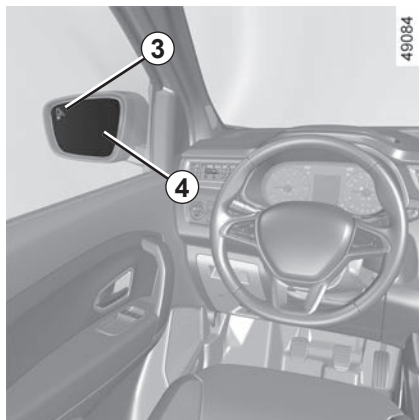
La fonction alerte :

- lorsque la vitesse du véhicule se situe entre 30 km/h et 140 km/h environ ;
- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort et se déplace dans la même direction que votre véhicule.

Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **3** s'activera uniquement si le véhicule dépassé se trouve dans l'angle mort pendant plus d'une seconde.

Au démarrage du moteur, le système retrouve le dernier état avant la coupure de contact.

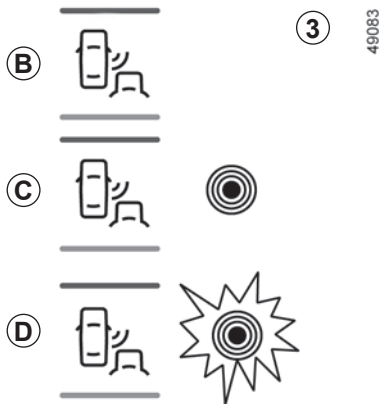
AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (3/4)



Indicateur 3

L'indicateur **3** se situe sur chacun des rétroviseur **4**.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseurs **4** pour visualiser les indicateurs **3**.



Affichage B

La fonction est activée et ne détecte aucun véhicule.

Affichage C

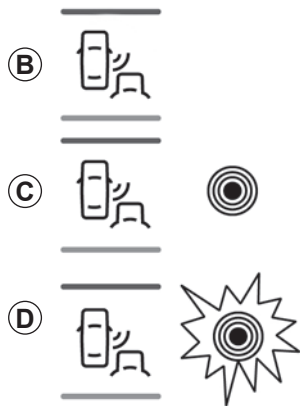
Premier avertissement : l'indicateur **3** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort.

Affichage D

Indicateur de direction activée, l'indicateur **3** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **C**).

La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard et, si vous conduisez sur une voie étroite, il peut détecter un véhicule situé sur une autre voie.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (4/4)



③ 49083

Conditions de non-fonctionnement

- Si l'objet n'est pas en mouvement ;
- si le trafic est dense ;
- en conduite sur une route en virage ;
- si les capteurs avant et arrière détectent un objet en même temps (ex. : long camion) ;
- ...

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Alerte angle mort à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Faites appel à un Représentant de la marque.

Nota : au démarrage du moteur, l'indicateur **3**, affichage **B**, clignote 3 fois. Cette situation est normale.

Si une remorque est attachée au véhicule, le système doit être désactivé par le contacteur **2**.

En raison de la présence de capteurs dans les boucliers, il est recommandé de faire effectuer toute intervention par un professionnel qualifié (réparation, remplacement, retouche peinture ...).

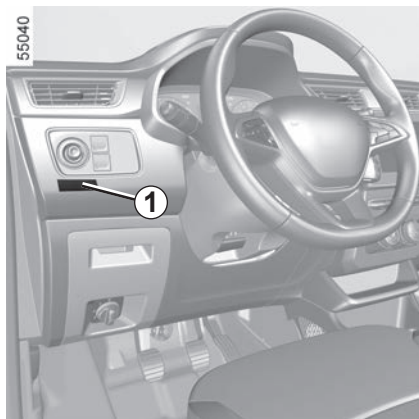


– La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.

- En cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...) ou de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige,...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.

VÉHICULE AVEC LA FONCTION « BRIDAGE VITESSE »



La vitesse du véhicule peut être limitée en permanence à une vitesse de bridage suivant le véhicule ou la législation locale.

Consultez un Représentant de la marque pour modifier la valeur ou activer/désactiver la fonction.

Dans le cas d'un bridage réglementaire (suivant véhicule), cette fonction ne peut pas être désactivée.

L'étiquette **1** collée sur la planche de bord vous rappelle la vitesse de bridage.

Cas particulier : si votre véhicule est équipé du Régulateur-Limiteur de vitesse, l'appui franc et à fond sur la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur ») ne permet pas de dépasser la vitesse de bridage ➡ 2.30.

Dans les situations exceptionnelles (exemple : forte pente...), la vitesse de bridage peut être légèrement dépassée car le dispositif n'intervient pas sur le système de freinage.



La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

APPEL D'URGENCE (1/3)

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

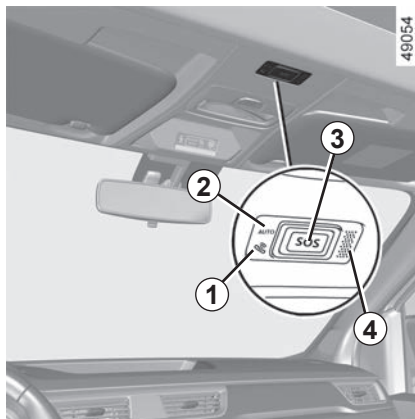
Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.

Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.



1 Témoin de fonctionnement du système :

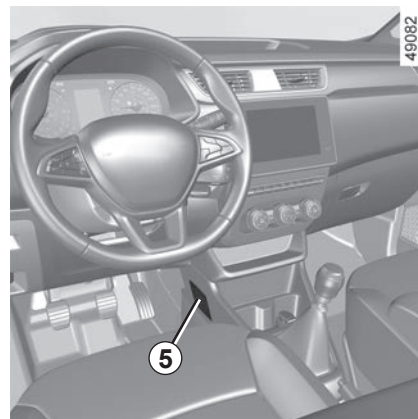
- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

2 Témoin mode automatique ;

3 Bouton SOS ;

4 Micro ;

5 Haut-parleur.



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

L'appel d'urgence présente deux modes :

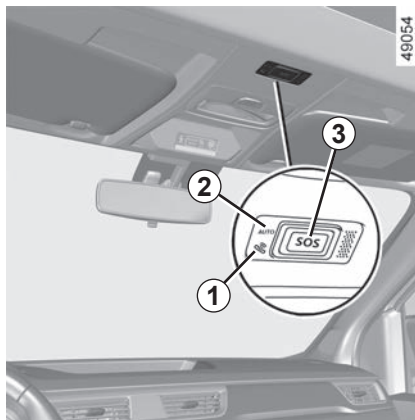
- le mode automatique ;
- le mode manuel.

APPEL D'URGENCE (2/3)

Mode automatique

Le témoin mode automatique **2** allumé en vert indique que le système automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).



Mode manuel

L'appel d'urgence est réalisé par :

- un appui long de plus de trois secondes environ sur le bouton **3** ;
- ou
- cinq appuis sur le bouton **3** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

Mode test

(suivant législation locale)

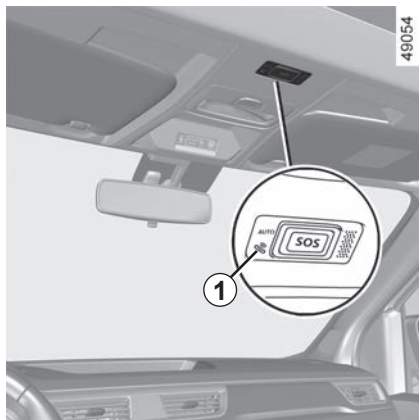
Le mode test est réservé exclusivement au Représentant de la marque pour vérifier le bon fonctionnement de l'appel d'urgence.

Il se fait par :

- trois appuis courts sur le bouton **3** ;
- attente de 15 secondes environ ;
- trois appuis courts sur le bouton **3**.

La sortie du mode test est automatique.

APPEL D'URGENCE (3/3)



Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Le système fonctionne avec une batterie dédiée. La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous en avertir). Consultez un Représentant de la marque.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

Suivant la législation locale de votre pays, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

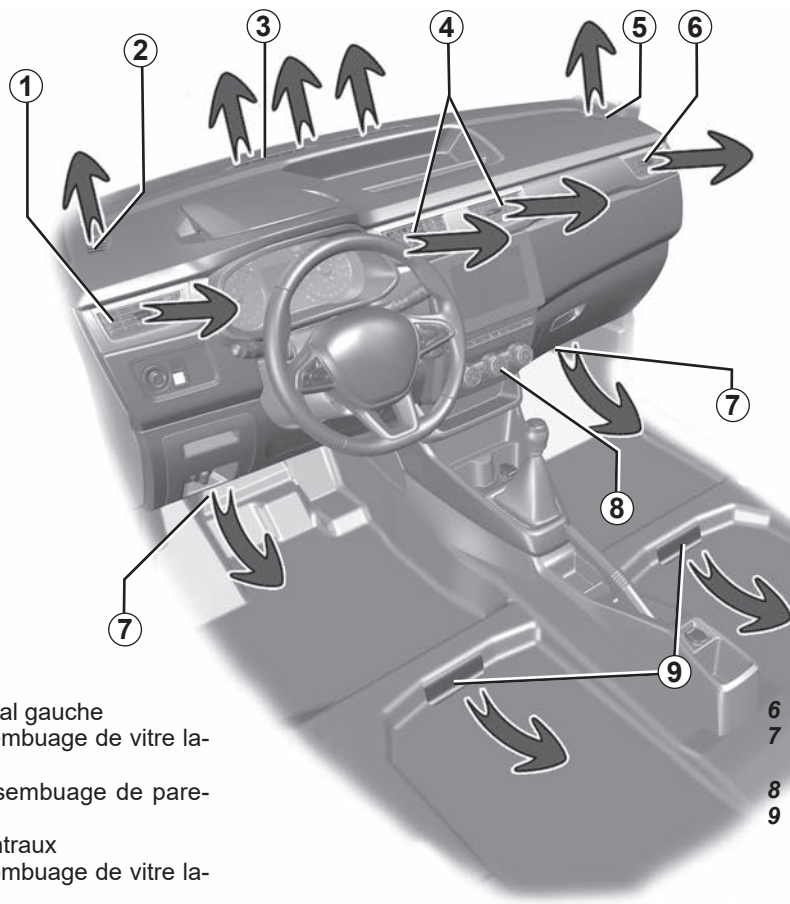
Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.



Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.2
Chauffage, air conditionné	3.4
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.8
Lève-vitres	3.10
Vitre entrebâillante	3.11
Éclairage intérieur	3.12
Pare-soleil, Miroirs	3.14
Rangements, aménagements habitacle	3.15
Cendriers, allume-cigares, prises accessoires	3.20
Appuis-tête arrière	3.22
Banquette arrière	3.24
Transport d'objets dans le coffre	3.28
Transport d'objets :	3.30
remorquage, attelage	3.30
filet de séparation	3.31
Cache-bagages	3.32
Barres de toit	3.33
Équipements multimédia	3.34

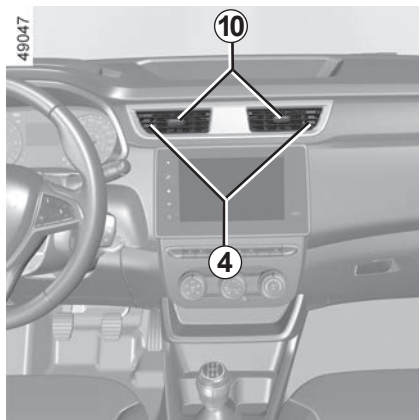
AÉRATEURS, sorties d'air (1/2)



- 1 Aérateur latéral gauche
- 2 Frise de désembuage de vitre latérale gauche
- 3 Frises de désembuage de pare-brise
- 4 Aérateurs centraux
- 5 Frise de désembuage de vitre latérale droite

- 6 Aérateur latéral droit
- 7 Sorties chauffage pieds des occupants
- 8 Tableau de commandes
- 9 Sorties chauffage pieds des occupants arrière (suivant véhicule)

AÉRATEURS, sorties d'air (2/2)



Aérateurs centraux 4 et latéraux 1 et 6

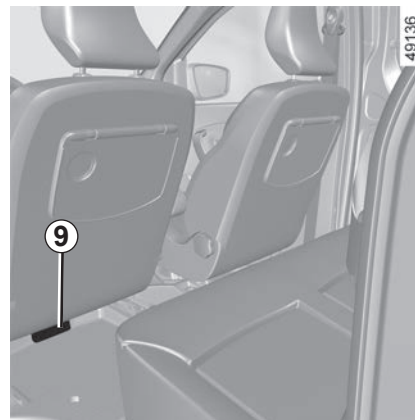
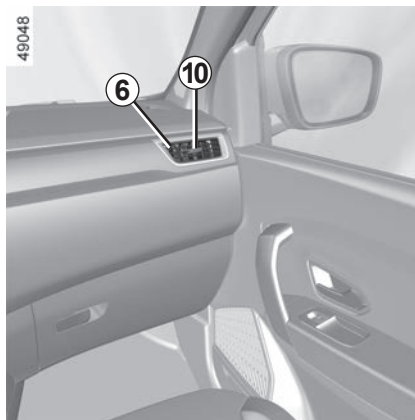
Débit

Fermeture : manœuvrez le curseur **10** vers l'extérieur du véhicule au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur **10** vers l'intérieur du véhicule.

Orientation

Manœuvrez le curseur **10** dans la position désirée.



Places arrière

(suivant véhicule)

Sorties chauffage pieds des occupants **9**.

Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

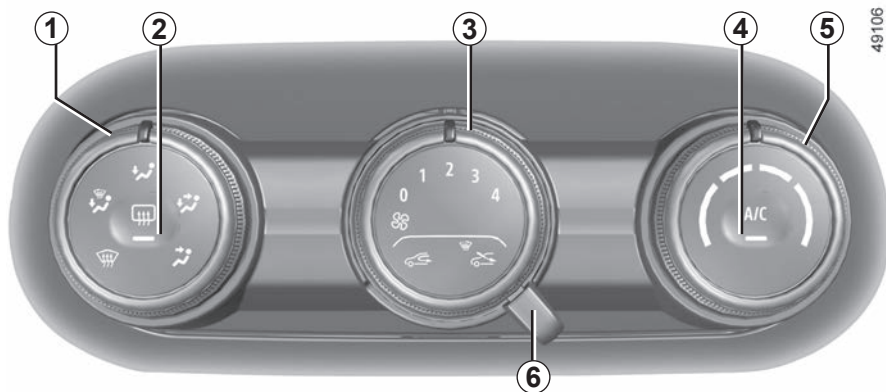
Risque de dégradation.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (1/4)



Commandes

La présence des commandes dépend de l'équipement du véhicule.

- 1 Répartition de l'air dans l'habitacle.
- 2 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et/ou, suivant véhicule, des rétroviseurs extérieurs.
- 3 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 5 Réglage de la température de l'air.
- 6 Mise en service du mode isolation de l'habitacle/recyclage d'air (suivant véhicule).

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La commande 4 permet de mettre en service (voyant allumé) ou d'arrêter (voyant éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande 3 est positionnée sur 0.

Informations et conseils d'utilisation : reportez-vous au paragraphe « Air conditionné : informations et conseils d'utilisation ».

Réglage de la température de l'air

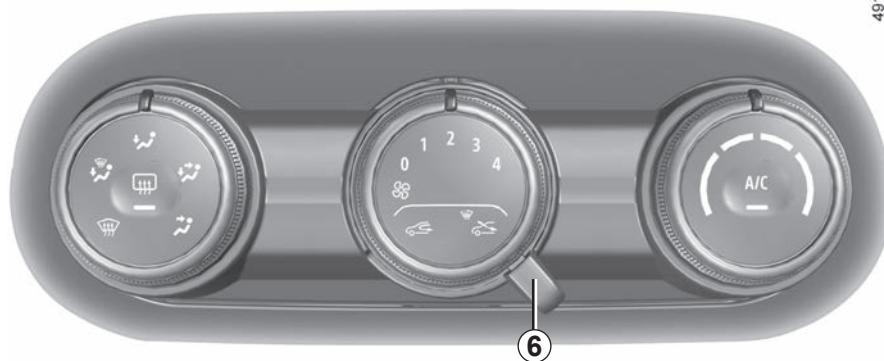
Tournez la commande 5 en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Réglage de la vitesse de ventilation

Manœuvrez la commande 3 de 0 à 4. Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande. Si vous désirez fermer complètement l'entrée et arrêter l'installation, placez la commande 3 sur 0.

Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez néanmoins ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

L'utilisation prolongée de cette commande en position 0 peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.



Mise en service du mode isolation de l'habitacle/ recyclage d'air

(suivant véhicule)

Amenez la commande **6** en position

Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

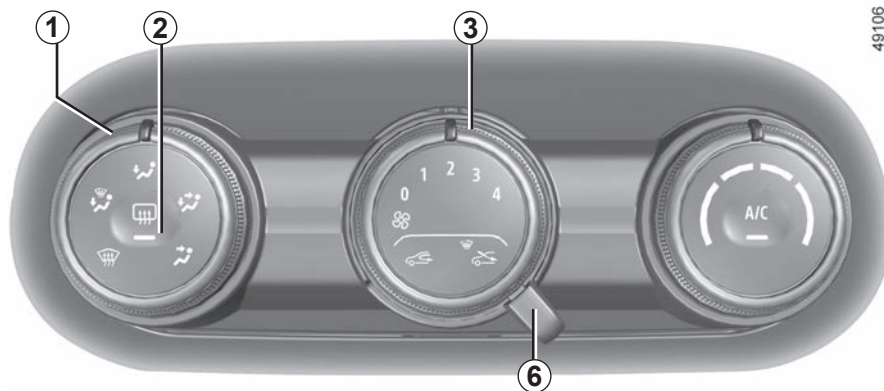
Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...) ;
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en amenant la commande **6** vers la droite dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (3/4)



Désembuage rapide

Amenez les commandes **1**, **3** et **6** sur les positions :

- désembuage  ;
- vitesse de ventilation 3 ou 4 ;
- air extérieur.

L'utilisation de l'air conditionné permet d'accélérer le désembuage.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs extérieurs

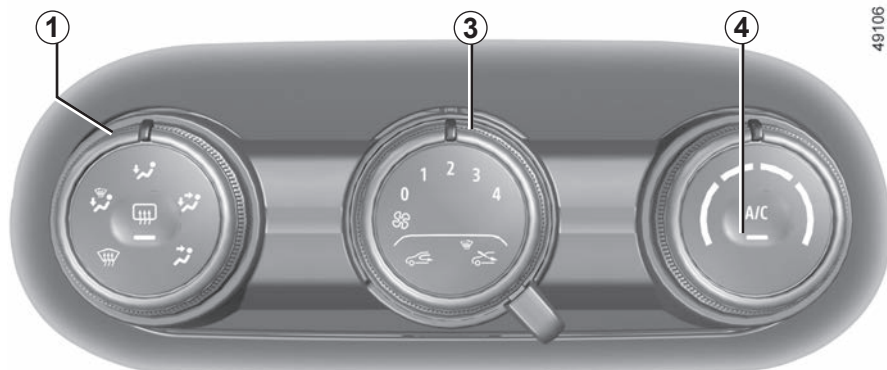
Moteur tournant, appuyez sur la touche **2**. Le témoin de fonctionnement s'allume.

Suivant véhicule, cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **2**. Le témoin s'éteint.

À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (4/4)



Répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **1** pour choisir votre répartition.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants et les aérateurs de la planche de bord.

Pour diriger le flux d'air uniquement vers les pieds, fermez les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (1/2)

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez le désembuage rapide pour l'éliminer.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air. Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalies de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– Non-production d'air froid.

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des soupapes. Sinon arrêtez le système.

Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

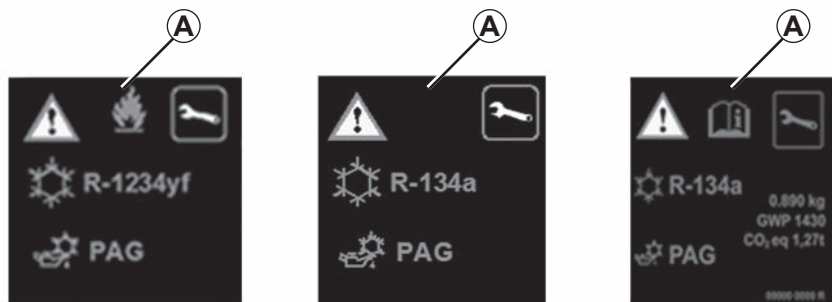
Risque de dégradation ou d'incendie.

Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (2/2)



Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



Type du fluide frigorigène



Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg

Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.

GWP xxxxx

Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO₂).

CO₂ eq
x,xxt

La quantité en poids et en équivalent CO₂.

LÈVE-VITRES (1/2)



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

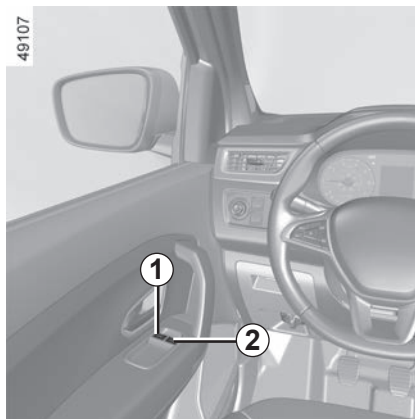
En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.



Lève-vitres électriques

Appuyez ou tirez sur le contacteur d'une vitre pour la baisser ou la relever jusqu'à la hauteur désirée.



De la place conducteur agissez sur le contacteur :

1 pour le côté conducteur ;

2 pour le côté passager avant.

De la place passager avant agissez sur le contacteur **3**.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

LÈVE-VITRES (2/2)

Lève-vitres impulsionnel

Lorsque le véhicule en est équipé, le mode impulsionnel s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment.

Il équipe uniquement la vitre avant conducteur.

- **Appuyez à fond et brièvement** sur le contacteur concerné : la vitre s'abaisse complètement.
- **Soulevez à fond et brièvement** le contacteur concerné : la vitre se lève complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Nota : Lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...) elle s'arrête puis, redescend de quelques centimètres.

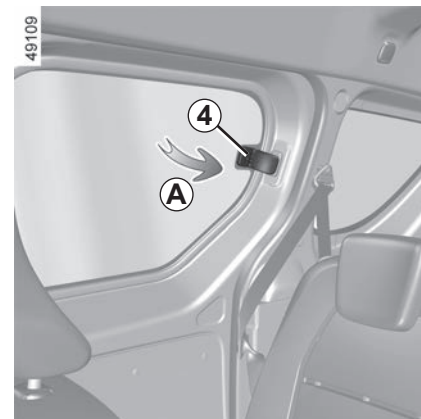
Si vous manipulez le contacteur pendant que la vitre est en mouvement, elle s'arrête de fonctionner.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsionnel : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à la fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour ré-initialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Evitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitres.

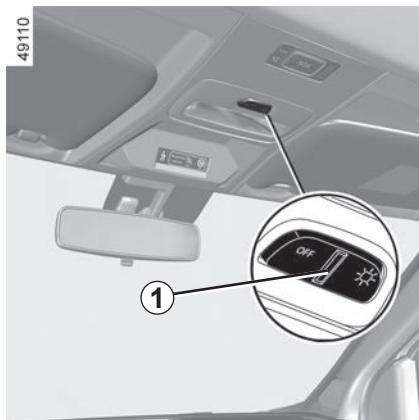


Vitre entrebâillante

Pour entrebâiller la vitre, manœuvrez la poignée 4 (mouvement A) puis bloquez-la en appuyant sur la poignée vers la droite.

À la fermeture assurez-vous de son verrouillage.

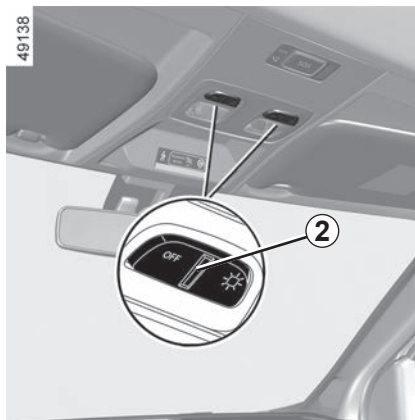
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (1/2)



Plafonnier

En appuyant sur le contacteur **1**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.



Spots de lecture

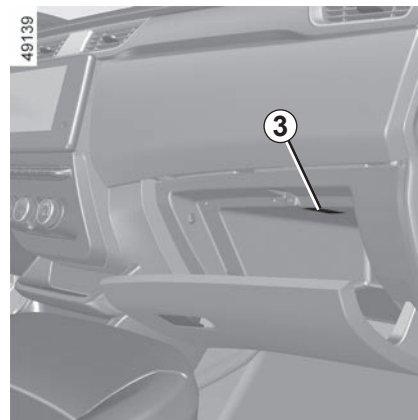
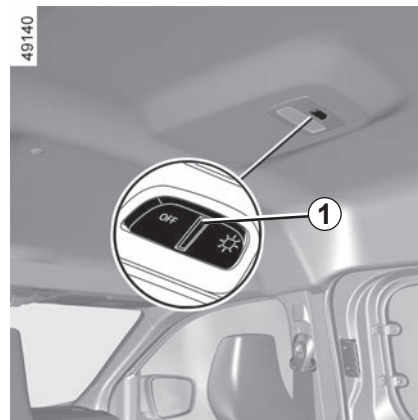
(suivant véhicule)

En appuyant sur le contacteur **2**, vous obtenez :

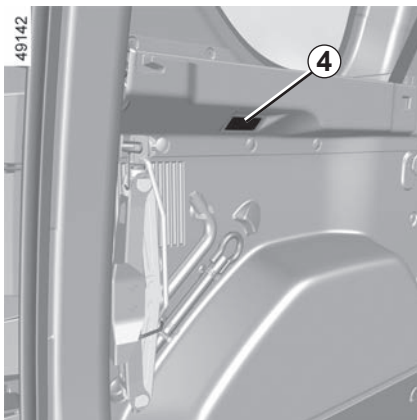
- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

Éclaireur de boîte à gants **3**

L'éclaireur **3** s'allume à l'ouverture du portillon.



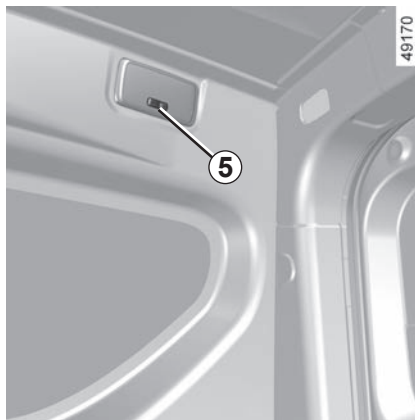
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (2/2)



Éclaireur de coffre 4

L'éclaireur 4 s'allume à l'ouverture du coffre.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du coffre entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.



Éclaireur arrière

Basculez le contacteur 5, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

Particularités

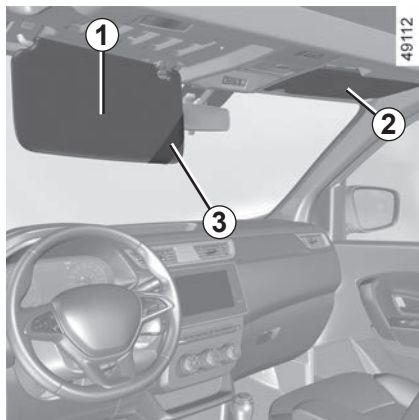
Suivant véhicule, le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé de l'habitacle. L'ouverture d'une porte avant ou arrière relance cette temporisation.

Ensuite, le plafonnier et l'éclaireur de coffre s'éteignent progressivement.

Il existe plusieurs cas d'arrêt de temporisation d'éclairage :

- au bout de 15 minutes lorsqu'une porte est restée ouverte ;
- au bout de 15 secondes ou, suivant véhicule, 5 minutes lorsque toutes les portes sont fermées ;
- à la mise sous contact.

PARE-SOLEIL, MIROIRS

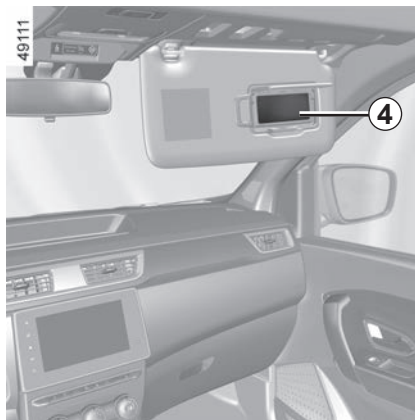


Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil **1** ou **2** sur le pare-brise ou déclipsez-le et tournez-le sur la vitre latérale.

Rangement pare-soleil 3

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...



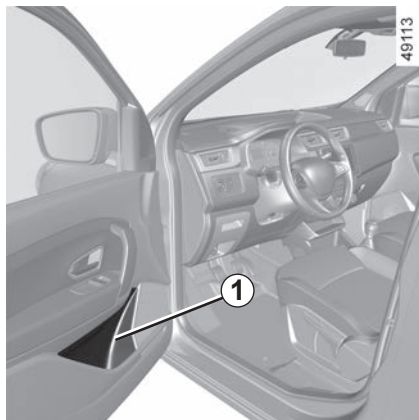
Miroir de courtoisie 4 (côté passager)



En roulage, veuillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie.

Risque de blessures.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/5)



Vide-poches de porte 1



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

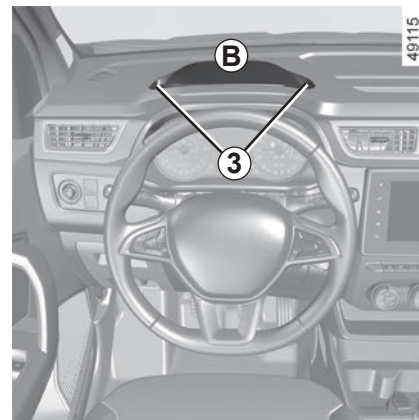


Vide-poches A

Déverrouillez la palette 2 et tirez pour ouvrir le vide-poches A.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

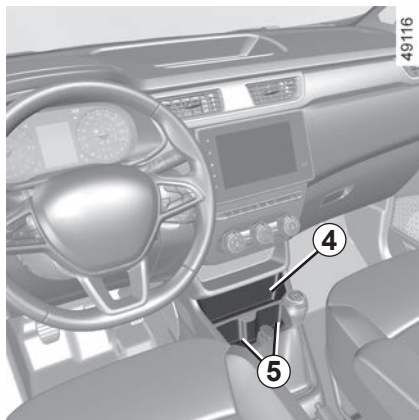


Rangement de planche de bord conducteur B

Passez la main dans les emplacements 3 et soulevez pour ouvrir le vide-poches B.

Il est recommandé d'ouvrir le vide-poches uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/5)



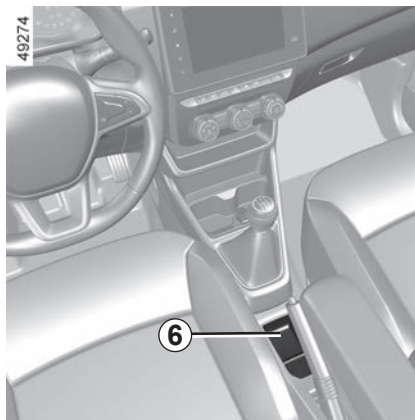
Vide-poches 4

Porte-canettes 5



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



Rangement central 6

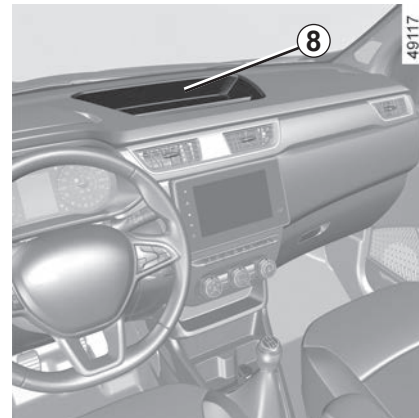
Vide-poches 7



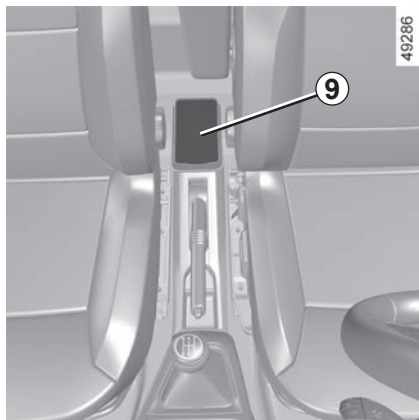
Vide-poches de planche de bord 8



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (3/5)



Rangement de console centrale/Chargeur sans fil - recharge à induction 9

Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction ➔ 3.34.

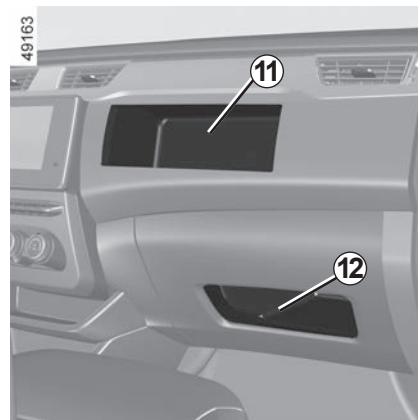


Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



Boîte à gants

Lorsque le véhicule en est équipé, tirez la palette **10** pour l'ouvrir.



Vide-poches passager 11 et 12

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (4/5)

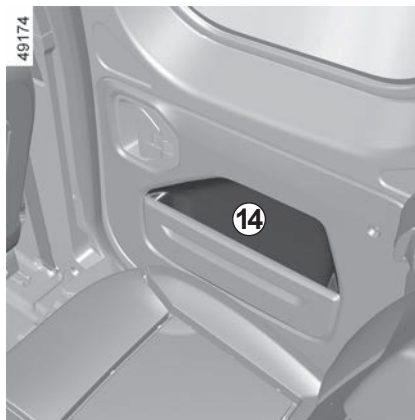


Rangement supérieur de cabine avant 13

Ne l'utilisez pas pour monter, descendre du véhicule ou vous y suspendre.

Le poids total du contenu du rangement supérieur de cabine **13** ne doit pas dépasser 4,6 kg (uniformément répartis).

Ne mettez pas des objets humides ou contenant du liquide dans le rangement supérieur de cabine.



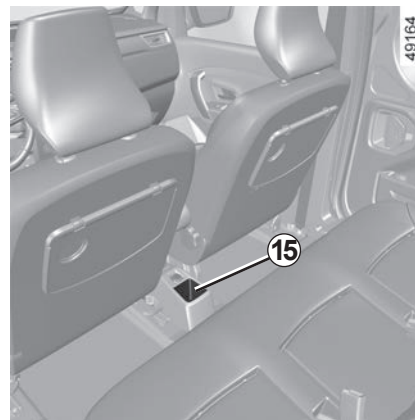
Vide-poches de porte latérale coulissante 14

Les objets rangés dans les vide-poches de portes latérales coulissantes ne doivent pas dépasser du rangement pour ne pas gêner le coulissement de la porte.



Veillez à ne mettre aucun objet lourd et/ou tranchant qui pourrait tomber durant le roulage.

Risque de blessures.



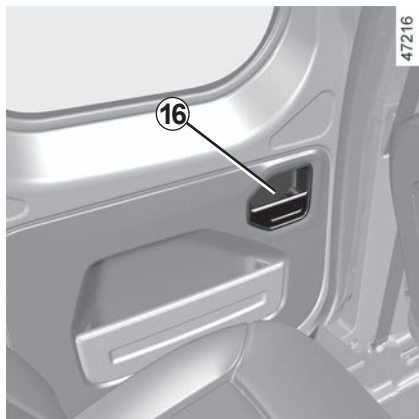
Porte-canettes 15



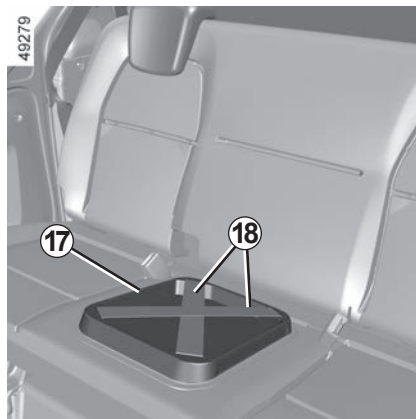
Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (5/5)



Rangement 16



Rangement central banquette arrière 17

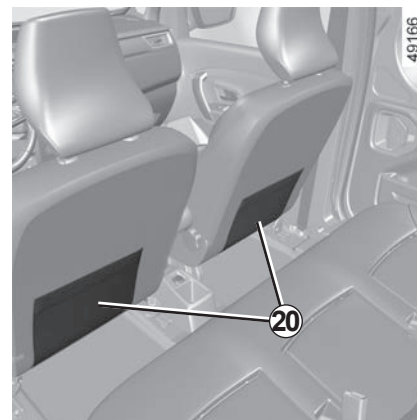
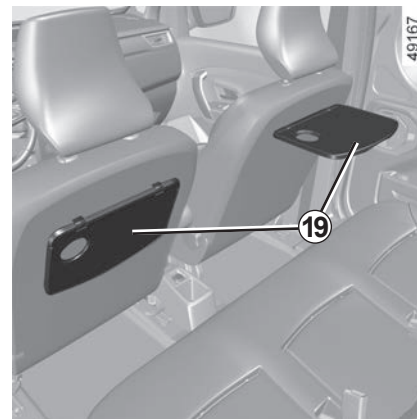
Sangles de maintien 18

Elles permettent, par exemple, de maintenir une tablette multimédia...

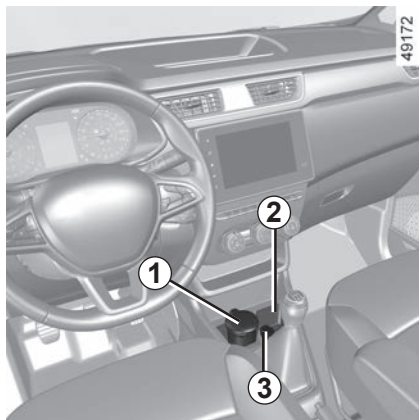
Tablettes arrière 19

Levez-les jusqu'à leur position horizontale.

Poches de rangement sièges avant 20



CENDRIER, ALLUME-CIGARES, PRISE ACCESSOIRES (1/2)



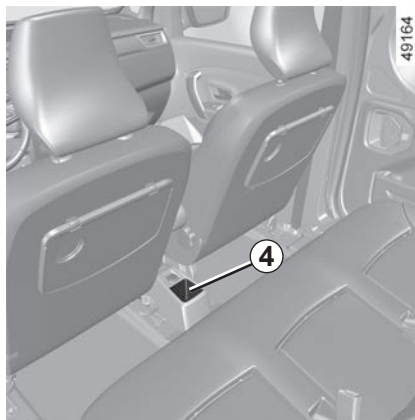
Cendrier 1

Il peut se loger dans l'un des emplacements **2** ou **4**.

Pour l'ouvrir, soulevez le couvercle.

Pour le vider, tirez l'ensemble, le cendrier se dégage de son logement.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigares et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.



Allume-cigares ou prise accessoires 3

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares **3**. Il revient de lui-même avec un petit déclic dès qu'il est incandescent. Tirez-le.

Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.

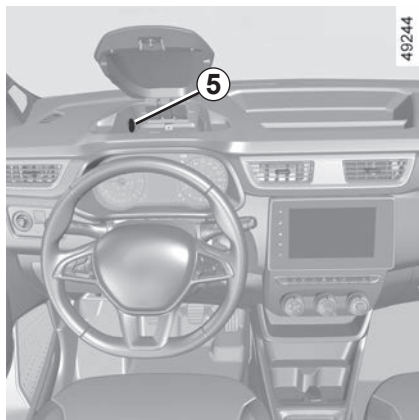


Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12 V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

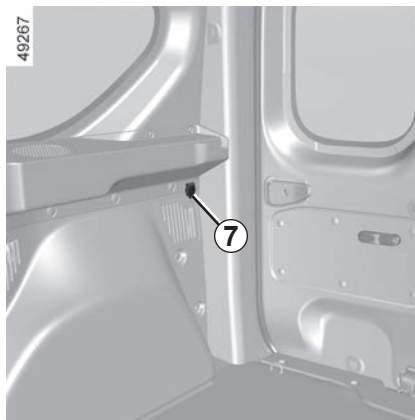
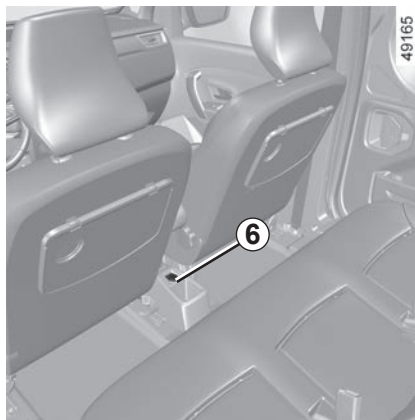
Risque d'incendie.

CENDRIER, ALLUME-CIGARES, PRISE ACCESSOIRES (2/2)



Prises accessoires 5, 6 et 7 (suivant véhicule)

Elle sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque.

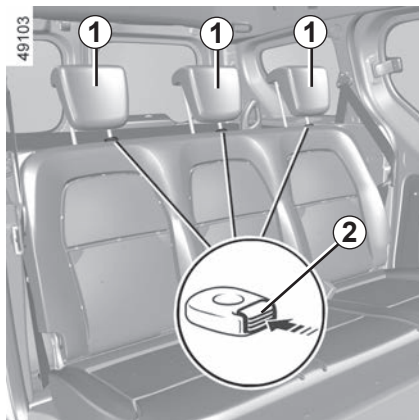


Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12 V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE (1/2)



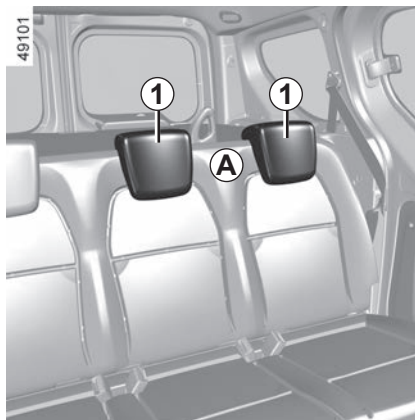
Version cinq places

Position d'utilisation de l'appui-tête 1

Montez l'appui-tête au maximum puis descendez-le jusqu'au blocage. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête 1

Montez l'appui-tête au maximum puis appuyez sur la ou les languettes 2 et sortez l'appui-tête.



Pour remettre en place l'appui-tête 1

Introduisez les tiges dans les fourreaux, appuyez sur la languette 2 et descendez l'appui-tête.

Assurez-vous de son bon verrouillage.

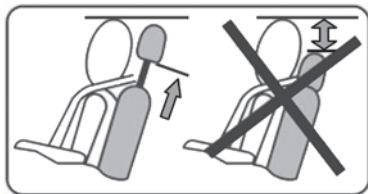
Position de rangement A de l'appui-tête 1

Appuyez sur la languette 2 et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissée A est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.

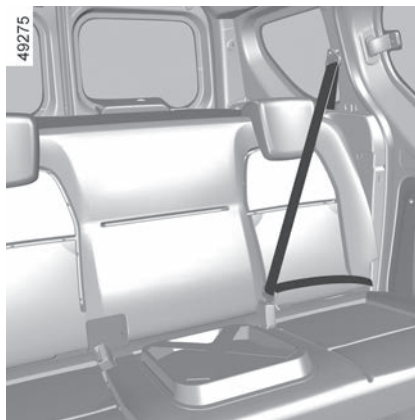
APPUIS-TÊTE ARRIÈRE (2/2)

26341



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

49275



Version quatre places

Cette version se caractérise par la présence de ceintures de sécurité et d'appui-tête uniquement en places arrière latérales.

BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités (1/4)



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets, ...).



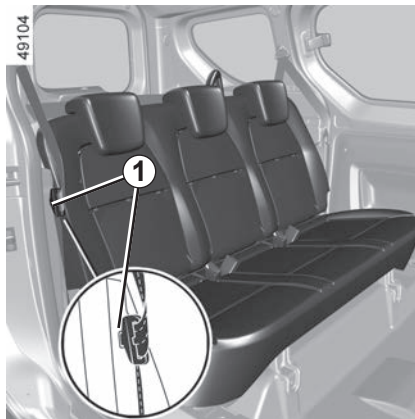
Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.



Banquette arrière avec assise fixe

Pour rabattre le dossier

- Avancez les sièges avant ;
- baissez les appuis-tête ;
- insérez le pêne de la ceinture de siège arrière dans le logement **1** ;
- tirez la poignée **2** ;
- abaissez le dossier sur l'assise ;
- réglez les sièges avant.



Pour repositionner le dossier

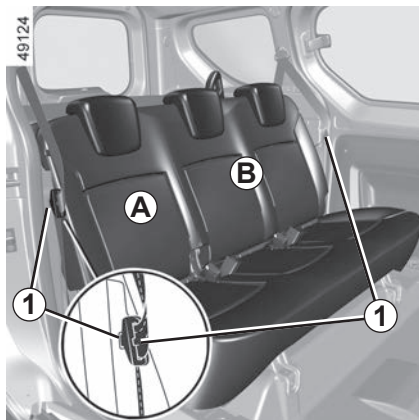
- Relevez le dossier ;
- assurez-vous du bon verrouillage du dossier.



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.
Veillez à bien positionner les ceintures.
Repositionnez les appuis-tête.

BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités (2/4)

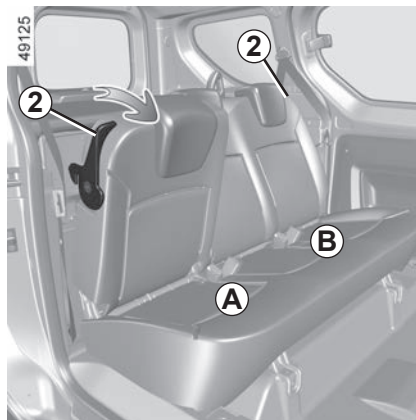


Version cinq places

Banquette arrière avec dossier et assise rabattables

Pour rabattre le siège A ou la banquette B :

- Avancez les sièges avant ;
- insérez les pènes des ceintures arrière latérales dans les logements **1** ;
- abaissez le ou les appuis-tête ➔ 3.22 ;
- tirez la poignée **2** ;
- abaissez le dossier sur l'assise ;

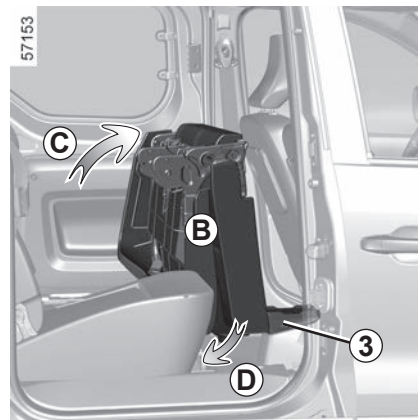


- levez le siège **A** ou la banquette **B** jusqu'à la verticale (mouvement **C**) ;
- réglez les sièges avant, assurez-vous de leurs bons verrouillages.

Suivant véhicule, assistez le rabattement de la banquette **B** (mouvements **C** et **D**) pour vous assurer, qu'une fois rabattue, elle n'interfère pas avec le chargeur sans fil **3**.

Particularité des versions cinq places

Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière centrale condamne le rabattement du siège arrière latéral.

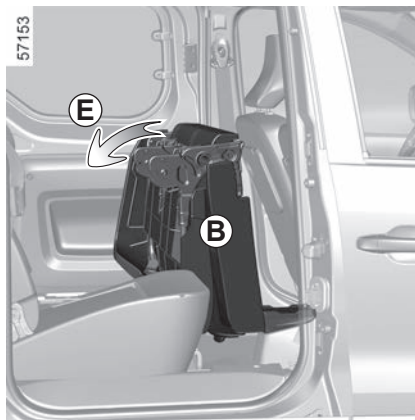


BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités (3/4)

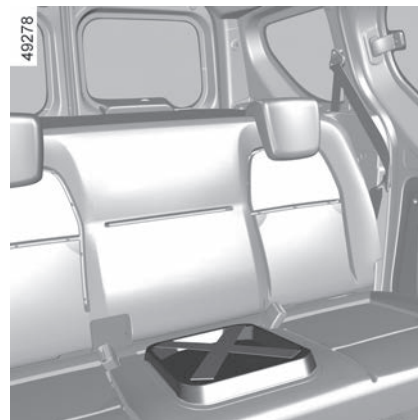


Pour repositionner le siège A ou la banquette B :

- Abaissez l'assise jusqu'au verrouillage (mouvement **E**) ;
- relevez le dossier ;
- assurez-vous du bon verrouillage des assises et des dossiers ;
- réglez les sièges avant, assurez-vous de leurs bons verrouillages.



Veillez au bon verrouillage du dossier du siège. Le cas échéant, enlevez ce qui gêne à l'arrière. Refaites la manipulation jusqu'à ce que le siège soit bien verrouillé.



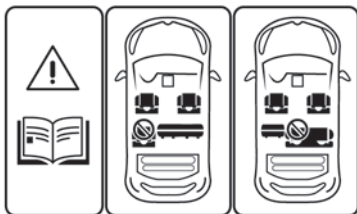
Version quatre places

Cette version se caractérise par la présence de ceintures de sécurité et d'appuis-tête uniquement en places arrière latérales.

BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités (4/4)

F

49194



Restriction d'utilisation



Il est interdit de rouler avec un siège de deuxième rangée rabattu lorsqu'un passager occupe le siège de deuxième rangée à côté.

L'étiquette **F** dans le véhicule vous le rappelle.

Risque de blessures.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housse de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE (1/2)

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- les dossiers de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (exemple **A**) ;



- les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas **B**) ➔ 3.24.



Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.

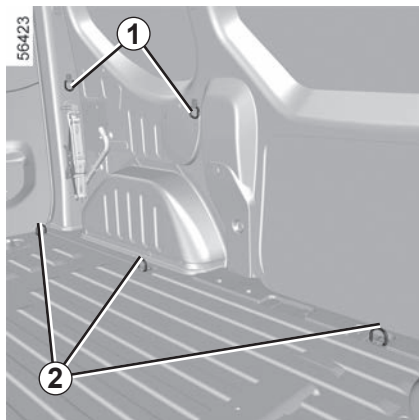
Placez toujours les objets transportés de façon à ce que les plus lourds soient en appui contre le dossier de la banquette arrière.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.

Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque ou vers l'arrière en cas d'accélération brutale ou en cas de roulage en pente forte. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

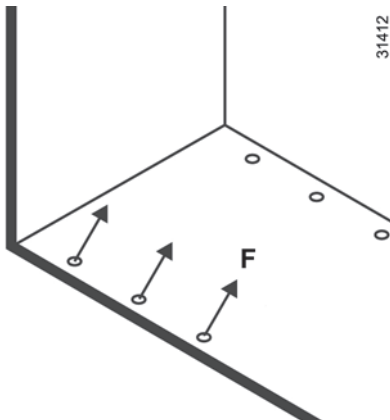
TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE (2/2)



Transport d'objets dans la cellule arrière

Suivant véhicule, les anneaux fixes **1** et les anneaux rotatifs **2** permettent aux objets transportés de ne pas basculer. Le nombre d'anneaux et leur emplacement peut différer suivant véhicule.

Les anneaux **1** servent uniquement à éviter le basculement d'une charge. Elle doit être préalablement fixée aux anneaux de fixation **2** sur le plancher du véhicule.



Particularité version fourgon

Anneaux rotatifs 2 :
F max : 400 daN

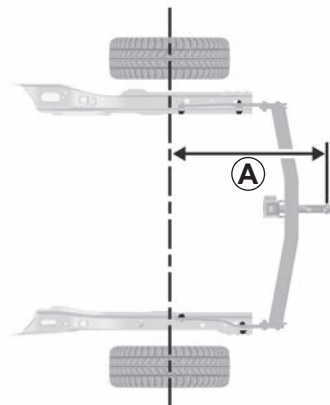


Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.



En cas de roulage avec la porte battante arrière droite ouverte, arrimez toujours les charges transportées. La porte gauche qui reste fermée ne doit pas se substituer à l'arrimage des charges transportées. L'utilisation en roulage de la porte battante arrière droite ouverte doit rester exceptionnelle. Dans tous les cas, référez-vous à la législation locale. Risque de chute de charges sur la chaussée.

TRANSPORT D'OBJETS : remorquage, attelage



28702

Cote maximum **A** = 855 mm.

Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé. Les dispositifs d'attelage (rotule, crochet...) démontables sans outils ou escamotables doivent être enlevés ou repositionnés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.



28703

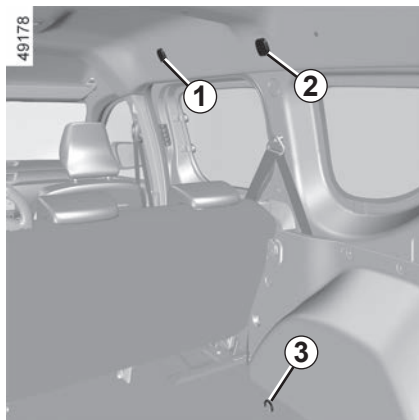
Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi, remorque freinée et non freinée ➡ 6.9.

Choix et montage de l'attelage

Masse maximum de l'attelage : 20 kg.

Pour le montage de l'attelage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement. Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

TRANSPORT D'OBJETS : Filet de séparation



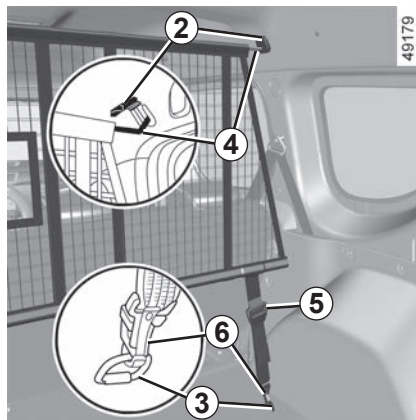
Pour les véhicules qui en sont équipés, le filet de séparation est utile lors du transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passagers.

Il s'installe derrière la banquette arrière ou derrière les sièges conducteur et passager.



Le filet de séparation de bagages ne doit pas être utilisé pour retenir ou fixer des objets.

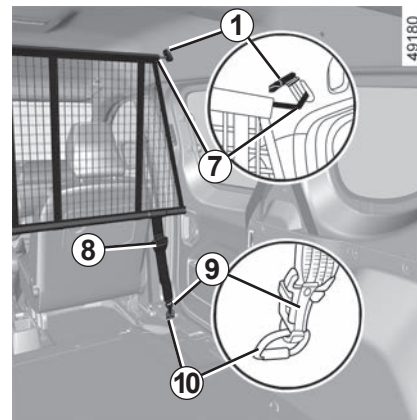
Risques de blessures.



Pose du filet de séparation derrière les sièges arrière

À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- levez le cache **2** pour accéder aux points d'ancrage servant de fixation supérieure du filet ;
- introduisez la tringle supérieure du filet **4** dans les points d'ancrage ;
- fixez les deux crochets **6** des sangles **5** du filet sur les ancrages **3** ;
- réglez la sangle **5** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

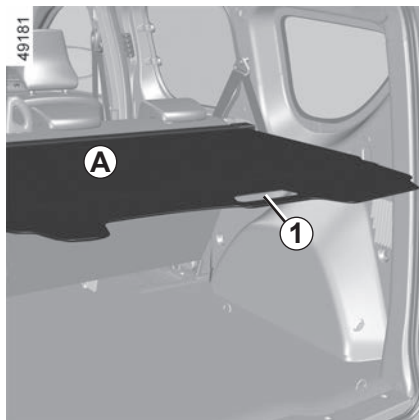


Pose du filet de séparation derrière les sièges avant

À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- levez le cache **1** pour accéder aux points d'ancrage servant de fixation supérieure du filet ;
- introduisez la tringle supérieure du filet **7** dans les points d'ancrage ;
- fixez les deux crochets **9** des sangles **8** du filet sur les ancrages **10** ;
- réglez la sangle **8** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

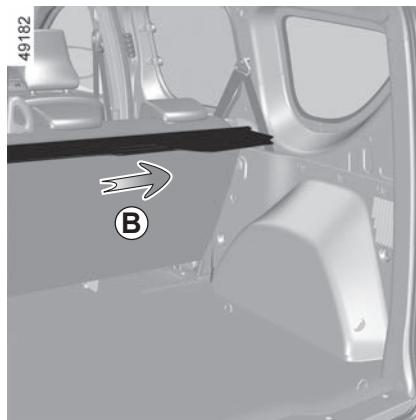
CACHE-BAGAGES



Pour enrouler le cache-bagages **A**

À l'aide de la poignée **1**, tirez-le légèrement pour dégager les pions de leurs points de fixation situés de chaque côté du coffre.

Accompagnez le mouvement d'enroulement du cache-bagages en utilisant la poignée **1**.



Dépose du cache-bagages

Poussez le cache-bagages vers la droite (mouvement **B**) et soulevez-le côté gauche de l'enrouleur.

Repose du cache-bagages

Engagez le côté droit puis poussez-le vers la droite et abaissez le côté gauche de l'enrouleur dans son logement.



Ne placez aucun objet lourd ou dur sur la cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident, ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

BARRES DE TOIT

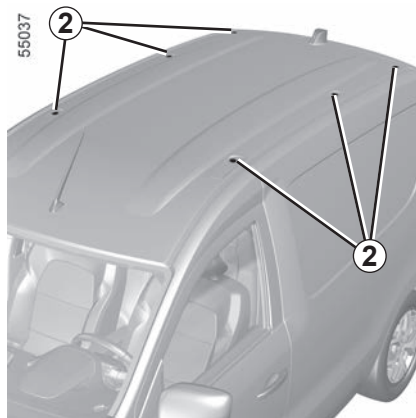


Véhicules équipés de barres de toit longitudinales

Lorsque le véhicule en est équipé, vous pouvez transporter des bagages ou des dispositifs supplémentaires (porté-vélos, porte-skis...) :

- sur une galerie de toit ;
- sur des barres de toit transversales fixées sur les barres de toit longitudinales **1** ;
- directement sur les barres de toit longitudinales.

Il est interdit de monter des barres de toit longitudinales sur les véhicules qui n'en sont pas équipés d'origine.



Véhicules non équipés de barres de toit longitudinales

Dévissez les obturateurs **2** pour accéder aux points de fixation.



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos services techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porté-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

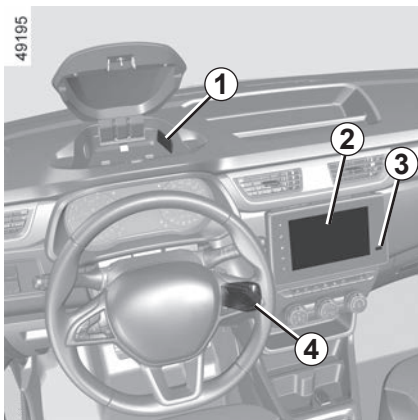
Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit ➔ 6.9.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (1/2)

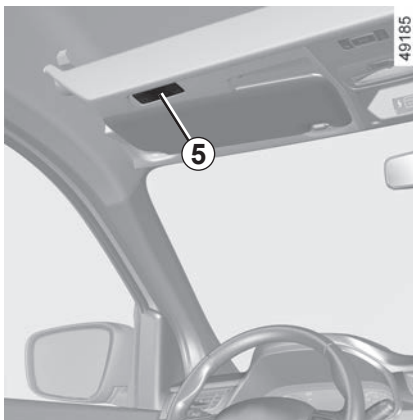


L'emplacement et le fonctionnement des équipements peuvent varier en fonction du véhicule.

- 1 Prises USB ;
- 2 Écran multimédia ;
- 3 Prise multimédia ;
- 4 Commandes sous volant ;
- 5 Micro.

Commande intégrée de téléphone mains libres

Pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez les commandes de téléphone mains libres sous volant **4**.



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Prises USB 1

Les prises USB permettent uniquement de recharger des accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5V) par prise.

Prise multimédia 3

Vous pouvez utiliser la prise USB pour accéder au contenu multimédia de vos accessoires.

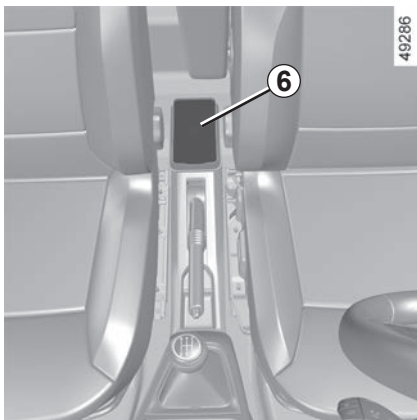
Les différentes sources sont sélectionnables via l'écran multimédia et depuis les commandes sous volant.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

Risque d'incendie.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (2/2)



Chargeur sans fil - recharge à induction

La zone de charge d'induction **6** permet de charger un téléphone sans le connecter à un câble de chargement.

Nota :

- pour plus de précisions sur la liste des téléphones compatibles, veuillez vous adresser à un Représentant de la marque ou contactez le fabricant du téléphone ;
- il est préférable de retirer la coque ou l'étui de protection de votre téléphone (s'il en est équipé), afin d'obtenir une efficacité de charge optimale.

Procédure de chargement

Positionnez votre téléphone au centre de la zone d'induction **6**.

La procédure de chargement de votre téléphone est interrompue dans les cas suivants :

- un objet est détecté dans la zone de charge d'induction **6** ;
- la zone de charge d'induction **6** est en surchauffe. Une fois que la température sera redescendue, la procédure de chargement de votre téléphone reprendra au bout de quelques instants.

Etat d'avancement de la charge

Le témoin intégré au chargeur vous informe de l'état d'avancement de la charge de votre téléphone :

- vert : chargement terminé ;
- orange : chargement en cours ;
- orange clignotant : interruption de la procédure de chargement.

Moteur tournant, vérifiez que le témoin passe au orange fixe lors du positionnement du téléphone dans la zone de charge d'induction **6**.

Il est impératif de ne laisser aucun objet (clé USB, carte SD, carte de crédit, bijoux, clé, pièces de monnaies...) dans la zone de charge à induction **6** lors de la charge de votre téléphone. Retirez toutes les cartes magnétiques ou les cartes de crédit de l'étui avant de positionner votre téléphone dans la zone de charge d'induction **6**.

Les objets laissés dans la zone de charge à induction **6** risquent de chauffer. Il est conseillé de les déposer dans les autres zones prévues à cet effet. (vide-poches, pare-soleil...).



Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveau huile moteur : généralités	4.4
Niveau huile moteur : appoint, remplissage, vidange moteur	4.6
Niveaux	4.9
Filtres	4.11
Batterie	4.12
Pressions de gonflage des pneumatiques	4.14
Entretien de la carrosserie	4.16
Entretien des garnitures intérieures	4.19

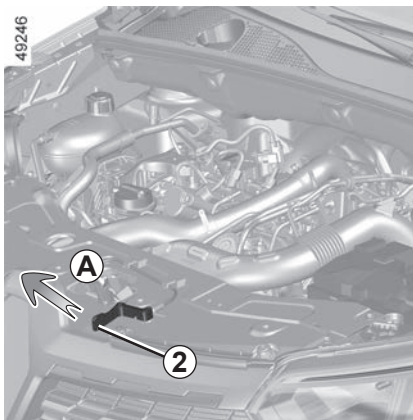
CAPOT MOTEUR (1/2)



Pour ouvrir, porte ouverte tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



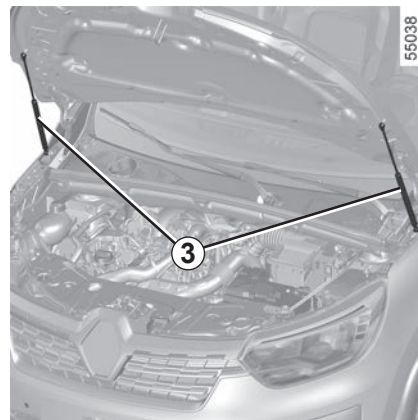
Ouverture du capot moteur

Pour déverrouiller, levez légèrement le capot et poussez la languette **2** dans le sens de la flèche **A** pour libérer le crochet.

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide de deux vérins **3**.



S'assurer du bon verrouillage du capot.
S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

CAPOT MOTEUR (2/2)

Fermeture du capot moteur

Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 25 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le. Assurez-vous que le capot est bien verrouillé. S'il ne se verrouille pas de lui-même par effet de son poids, poussez-le légèrement jusqu'à son verrouillage complet.



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).

En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (1/2)

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➡ 2.3.



S'assurer du bon verrouillage du capot.
S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).

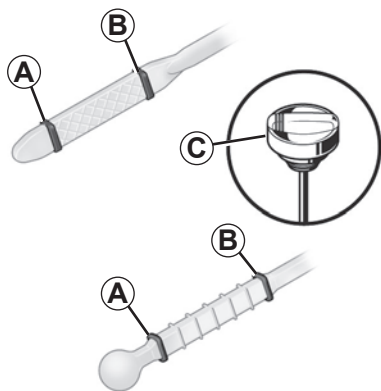


Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (2/2)



Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

- sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

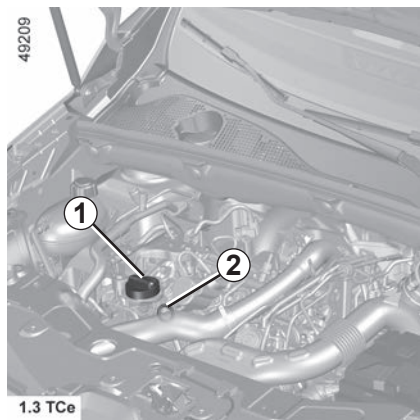


Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange moteur (1/3)



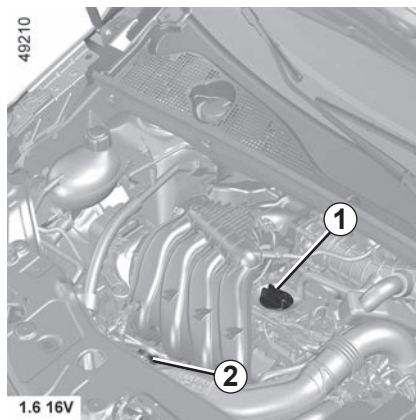
Appoint/Remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Qualité d'huile moteur

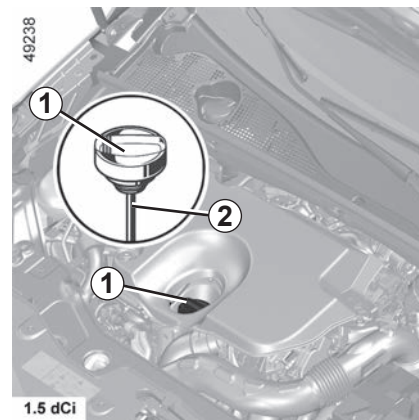
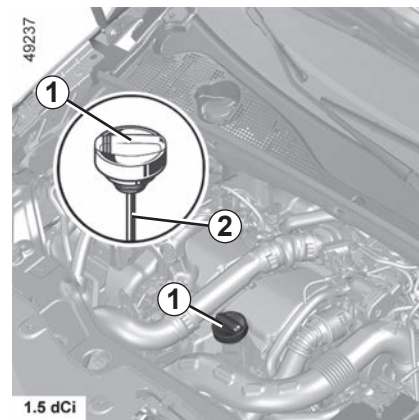
Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.



- Dévissez le bouchon **1**;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur);
- attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange moteur (2/3)



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution .

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange moteur (3/3)

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du mini, ni au-dessus du maxi de la jauge).



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution .

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



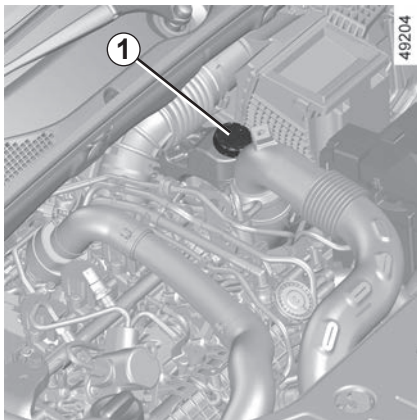
Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile

attention lorsque vous faites l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur.

N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie

NIVEAUX, FILTRES (1/3)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Niveau

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** » indiquée sur le bocal de liquide de freins **1**.

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par les Services Techniques et prélevé d'un bidon scellé.

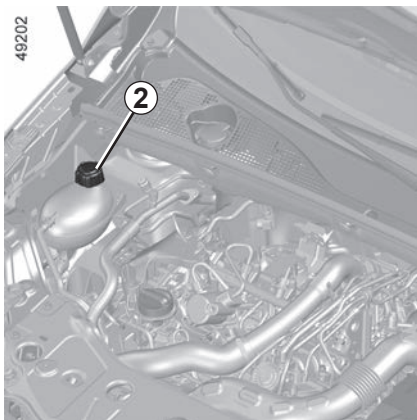
Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.

NIVEAUX, FILTRES (2/3)



Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal 2.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par les Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.



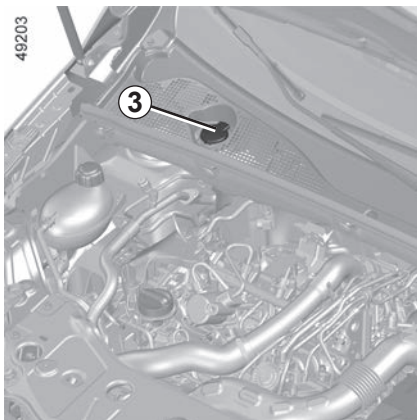
Réservoir de liquide de direction assistée

Pour les opérations d'entretien de la direction assistée adressez-vous à un Représentant de la marque.

Si vous ressentez une différence d'efficacité de la direction assistée, consultez un Représentant de la marque.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX, FILTRES(3/3)



Réservoir lave-vitres

Remplissage : Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **3**, remplissez jusqu'à voir le liquide, puis fermez le bouchon.

Nota : vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

Ce réservoir alimente les lave-vitres avant et arrière, lorsque le véhicule en est équipé.

Liquide

Produit lave-vitres. En hiver, utilisez un produit antigel. Utilisez des produits préconisés par un Représentant de la marque.

Gicleurs : Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position

arrêt.

Risque de blessures.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



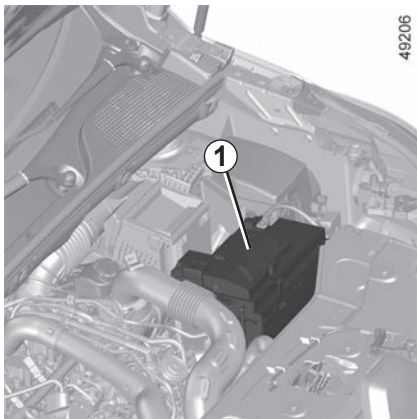
Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le



témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE (1/2)



La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau si besoin consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio...) moteur à l'arrêt...



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.

Remplacement de la batterie



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

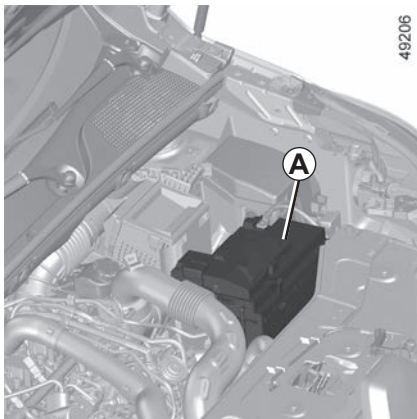
Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant **spécifique**, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

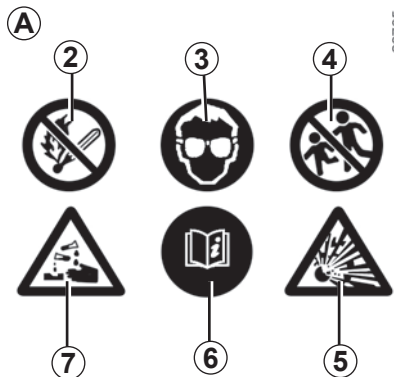
BATTERIE (2/2)



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



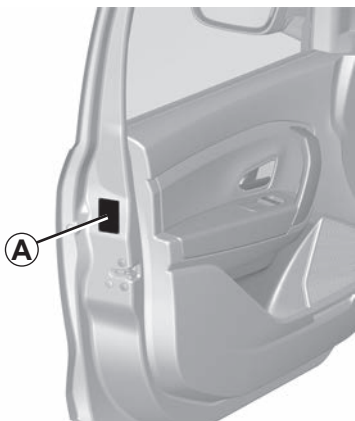
Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- 2 Flamme nue interdite et défense de fumer ;
- 3 Protection obligatoire de la vue ;
- 4 Tenir éloigné des enfants ;
- 5 Matières explosives ;
- 6 Se reporter à la notice ;
- 7 Matières corrosives.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/2)

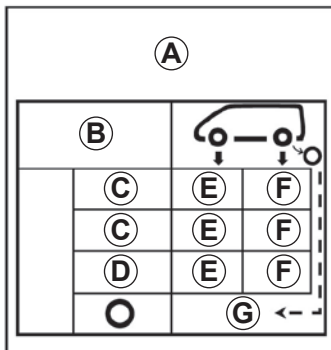
49241



Étiquette A

Pour la lire ouvrez la porte conducteur. Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**



32705

B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : vitesse de roulage prévue.

D : pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant.

Nota : le confort de roulage peut s'en trouver altéré.

E : pression de gonflage des pneumatiques avant.

F : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

G : pression de gonflage de la roue de secours.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...) le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.18.



Véhicule utilisé à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar** ➔ 6.9.

Risque d'éclatement des pneumatiques.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/2)

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : ➔ 5.13 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/3)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/3)

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (3/3)

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt ➡ 1.88. Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton. Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) **à base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Ecran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veuillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Crevaision, roue de secours.	5.2
Kit de gonflage des pneumatiques	5.6
Outils	5.9
Enjoliveurs	5.10
Changement de roue.	5.11
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.13
Projecteurs : remplacement des lampes	5.16
Feux de brouillard : remplacement des lampes.	5.18
Feux arrière et latéraux : remplacement des lampes	5.19
Éclairage intérieur : remplacement des lampes	5.22
Fusibles	5.27
Télécommande à radiofréquence : piles	5.31
Batterie : dépannage	5.33
Balais d'essuie-vitres : remplacement.	5.35
Remorquage : dépannage.	5.37
Prééquipement radio	5.39
Accessoires	5.40
Anomalies de fonctionnement	5.42

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (1/4)

En cas de crevaison

Suivant véhicule, vous disposez d'un kit de gonflage des pneumatiques ou d'une roue de secours (reportez-vous aux pages suivantes).

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➡ 2.18.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de pré signalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (2/4)

Suivant véhicule, il y a 2 possibilités de rangement de la roue de secours :

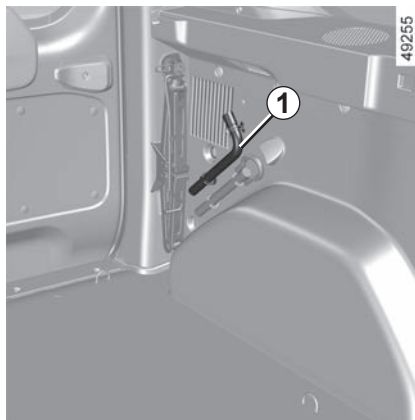
- dans le berceau sous le plancher à l'arrière du véhicule ;
- sous le plancher à l'arrière du véhicule.

Roue de secours 3

Elle est placée dans le berceau **5** sous le plancher à l'arrière du véhicule.

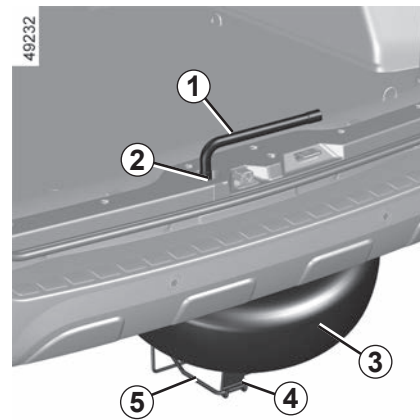
Pour accéder à la roue de secours 3

- Ouvrez la porte du coffre ;
- retirez l'obturateur **2** ;
- desserrez l'écrou avec la clé de roue **1** rangée dans le coffre ;
- décrochez le berceau **5** en le prenant par la poignée **4** ;
- dégagez la roue de secours.



Pour ranger la roue 3 dans le berceau

- Veillez à bien repositionner la roue dans le berceau **5**, valve vers le bas ;
- raccrochez le berceau en vous aidant de la poignée **4** et revissez l'écrou à l'aide de la clé **1** pour remonter l'ensemble et remettez l'obturateur en place ;
- assurez-vous du bon verrouillage du berceau **5**.



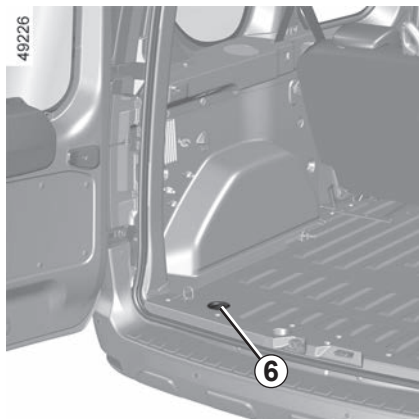
Si impossibilité de raccrocher le berceau **5**, la roue est peut-être mal positionnée. Dans ce cas entrouvrez le berceau, poussez la roue en butée au fond du berceau et refermez celui-ci.



Ne touchez pas l'échappement.

Risque de brûlures.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (3/4)



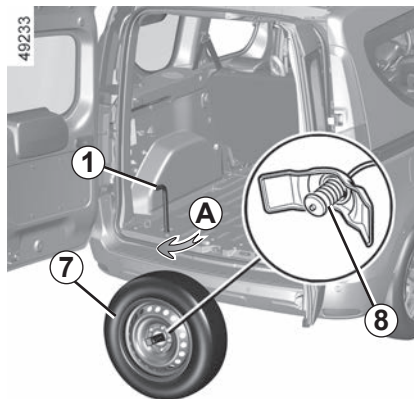
Roue de secours 7

Elle est située sous le plancher à l'arrière du véhicule. En cas de crevaison si votre véhicule est équipé d'un attelage et/ou si le coffre est chargé, pour pouvoir sortir la roue de secours de son treuil il est nécessaire de lever auparavant le véhicule à l'aide du cric, au point du levage le plus proche de la roue.



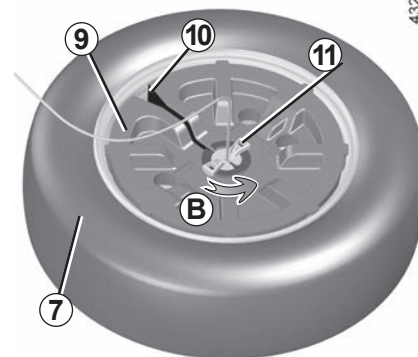
Ne touchez pas l'échappement.

Risque de brûlures.



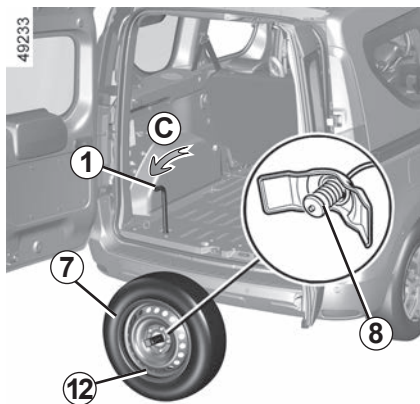
Pour accéder à la roue de secours 7

- Ouvrez la porte du coffre ;
- retirez l'obturateur 6 ;
- utilisez exclusivement la clé de roue 1 (l'usage d'autres outils pourrait endommager le mécanisme) pour dérouler le câble de maintien. Dévissez l'écrou dans le sens horaire (mouvement A), la roue descend jusqu'au sol ;



- de l'extérieur du véhicule, tirez la roue afin d'accéder à la manette 11 ;
- tournez la manette 11 (mouvement B) pour pouvoir libérer le câble de la pièce 9 ;
- soulevez la pièce 9 de la roue 7 ;
- retirez la pièce 9 par la fente 10 ;
- mettez la roue debout, faites passer le câble et l'élément 8 à travers la jante et libérez ainsi la roue.

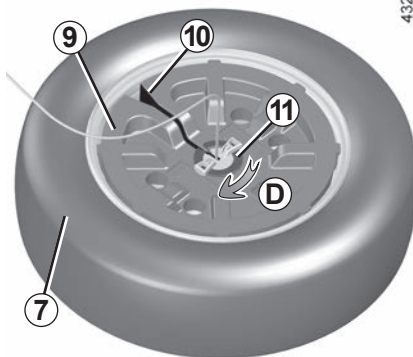
CREVAISON, ROUE DE SECOURS (4/4)



Pour réinstaller la roue 7

Pour effectuer cette opération, le câble doit être déroulé.

- Positionnez la roue debout, valve **12** vers vous.
- Faites passer le câble et l'élément **8** à travers la jante.
- Couchez la roue valve **12** vers le sol.
- Insérez le câble dans la fente **10** jusqu'au centre de la pièce **9**.
- Insérez la pièce **9** dans la roue **7**.
- Tournez la manette **11** (mouvement **D**) afin de verrouiller le câble.



Depuis le coffre, serrez l'écrou au maximum dans le sens anti-horaire (mouvement **C**) de manière à enrouler le câble de maintien de la roue, en veillant à ce que la roue reste horizontale et le câble tendu.

La serrage finale doit être fait avec la clé **1** en position horizontale.
Repositionnez l'obturateur **6**.



La roue crevée étant plus large que la roue de secours, lorsque vous placez la roue crevée en lieu et

place de la roue de secours, la hauteur de garde au sol du véhicule s'en trouve réduite. Pour éviter toute détérioration, roulez prudemment sur les passages surélevés et lors des descentes de trottoir. Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/3)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de **4** millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de **4** millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi, que votre jante soit en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste. Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

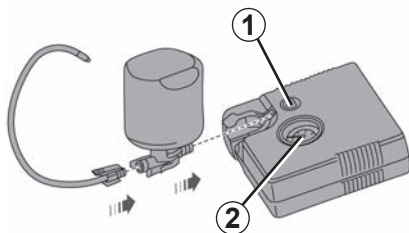
Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/3)



49207

Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre ou sous le tapis de coffre.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.18.

Moteur tournant, frein de parking serré,

- Déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée ➔ 4.14 ;
- après **15 minutes maximum**, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **2**).

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **2** indique brièvement une pression jusqu'à **6 bars**, ensuite la pression chute ;

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton **1**.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

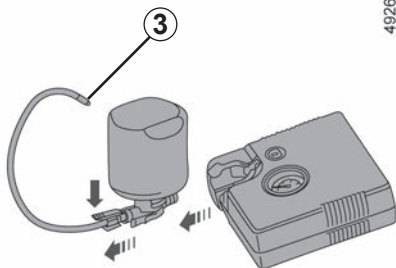


Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/3)



Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : déclipsez lentement l'embout de gonflage de la bouteille **3** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.

- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôlez la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

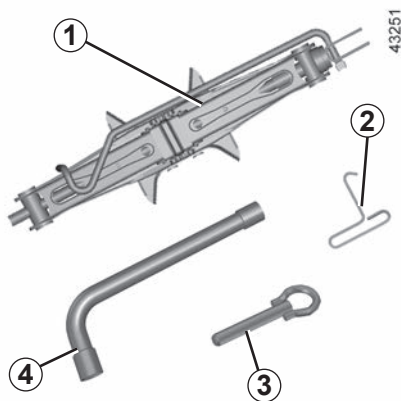


Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

OUTILS



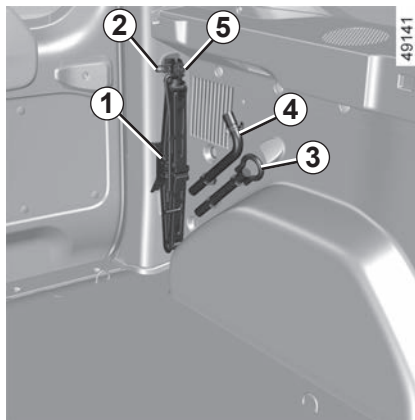
Accès aux outils

La présence des outils dépend du véhicule.

Les outils sont situés dans le coffre.

Cric 1

Pour utiliser le cric, dévissez l'écrou **5**. Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric avant de le remettre dans son logement (veillez à bien repositionner la manivelle). Vissez l'écrou **5** pour fixer le cric.



Clé d'enjoliveur 2

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue. Elle est située derrière le cric.

Clé de roue 4

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue et/ou l'accès à la roue de secours.

Anneau de remorquage 3

➔ 5.37



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

ENJOLIVEURS

49223

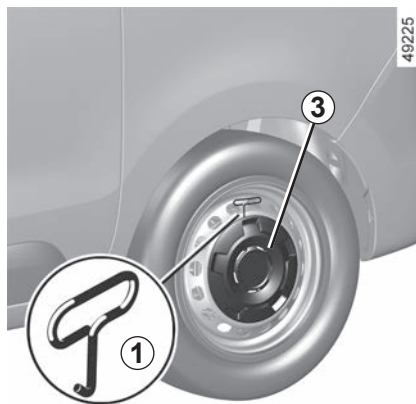


Enjoliveur avec vis de roues cachées

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1**, (située dans le bloc outils) en engageant le crochet dans l'ouverture prévue à proximité de la valve **2**.

Pour le remettre l'enjoliveur, orientez-le par rapport à la valve **2**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.

49225

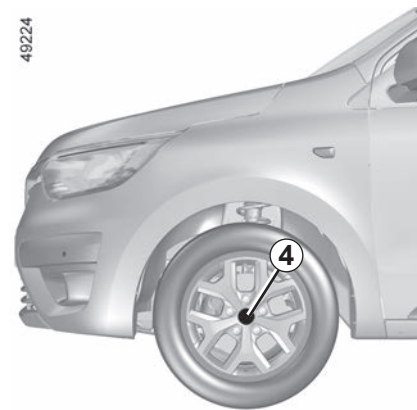


Enjoliveur 3

Déclipez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1** (située dans le bloc outils) en engageant le crochet dans l'ajour périphérique de l'enjoliveur.

Pour le remettre, positionnez les fixations de l'enjoliveur face aux vis de fixations de la roue et appuyez fortement au centre de l'enjoliveur pour le clipper à la roue.

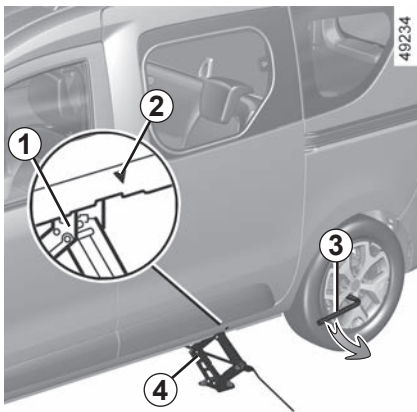
49224



Enjoliveur central avec vis de roues apparentes (Enjoliveur 4)

L'accès aux vis est direct.

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue 3. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Présentez le cric 4 horizontalement, la tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle 1, le plus proche de la roue concernée, signalé par une flèche 2.

Commencez à visser le cric 4 à la main pour positionner convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule).

Continuez à visser pour poser sa semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric).

Donnez quelques tours de manivelle jusqu'à décoller la roue du sol.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu.

Descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.

Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, repérez vous au dessin gravé à l'intérieur de l'enjoliveur pour positionner la vis. (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.18.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible. Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

PNEUMATIQUES (1/3)

Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.



31546

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des réglages du train avant ou arrière.

Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson, sous-gonflage, ...) le témoin  s'allume au tableau de bord ➡ 2.18.

PNEUMATIQUES (3/3)

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Roue de secours

➔ 5.2, ➔ 5.11.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de direction ;
- la monte de chaînes.

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **vos** véhicule.

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez un Représentant de la marque.

Particularité versions équipées de roues 16" : ces roues sont non chaînables.

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre des **équipements spécifiques.**

Consultez votre Représentant de la marque.

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

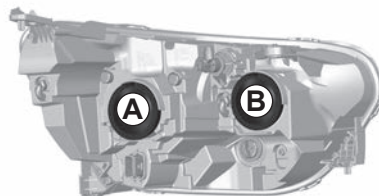
Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le plus adapté à votre véhicule.

PROJECTEURS : remplacement des lampes (1/2)



Feux de croisement

Déposez le cache **A**.

Basculez le porte-lampe **3** pour le déclipper et remplacez la lampe.

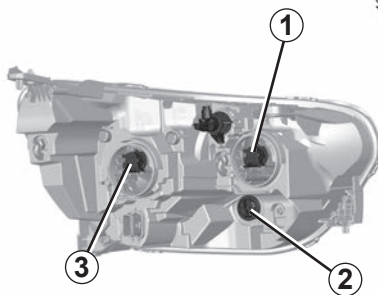
Type de lampe : H7.

Après le remplacement de la lampe, veuillez-vous assurer que les feux soient réglés par un professionnel.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Feux de route

Déposez le cache **B**.

Basculez le porte-lampe **1** pour le déclipper et remplacez la lampe.

Type de lampe : H7.

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs. Repérez le bon positionnement de la lampe avant le démontage pour la positionner correctement lors du remontage.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

Feux indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **2** pour atteindre la lampe.

Type de lampe : PY21W.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

PROJECTEURS : remplacement des lampes (2/2)



Feux de jour, feu de position avant à LED 4

Consultez un Représentant de la marque.

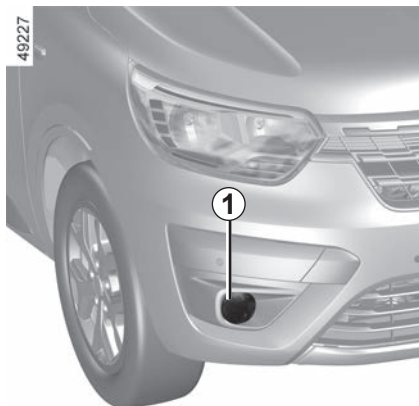


Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

FEUX DE BROUILLARD : remplacement des lampes



Feux de brouillard avant 1

- Accédez au porte-lampe en dépliant la trappe 2 ;
- tournez d'un quart de tour le porte-lampe ;
- sortez la lampe.

Type de la lampe : H16.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.

Après la remise en place de la lampe, assurez-vous du bon verrouillage.

Toutefois, **nous vous conseillons de faire remplacer ces lampes par un Représentant de la marque.**

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

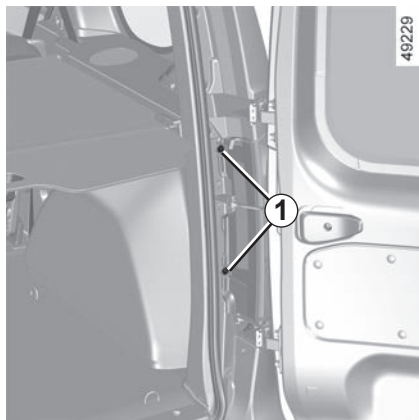


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

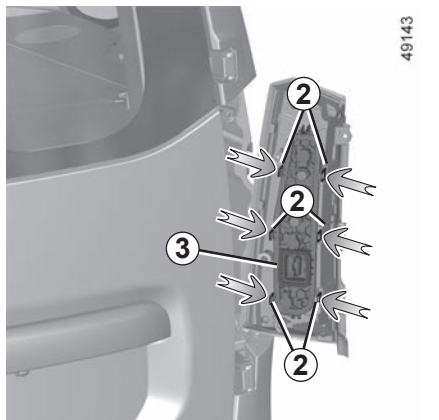
Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/3)



Feux indicateurs de direction, de position et de stop

Pour démonter le feu, dévissez les vis **1**.

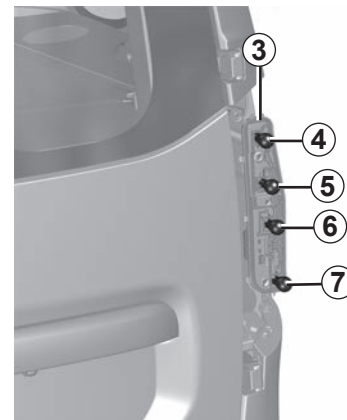


De l'extérieur, dégagez le bloc feu en le tirant vers l'arrière.

Démontez le porte-lampes **3** en déverrouillant les clips **2**.

Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage et à engager les clips **2** du porte-lampes **3**.



- 4** Feu de stop
Type de lampe 4 : P21W.
- 5** Feu de direction
Type de lampe 5 : PY21W.
- 6** Feu de recul
Type de lampe 6 : P21W.
- 7** Feu de brouillard
Type de lampe 6 : P21W.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/3)

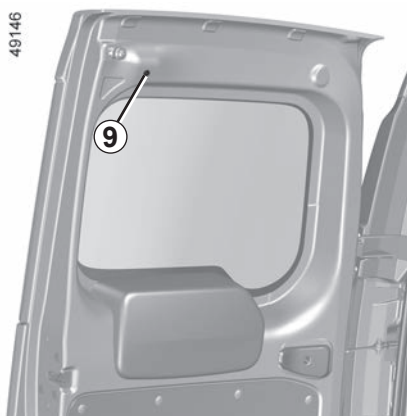


49147

Feux de position à LED 8

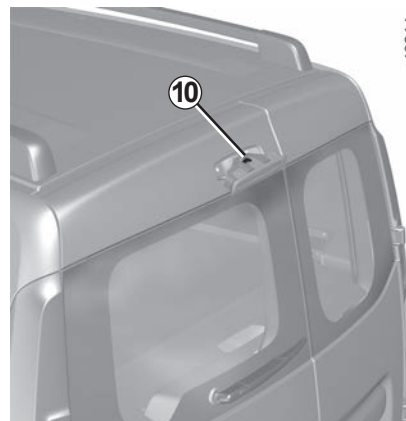
Consultez un Représentant de la marque.

49146



Troisième feu de stop

Retirez l'écrou 9 et dégagez le feu de stop de son logement.



49214

Type de la lampe 10 : P21W.

Remontage

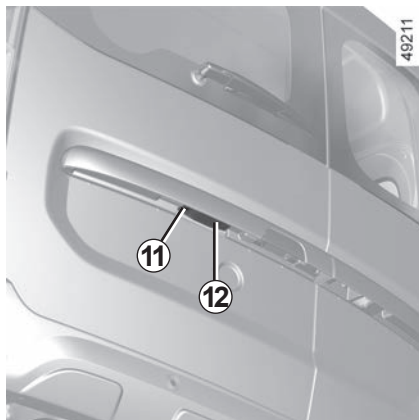
Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (3/3)

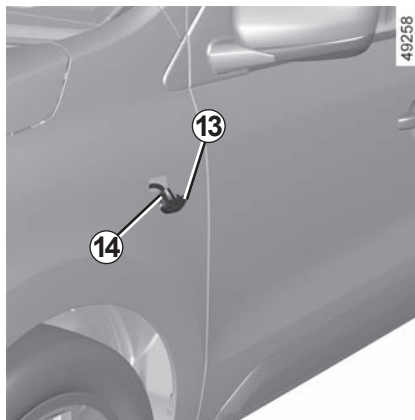


Éclaireur de plaque d'immatriculation

Dévissez la vis **11**.

Retirez le couvercle **12** de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de la lampe : W5W.



Répétiteurs latéraux **13**

Déclippez le répétiteur **13** (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Tournez d'un quart de tour le portelampe **14** et sortez la lampe.

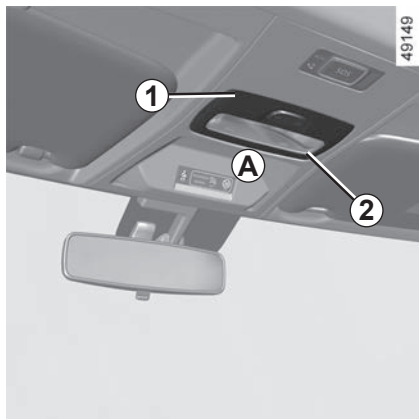
Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

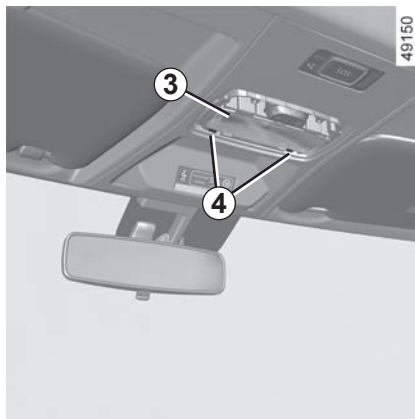
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (1/5)



Plafonnier avant 1

- Déclippez le diffuseur **2** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) positionné en **A** ;
- déclippez et dégagez le porte-lampe **3** par les languettes **4** ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe **5** : **W5W**.



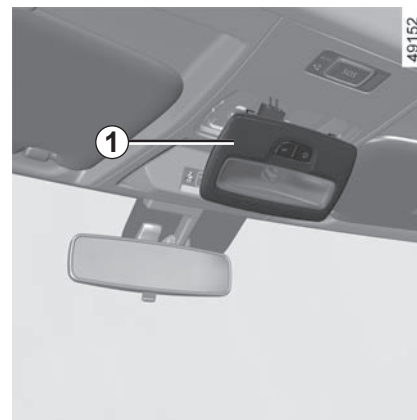
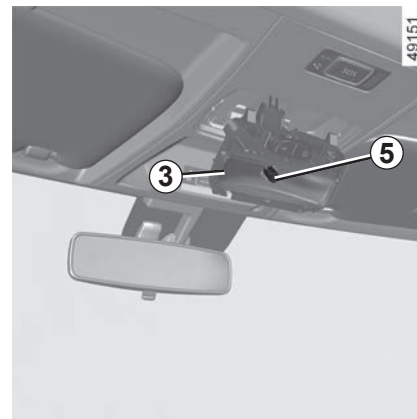
Remontage

- Clippez le diffuseur **2** sur le porte-lampe **3** ;
- clippez le plafonnier **1** jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement et du bon verrouillage du plafonnier.

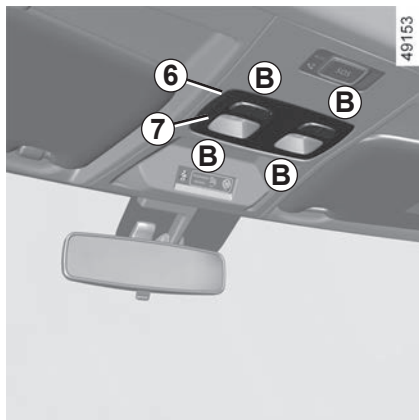


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (2/5)

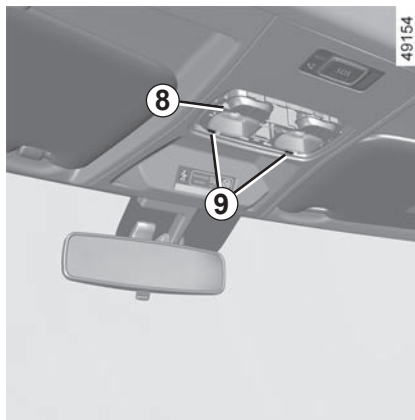


Spots de lecture avant 6

(suivant véhicule)

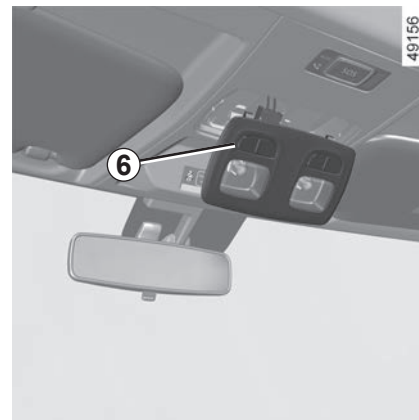
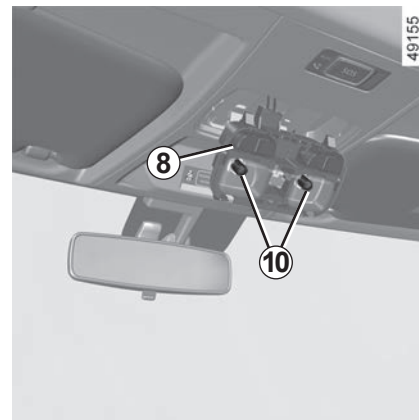
- Déclippez le diffuseur **7** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) positionné en **B** ;
- déclippez et dégagez le porte-lampe **8** par les languettes **9** ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe **10** : W5W.

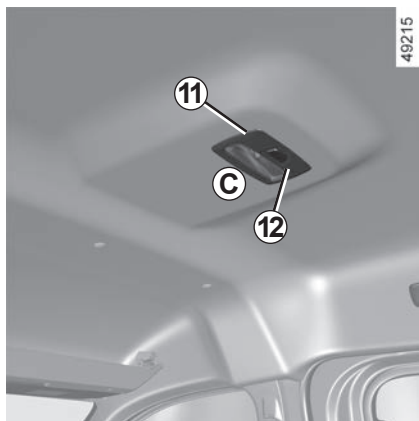


Remontage

- Clippez le diffuseur **7** sur le porte-lampe **8** ;
- clippez le bloc des spots de lecture **6** jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement du bloc des spots de lecture et de son bon verrouillage.



ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (3/5)

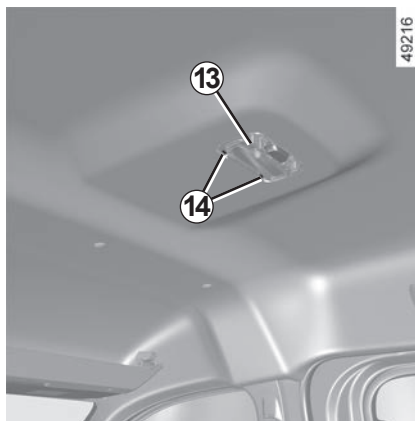


Spot de lecture arrière 11

(suivant véhicule)

- Déclipsez le diffuseur **12** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) positionné en **C** ;
- déclipsez et dégagez le porte-lampe **13** par les languettes **14** ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe **15** : **W5W**.



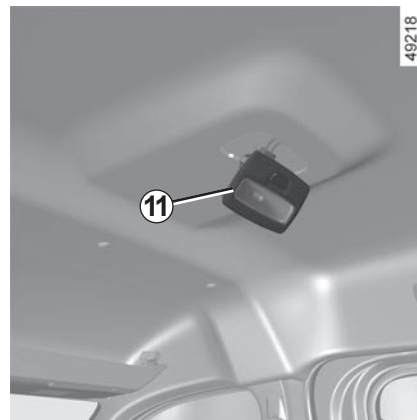
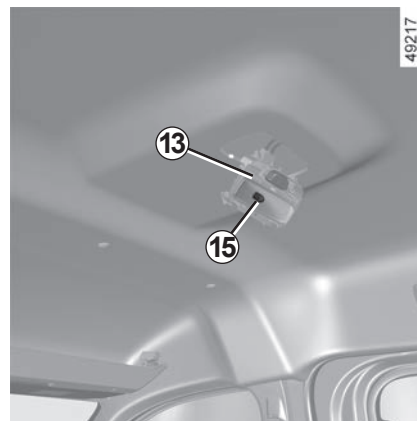
Remontage

- Clippez le diffuseur **12** sur le porte-lampe **13** ;
- clippez le bloc du spot de lecture **11** jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement du bloc de spot de lecture et de son bon verrouillage.

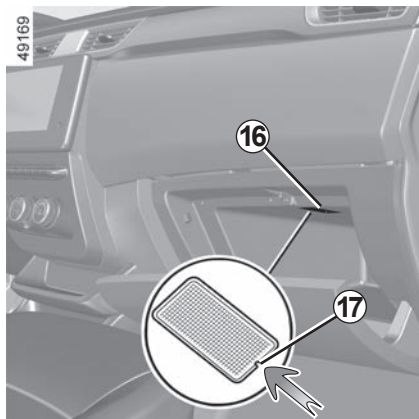


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

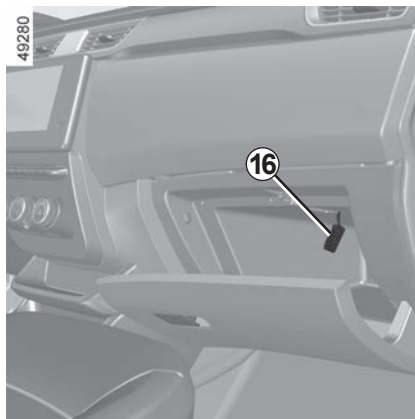


ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (4/5)



Éclaireur de boîte à gants 16 (suivant véhicule)

Déclippez l'éclaireur **16** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) en pressant sur la languette **17** pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur de la boîte.



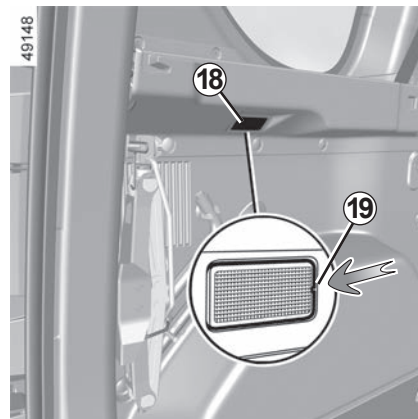
Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : **W5W**.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



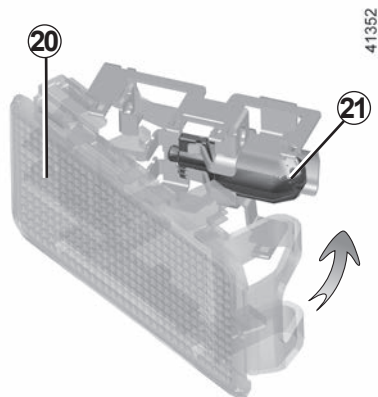
Éclaireur de coffre 18

Déclippez l'éclaireur **18** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) en pressant sur la languette **19** pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur du coffre.

Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : **W5W**.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (5/5)



Dégager le diffuseur **20** et accéder à la lampe **21**.

Type de la lampe **21**: **W5W**.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

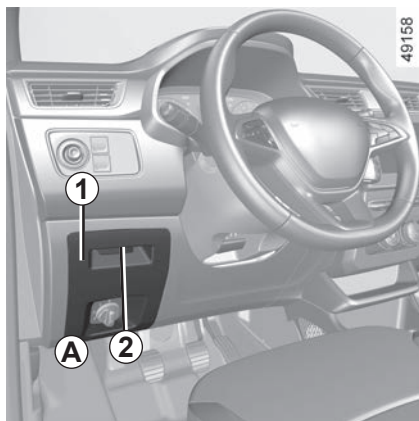
Risque de blessures.



Éclaireur à LED **22**

Consultez un Représentant de la marque.

FUSIBLES (1/4)



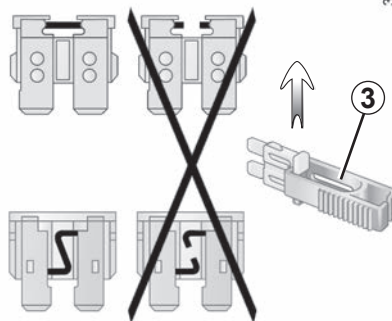
Compartiment à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Fusibles dans l'habitacle A

Déverrouillez la palette 2 et tirez pour ouvrir la trappe 1.

Suivant véhicule, pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située au dos de la trappe 1 et détaillée en pages suivantes.



Pince 2

Débrochez le fusible à l'aide de la pince 3, située au dos de la trappe 1.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située dans le rangement.

Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette.

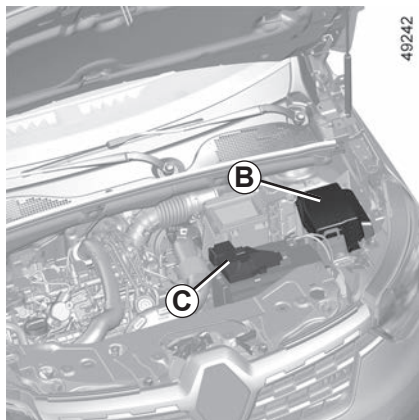
N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

FUSIBLES (2/4)



Fusibles dans le compartiment moteur **B** et **C**

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans les boîtiers **B** et **C**. Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

FUSIBLES (3/4)

Affectation des fusibles

(la présence et l'emplacement des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation
	Avertisseur sonore
	Lève-vitre impulsif avant, lève-vitres électrique avant
	Condamnation des portes
	Sièges chauffants, prise diagnostic
	Plafonniers, éclairage coffre, éclairage boîte à gants, unité gestion énergie
	Capteur de pluie/lumière
	Projecteurs avant
	
	Feux de brouillard avant et arrière
	Indicateurs de direction
	Feux de Stop, feux de recul

Symbole	Affectation
	Alerte ceinture de sécurité
	Tableau de bord
	Prise attelage
	Prise accessoires avant, arrière et coffre 12V, prises USB
	ABS - ESC, contacteur de stop, contacteur embrayage, anti-démarrage
	Injection, unité centrale habitacle
	Démarrreur
	Airbag, prétensionneurs de ceintures
	Pompe lave-vitre, essuie-vitre, chargement sans fil
	Essuie-vitre

FUSIBLES (4/4)

Affectation des fusibles
(la présence et l'emplacement des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation
	Tableau commande air conditionné
	Tableau commande air conditionné, prises accessoires, radio
	Allume-cigares
	Direction assistée
	Interface pour superstructures
	Commande rétroviseurs électriques
	Rétroviseurs dégivrants
EMM	Unité gestion énergie
RADIO	Radio, multimédia, prise diagnostic

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : piles (1/2)



Remplacement de la pile

Ouvrez le boîtier par la fente **1**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile **2** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.



Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Lors du remplacement :

– Veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

– Ne pas utiliser la télécommande si le couvercle ne ferme pas correctement.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : piles (2/2)

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➡ 1.6.



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;

- ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

BATTERIE : dépannage (1/2)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers, ...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➡ 2.3 .

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : **risque d'explosion.**

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le



témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (2/2)

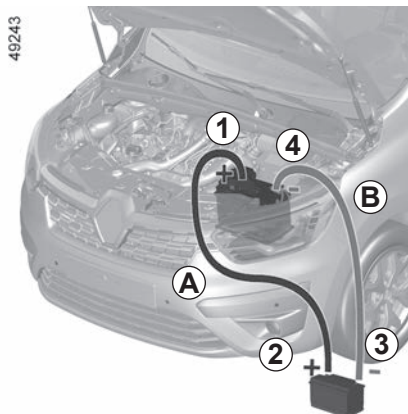
Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

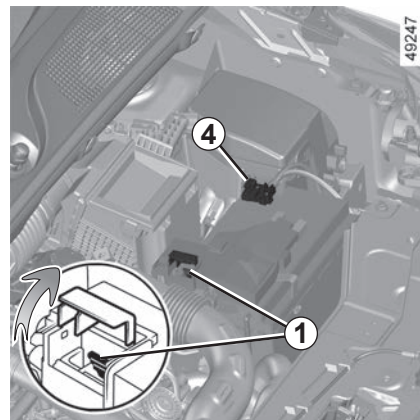
Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.



Fixez le câble positif (+) **A** sur la borne (+) **1** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **3** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) **4** de la batterie déchargée.

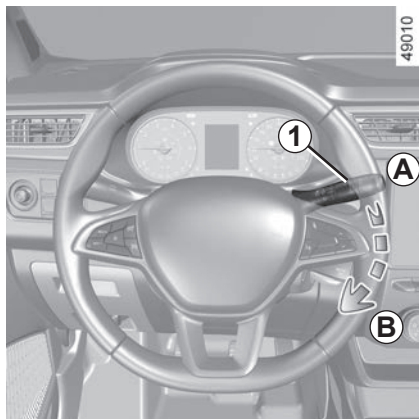
Démarrez le moteur comme d'habitude. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures graves et/ou d'endommagement du véhicule.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : remplacement (1/2)

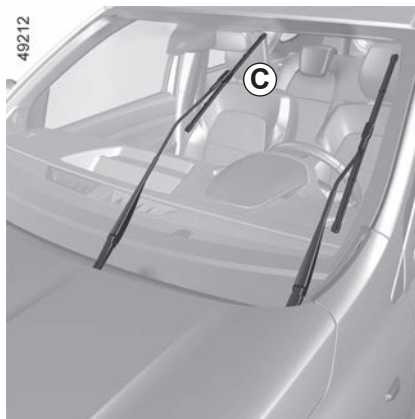


Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 2

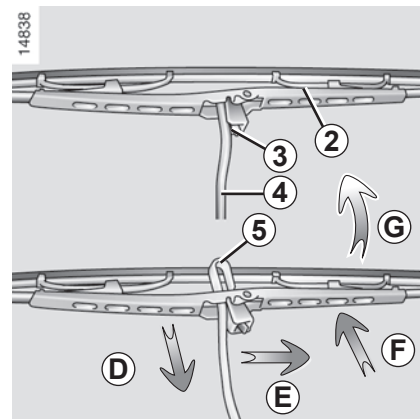
Pour remplacer les essuie-vitres, il est nécessaire de placer les essuie-vitres en position de service **C**.

Contact coupé :

- amenez la manette **1** en position **B** (fonction balayage continu rapide) : les balais s'arrêtent dans la position de service **C** dégagée du capot ;
- soulevez le bras d'essuie-vitre **4** ;
- faites pivoter le balai jusqu'à l'horizontale (mouvement **G**) ;



- pressez la languette **3** et faites glisser le balai d'essuie-vitre vers le bas jusqu'à dégager le croche **5** du bras d'essuie-vitre (mouvement **D**) ;
- décalez le balai (mouvement **E**) puis remontez-le (mouvement **F**) pour le dégager.

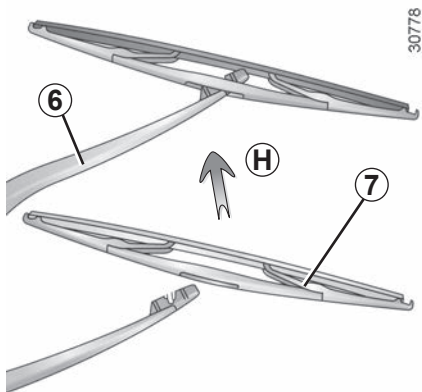


Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (arrêt) : les balais d'essuie-vitre avant se rangeront dans le capot à la mise sous contact.

BALAIS D'ESSUIE-VIDRES : remplacement (2/2)



Remplacement du balai d'essuie-vitre arrière 7

- Contact coupé, soulevez le bras d'essuie-vitre 6 ;
- faites pivoter le balai 7 jusqu'à rencontrer une résistance ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci (mouvement H).

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.



Avant de changer le balai d'essuie-vitre arrière, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).

Risque de blessures.



– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état des balais. Il sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

REMORQUAGE : dépannage (1/2)

Déverrouillage de la colonne de direction

Insérez la clé dans le contacteur de démarrage sur la position « Marche ». Repositionnez le levier au point mort.

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule ➡ 6.9.



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage pendant le remorquage.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

REMORQUAGE : dépannage (2/2)



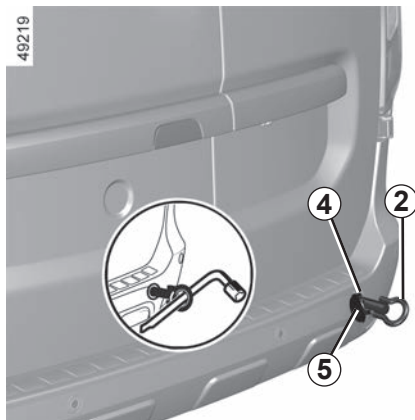
Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 1 et arrière 4 (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule).

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction. En aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.

Risque de perte de l'objet remorqué.



Accès aux points de remorquage

Déclipez le cache 3 ou 5 en passant un outil plat sous le cache.

Vissez l'anneau de remorquage 2 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage 2 et la clé de roue situés dans le coffre ➔ 5.9.



– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.

- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.



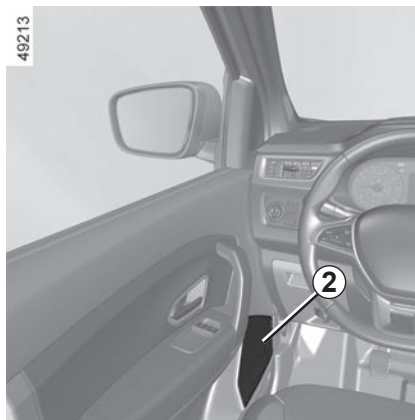
Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

PRÉÉQUIPEMENT RADIO



Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système audio, vous disposez d'un pré-équipement composé de :

- un emplacement pour la radio **1** ;
- des haut-parleurs de portes **2**.



Emplacement radio 1

Déclipsez et déposez le vide-poches **1**.

Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre radio.
Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ou de la radio ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts. **Risque d'incendie.** Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule. Pour votre sécurité nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves.**

Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure. **Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.**

Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/8)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule ➡ 1.6 et ➡ 2.3.
	Le véhicule est démarré.	Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la télécommande.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de porte, puis démarrez le moteur pour synchroniser la télécommande.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/8)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins du tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. ➡ 5.33 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	➡ 2.3
Véhicule à l'arrêt, moteur froid, le ralenti moteur est élevé.	Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Cela peut provenir de la montée en température du moteur.	Le ralenti moteur doit diminuer au bout d'une minute environ. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant ➡ 2.2.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/8)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage ;	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur ➡ 4.6.
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/8)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Fumée blanche anormale à l'échappement.	Version diesel, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée peut provenir de la régénération du filtre à particules.	➡ 2.10.
	Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Selon les conditions climatiques (froid, humidité...), la fumée peut se produire lors de fortes accélérations du véhicule.	Réduisez le régime moteur et évitez les accélérations brutales pour faire disparaître progressivement la fumée. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance. Manque d'huile de direction assistée. Défaillance du système d'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque .

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/8)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Sifflement.	Antenne de toit mal positionnée.	Orientez l'antenne.
Le moteur chauffe. Le témoin de température de liquide de refroidissement  s'allume en rouge.	Panne du motoventilateur. Fuites de liquide de refroidissement.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque. Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
Témoin d'alerte vidange moteur reste allumé après la vidange.	Réinitialisation de l'alerte après vidange non effectuée.	Réinitialisez l'alerte après vidange moteur ➡ 1.67.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services Techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (6/8)

À l'arrêt	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le motoventilateur se met en marche après la coupure du contact.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Le groupe motoventilateur peut se mettre en marche pour réguler la température du moteur. Cette opération peut durer plusieurs minutes dès la coupure du moteur.	
	Le groupe motoventilateur se met en marche au-delà de 10 minutes de fonctionnement dès la coupure du moteur.	Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (7/8)

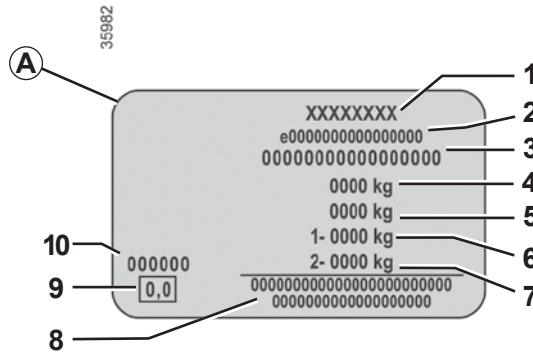
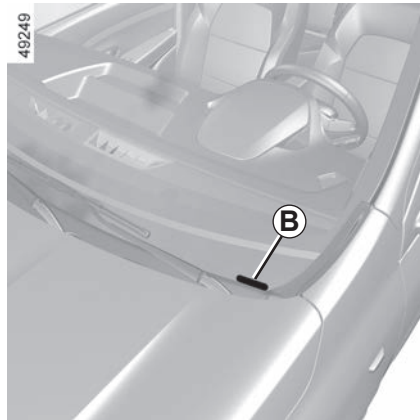
Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Lampe grillée.	Remplacez la lampe ➡ 5.19.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer ➡ 5.27.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➡ 5.27.
Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.	Ceci n'est pas une anomalie. La présence de trace de condensation est un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie. Dans ce cas, ces traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.	

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (8/8)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➡ 5.27.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.	Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.	Retirez tout objet placé sous les sièges avant.

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification véhicule	6.2
Informations techniques pour les secours	6.3
Identification moteur	6.4
Dimensions	6.5
Caractéristiques moteurs.	6.7
Masses (en Kg)	6.9
Pièces de rechange et réparations	6.11
Justificatifs d'entretien	6.12
Contrôle anticorrosion	6.18



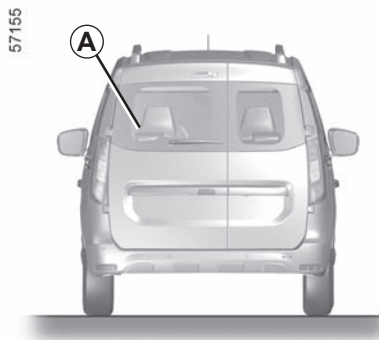
4 MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).

- ## 6.2

INFORMATIONS TECHNIQUES POUR LES SECOURS



57154



57155

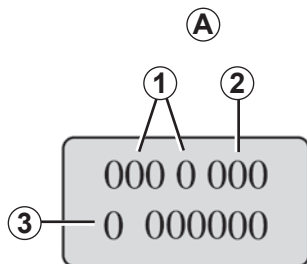
Le QR Code figurant sur l'étiquette **A** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise ainsi que sur la lunette arrière.

Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.

IDENTIFICATION MOTEUR

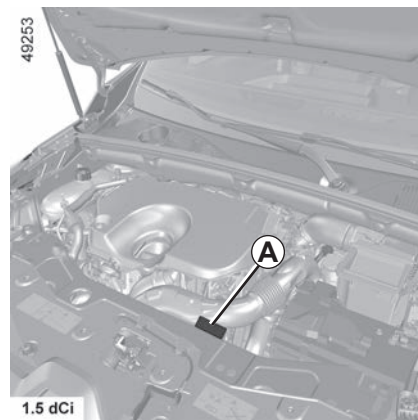
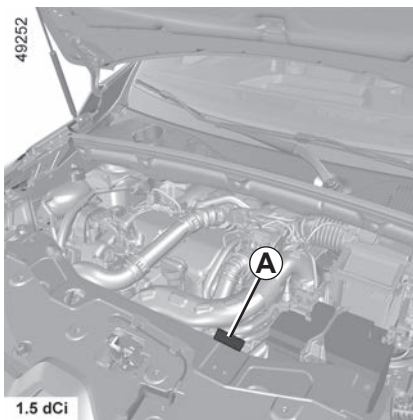
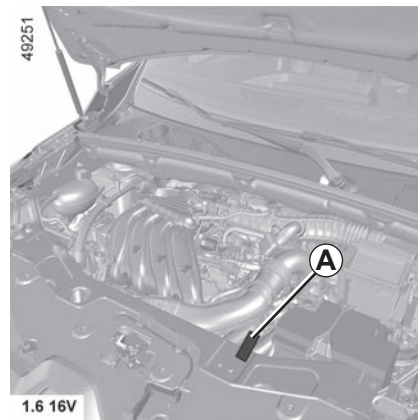
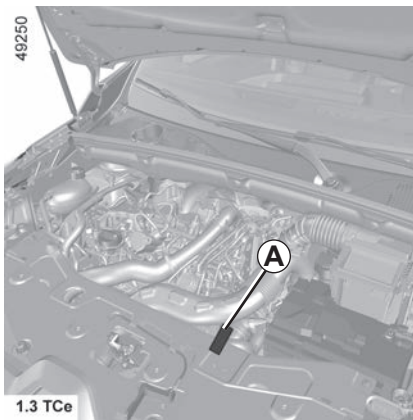
33293



Les indications d'identification moteur figurant sur la zone A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

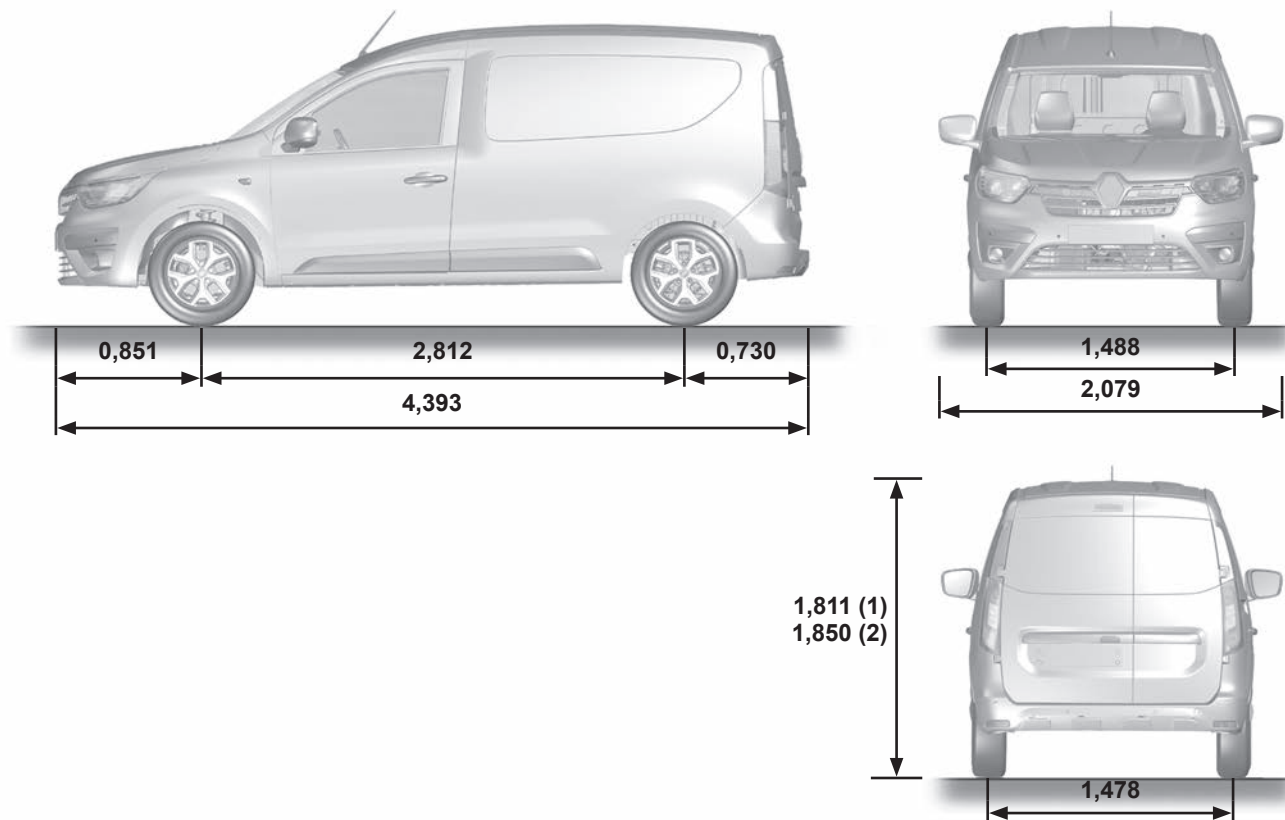
(emplacement différent suivant motorisation)

- 1** Type du moteur.
- 2** Indice du moteur.
- 3** Numéro de série du moteur.



DIMENSIONS (en mètres) (1/2)

Version fourgon



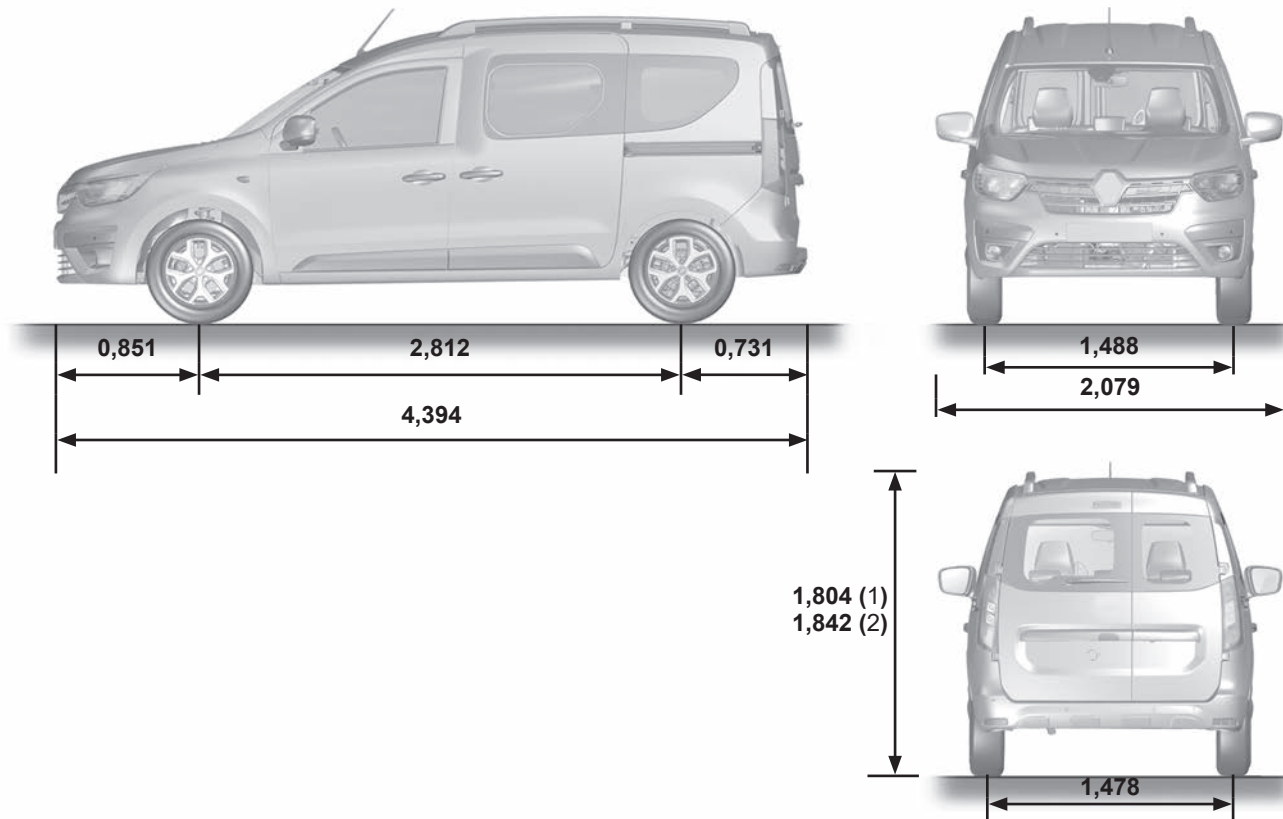
(1) à vide, sans barres de toit

(2) à vide, avec barres de toit

DIMENSIONS (en mètres) (2/2)

Version break

48199



(1) à vide, sans barres de toit

(2) à vide, avec barres de toit

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (1/2)

Versions	1.3 TCe	1,6 16V	1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	H5Ht	H4M	K9Kt
Cylindrée (cm ³)	1 332	1 598	1 461
Type de carburant Indice d'Octane	Essence Carburant sans plomb impérativement , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant ➡ 1.95.		Gazole L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.
Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	 Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume.  Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume.		 Carburant diesel conforme à la norme EN 590 contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.  Carburant diesel conforme à la norme EN 16734 contenant jusqu'à 10 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.  Carburant diesel paraffinique conforme à la norme EN 15940 contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (2/2)

Versions	1.3 TCe	1.6 16V	1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	H5Ht	H4M	K9Kt
Cylindrée (cm ³)	1 332	1 598	1 461
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.		—

MASSES (en kg) (1/2)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque.

Version fourgon	
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur ➔ 6.2.
Masse Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse Remorque non Freinée*	620
Charge admise sur le point d'attelage*	75
Charge admise sur le toit avec un dispositif de portage	80 (y compris dispositifs de portage)

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1000 mètres.

MASSES (en kg) (2/2)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque.

Version break	
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur ➡ 6.2.
Masse Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse Remorque non Freinée*	645
Charge admise sur le point d'attelage*	75
Charge admise sur le toit avec un dispositif de portage	80 (y compris dispositifs de portage)

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D’ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D’ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D’ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

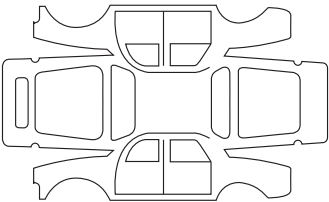
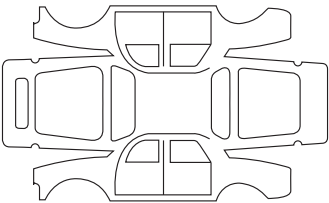
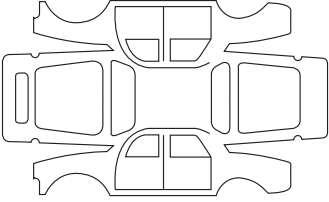
VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

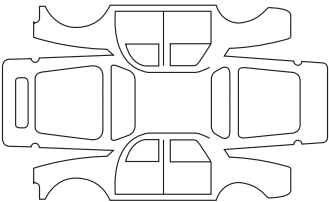
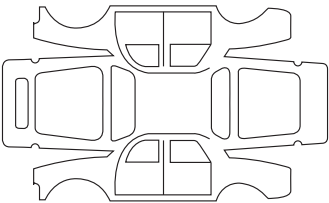
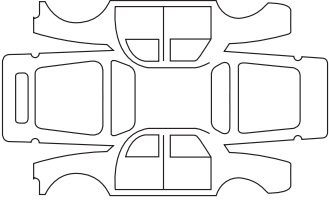
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

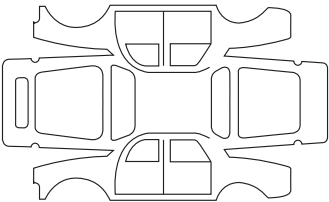
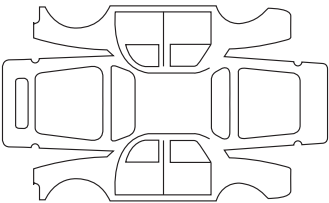
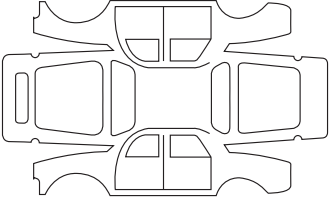
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

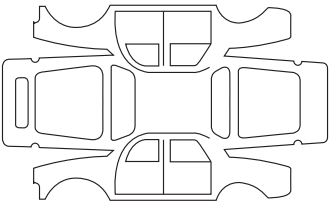
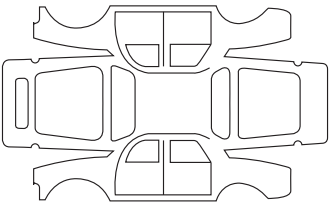
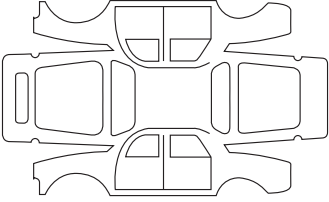
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

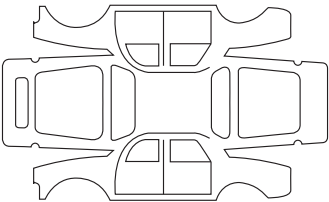
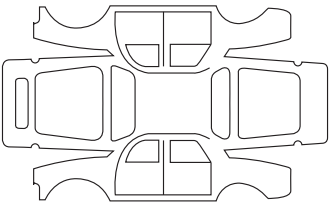
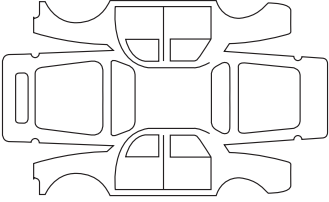
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

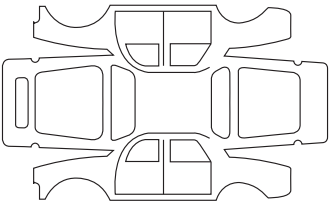
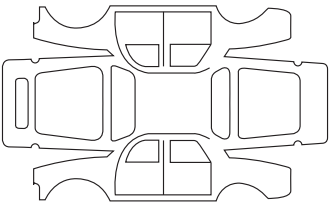
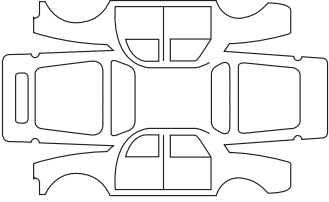
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (6/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		



INDEX ALPHABÉTIQUE (1/5)

A

ABS	2.25 → 2.29
accessoires	5.40
additif (réactif)	1.99 → 1.102
aérateurs	3.2 – 3.3
aide au démarrage en côte	2.25
aide au parking	2.37 → 2.41
aides à la conduite	2.47 → 2.49
air conditionné	3.4 → 3.9
airbag	
activation airbags passager avant	1.52 → 1.54
désactivation airbag passager avant	1.52 → 1.54
désactivation airbags passager avant	1.52 → 1.54
airbag	1.26 → 1.33, 1.42 → 1.51
alarme sonore	1.84
alarme sonore d'oubli d'éclairage	1.9
allume-cigares	3.20 – 3.21
aménagements	3.15 → 3.19
ampoules	
remplacement	5.16 → 5.26
angle mort : avertisseur	2.42 → 2.45
anneaux d'arrimage	1.37 → 1.39
anneaux de remorquage	5.9, 5.37
anomalies de fonctionnement	2.49, 5.42 → 5.48
antibrouillard	
projecteurs	5.18
antibrouillards	1.84
antipatinage	2.25 → 2.29
antipollution	
conseils	2.16
appareils de contrôle ...	1.60 → 1.68, 1.78 – 1.79, 1.83 → 1.86
appel	
lumineux	1.55
sonore	1.55
appel d'urgence	2.47 → 2.49
appuis-tête	1.14, 3.22 – 3.23

assistance à la conduite	2.47 → 2.49
assistance au freinage d'urgence	2.27 → 2.29
assistance de direction	1.80
attelage	
montage	3.30
avertisseur d'angle mort	2.42 → 2.45
avertisseur de perte de pression des pneumatiques	2.18 → 2.20
avertisseurs sonore et lumineux	1.55

B

balais d'essuie-vitres	5.35 – 5.36
banquette arrière	3.24 → 3.27
barres de toit	3.33
batterie	4.12 – 4.13
dépannage	5.33 – 5.34
bloc-outils	5.9
boîte à gants	3.15
bouchon de réservoir carburant	1.95 → 1.98
bouchon de réservoir réactif	1.99 → 1.102

C

cache-bagages	3.32
caméra arrière	2.22 → 2.24
caméra de recul	2.40 – 2.41
capacité du réservoir additif	1.99 → 1.102
capacité du réservoir carburant	1.95 → 1.98
capacités huile moteur	4.6 → 4.8
capacités organes mécaniques	4.4
capot moteur	4.2 – 4.3
caractéristiques moteurs	6.7
caractéristiques techniques	6.2, 6.5 – 6.6, 6.11
caravanage	6.9
carburant	
capacité	1.95
conseils d'économie	2.12 → 2.15

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/5)

consommation	2.12 → 2.15
qualité	1.95
remplissage	1.95 → 1.98
catalyseur	2.8 – 2.9, 2.9
ceintures de sécurité	1.20 → 1.33, 1.42 → 1.51
cendriers	3.20 – 3.21
changement de lampes	5.16 → 5.18, 5.22 → 5.26
changement de roue	5.11
changement de vitesses	2.21
charges remorquables	6.9 – 6.10
chargeur sans fil	
recharge à induction	3.17, 3.35
chauffage	3.4 → 3.9
clé d'enjoliveur	5.9
clé de roue	5.9
clé/télécommande à radiofréquence	
utilisation	1.2, 1.4 – 1.5
clés	1.2 → 1.5
clignotants	1.55
climatisation	3.4 → 3.8
cloison de séparation	1.19
coffre à bagages	3.28 – 3.29
commande intégrée de téléphone mains-libres	3.34 – 3.35
commande sous volant	3.34 – 3.35
condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.8
conditionnement d'air	3.2 → 3.9
conduite	2.3 – 2.4, 2.8 → 2.15, 2.25 → 2.39, 2.46 → 2.49
conseils antipollution	2.16
conseils de conduite	2.12 → 2.15
conseils pratiques	5.27 → 5.30, 5.42 → 5.48
consommation de carburant	2.12 → 2.15, 3.8
contacteur de démarrage	2.2
contrôle anticorrosion	6.18 → 6.23
Contrôle d'adhérence - Extended grip	2.29
coussin gonflable	
airbag	1.26 → 1.33

crevaisson	5.2 → 5.5, 5.9, 5.11
cric	5.9, 5.11

D

décondamnation des portes	1.6 – 1.7
dégivrage	
vitre arrière	1.93 – 1.94
dégivrage/désembuage de lunette arrière	3.4 → 3.7
démarrage	2.3 – 2.4
démarrage moteur	2.5 → 2.7
désactivation airbag passager avant	1.52 → 1.54
diamètre de braquage	6.5 – 6.6
dimensions	6.5 – 6.6
direction assistée	1.80
dispositifs complémentaires à la ceinture avant	1.26 → 1.31
dispositifs de protection latérale	1.32
dispositifs de retenue complémentaires	1.33
dispositifs de retenue enfants	1.34 → 1.54

E

éclairage :	
extérieur	1.83 → 1.86
intérieur	3.12 – 3.13
éclairage intérieur :	
remplacement des lampes	5.22 → 5.26
ECO conduite	1.60 → 1.65, 2.12 → 2.15
économies de carburant	2.12 → 2.15
enfants	1.42 → 1.51
enjoliveurs	5.10
entretien	2.16
entretien :	
carrosserie	4.16 → 4.18
garnitures intérieures	4.19 – 4.20
mécanique	4.2 → 4.5, 6.12 → 6.17
environnement	2.17
équipements multimédia	3.34 – 3.35, 5.39

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/5)

ESC : Contrôle dynamique de conduite2.25 → 2.29
essuie-vitres1.88 → 1.94, 5.35 – 5.36
balais5.35 – 5.36

F

fermeture des portes1.9 → 1.13
feux arrière
remplacement des lampes5.19 → 5.21
feux avant
remplacement des lampes5.16 – 5.17
feux de stop
remplacement des lampes5.19 – 5.20
feux :
de brouillard1.84, 5.18
de croisement1.83, 5.16
de détresse1.55
de direction1.55, 5.19
de position1.83
de recul5.19
de route1.83
de stop5.19
éclaireurs de plaque d'immatriculation5.21
filet de séparation3.31
filtre4.11
filtre :
à particules2.9 → 2.11
fonction Stop and Start2.5 → 2.7
frein à main2.21
freinage d'urgence2.25 → 2.29
fusibles5.27 → 5.30

G

galerie
barres de toit3.33
garnitures intérieures
entretien4.19 – 4.20

gonflage des pneumatiques4.14 – 4.15

H

heure1.78 – 1.79
huile moteur4.4 → 4.8

I

identification du véhicule6.2
incidents
anomalies de fonctionnement2.49, 5.42 → 5.48
indicateurs :
de tableau de bord1.67 – 1.68
installation radio5.39
Isofix1.37 → 1.39, 1.48 → 1.51

J

jauge d'huile moteur4.4 – 4.5
justificatifs d'entretien6.12 → 6.17

K

kit de gonflage des pneumatiques5.6 → 5.8
klaxon1.55

L

lampes
remplacement5.16 → 5.26
lavage4.16 → 4.18
lave-vitres1.88 → 1.94
lavage du véhicule
changement de roue5.11 – 5.12
lève-vitres3.10 – 3.11
levier de vitesses2.21
limiteur de vitesse2.30 → 2.32
liquide de freins4.9
liquide de refroidissement moteur4.10
liquide lave-vitre4.11

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/5)

M

manivelle	5.9
marche arrière	
passage	2.21
masses	6.9
messages au tableau de bord	1.67 → 1.77
miroirs de courtoisie	3.14
mise en route du moteur	2.3 – 2.4
mise en veille du moteur	2.5 → 2.7
montre	1.78 – 1.79
moteur	
caractéristiques	6.7 – 6.8

N

navigation	3.34 – 3.35
nettoyage :	
intérieur véhicule	4.19 – 4.20
niveau d'huile moteur	4.6 → 4.8
niveaux	4.4 – 4.5, 4.9 → 4.11
niveaux :	
liquide de frein	4.9
liquide de refroidissement	4.10
réservoir lave-vitre	4.11

O

ordinateur de bord	1.67 → 1.77
ouverture des portes	1.9 → 1.13

P

pare-soleil	3.14, 3.18
particularité des véhicules diesel	2.10 – 2.11
particularité des véhicules essence	2.8 – 2.9, 2.9
peinture	
entretien	4.16 → 4.18
référence	6.2
pièces de rechange	6.11

pile (télécommande)	5.31 – 5.32
plafonnier	3.12 – 3.13
planche de bord	1.56 → 1.59
plaques d'identification	6.2, 6.4
pneumatiques	2.18 → 2.20, 4.14 – 4.15, 5.13 → 5.15
portes	1.6 → 1.13
position de conduite	
réglages	1.20 → 1.25
poste de conduite	1.56 → 1.59
prééquipement radio	5.39
pression des pneumatiques	2.18 → 2.20, 4.14 – 4.15, 5.14
prétensionneurs	1.26
prise accessoires	3.20
projecteurs	1.83 → 1.86
antibrouillard	5.18
avant	5.16 – 5.17
réglage	1.87
remplacement des lampes	5.16 – 5.17
protection anticorrosion	4.16

Q

QR Code	6.3
qualité réactif	1.99 → 1.102

R

radar de recul	2.37 → 2.39
radio	3.34 – 3.35, 5.39
rangements	3.15 → 3.19
réactif (réservoir)	1.99 → 1.102
réactif remplissage	1.99 → 1.102
réglage des projecteurs	1.87
réglage des sièges avant	1.15 → 1.18
régulateur - limiteur de vitesse	2.30 → 2.36
régulation de la température	3.8 – 3.9
rehausse siège enfant	1.34 → 1.36
remorquage	6.9

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/5)

attelage	3.30
dépannage	5.37
réservoir réactif	1.99 → 1.102
réservoir réactif capacité	1.99 → 1.102
réservoir carburant	
capacité	1.95 → 1.98
retenue complémentaire aux ceintures	1.26 → 1.33
retenue enfants	1.34 → 1.36, 1.40 → 1.51
rétroviseur grand angle	1.82
rétroviseurs	1.81 – 1.82
rodage	2.2
roue de secours	5.2 → 5.5, 5.13 → 5.15

S

SCR : réduction catalytique sélective	1.99 → 1.102
sécurité enfants	1.2, 1.4 – 1.5, 1.11, 1.34 → 1.54, 3.10
sièges arrière	
fonctionnalités	3.24 → 3.27
sièges avant	1.17 – 1.18
réglage	1.15 → 1.18
sièges chauffants	1.15 → 1.18
sièges enfants	1.34 → 1.51
signal danger	1.55
signalisation éclairage	1.83 → 1.86
spots d'éclairage	3.12 – 3.13
Stop and Start	2.5 → 2.7
système antiblocage des roues : ABS	2.25 → 2.29
système de navigation	3.34 – 3.35
système de retenue enfants	1.34 → 1.54

T

tableau de bord	1.60 → 1.77
tablette arrière	3.15 → 3.19, 3.32
télécommande de verrouillage	1.2 – 1.3
télécommande de verrouillage des portes	
piles	5.31 – 5.32

télécommande de verrouillage électrique des portes ..	1.4 – 1.5
téléphone	3.34 – 3.35
témoins de contrôle	1.60 → 1.77
température extérieure	1.79
transport d'enfants	1.34 → 1.54
transport d'objets	
dans le coffre	3.28 – 3.29

V

ventilation	3.2 – 3.3, 3.8 – 3.9
aération	3.2 – 3.3
climatisation	3.4 → 3.7
verrouillage des portes	1.4 → 1.7
vidange moteur	4.6 → 4.8
vide-poches	3.15 → 3.19
vitres latérales	3.11
volant de direction	
réglage	1.80

W

warning	1.55
---------------	------





RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 13-15, QUAI LE GALLO
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / TÉL. : 0810 40 50 60

NU 1397-4 – 99 91 009 13S – 07/2021 – Edition française



9 9 9 1 0 0 9 1 3 S

PX